

Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022

Diagnostic territorial

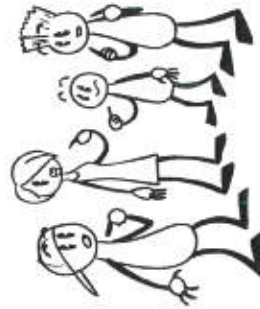


TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| I. Présentation du territoire..... | 3 |
| A. Situation géographique..... | 3 |
| B. Population..... | 3 |
| 1. Evolution depuis 1968..... | 4 |
| 2. Structure de la population..... | 4 |
| 3. Evolution démographique..... | 4 |
| 4. Evolution des ménages..... | 5 |
| C. Le niveau de vie des habitants..... | 6 |
| 1. Les revenus..... | 6 |
| 2. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)..... | 6 |
| 3. L'épicerie sociale..... | 7 |
| 4. Le logement..... | 8 |
| 5. Les allocataires CAF..... | 9 |
| D. La répartition dans l'espace..... | 10 |
| E. L'emploi sur la commune..... | 11 |
| F. Le tissu associatif..... | 17 |
| II. Etat des lieux de l'enfance jeunesse | 14 |
| A. La démarche suivie..... | 14 |
| B. La scolarisation des guiliériens..... | 15 |
| 1. Les établissements scolaires..... | 15 |
| 2. Evolution des effectifs scolaires..... | 16 |
| 3. Les nouveaux rythmes scolaires..... | 17 |
| 4. Le Projet Educatif Du Territoire (PEDT)..... | 18 |
| 5. Les animations scolaires..... | 20 |
| C. Les modes d'accueil..... | 20 |
| 1. La petite enfance..... | 20 |
| a. Le RPAJ (Relais Parents Assistants Maternels)..... | 21 |
| b. Le Multi accueil Les petits pousins..... | 24 |
| c. Les assistantes maternelles..... | 28 |
| (1) Les associations d'assistantes maternelles..... | 28 |
| (2) Les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)..... | 32 |
| 2. L'enfance et l'adolescence..... | 33 |
| a. L'accueil de loisirs les flamboyants..... | 33 |
| b. Les accueils périscolaires municipaux..... | 36 |

| | |
|--|-----------|
| c. L'espace jeunes | 42 |
| D. Les associations et espaces intergénérationnels | 49 |
| 1. Les associations accueillant des enfants | 49 |
| a. La fréquentation des associations par les enfants | 49 |
| b. Comparatif par association | 49 |
| 2. Les lieux intergénérationnels | 51 |
| a. L'AGORA | 51 |
| b. La Guilleuse | 55 |
| c. L'école de musique et de danse | 59 |
| d. La CLE (Compteur Lire Ecrite) | 61 |
| E. Les coordinations et les passerelles existantes | 69 |
| 1. La coordination enfance | 69 |
| 2. La coordination périscolaire | 65 |
| 3. La coordination jeunesse | 66 |
| 4. La coordination scolaire | 67 |
| 5. La coordination culturelle et associative | 68 |
| 6. Les passerelles existantes | 70 |
| III. Développements et perspectives 2019-2022 | 72 |
| A. Le constat | 72 |
| B. Les besoins identifiés | 73 |
| C. Tableau récapitulatif | 73 |
| D. Le suivi et l'évaluation du CEI | 74 |
| 1. Les partenaires | 74 |
| 2. Périodicité du COPIL | 75 |



I. Présentation du territoire

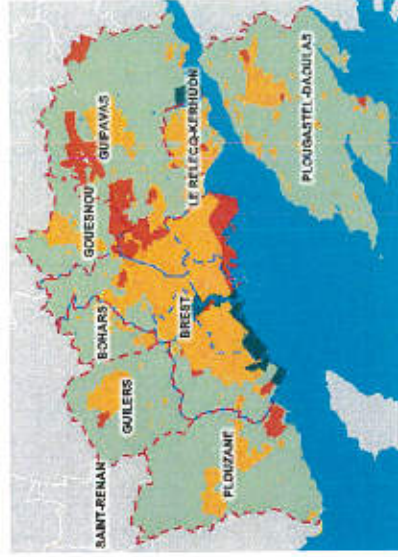
La Commune de Guilers, membre de Brest Métropole compte 8136 habitants (chiffres INSEE 2018 – populations égales en volume à compter du 1er Janvier 2018). Située au cœur du Pays de Brest, au carrefour d'une zone rurale en développement et de l'agglomération brestoise qui concentre majoritairement l'emploi, elle présente une démographie positive mais modérée après avoir connu à la faveur d'opérations de forte urbanisation, une explosion démographique remarquable dans les années 70/80.

Cette progression a fait évoluer Guilers, de commune rurale à commune périurbaine.

Qualifiée un temps de « ville dorée », la Commune a su peu à peu prendre sa place au sein de l'agglomération brestoise tout en préservant son identité propre, grâce notamment à une urbanisation maîtrisée, un apport en équipements et en services adaptés à sa population, un tissu associatif développé, un large éventail d'activités sportives et de loisirs, une vie économique en développement.

A. Situation géographique

La ville de Guilers, située au Nord-Ouest de Brest, fait partie des 8 communes membres de Brest Métropole. La ville s'étend sur une superficie de 19 km².



La commune est desservie par TROIS AXES routiers principaux :

- La route de Brest – La RD5 – Axe Brest-Saint Renah qui permet de rallier le centre de Brest en 20 mn
- La route de Gouesnou – La RD67 – Axe Nord qui relie Bohars, Millizac et Gouesnou à St Renah
- La route de St Pierre – la RD 105 – Axe Sud qui relie Guilers et les communes du littoral (Nord-Ouest) à la rive droite de Brest et notamment au CHU, à l'arsenal, au technopôle...

B. Population

La Population est principalement agricole, jusque dans les années 70.

Entre 1958 et 1975, première vague d'urbanisation. Ce sont principalement des familles ouvrières ou des militaires, ils s'installent dans les lotissements aménagés autour du centre bourg.

A partir des années 1980, l'évolution démographique se stabilise

En 2015, les employés, techniciens, cadres moyens et supérieurs représentaient 40,9 % (40,7% en 2011) de la population de 15 ans et plus. Les personnes retraitées représentent, quant à elles, 31,3 % (31,4% en 2011) de la population.

1. Evolution depuis 1968

| | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2006 | 2010 | 2012 | 2015 | 2018 |
|------------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|---------|
| Population | 1879 | 4678 | 6686 | 6765 | 6956 | 7230 | 7533 | 7703 | 7889 | 8196 |
| Δ en % | | +149 | +43 % | +1,50 | +2,52 | +3,93 | -4,15 | +2,3 % | +2,4% | +3,13 % |
| | | % | % | % | % | % | % | % | % | % |

La population est en légère augmentation, chaque année, depuis les années 90. La barre des 8000 habitants a été franchie au cours du précédent CSE.

L'augmentation va se poursuivre sur la commune par 400 logements soit actuellement en construction ou vont sortir de terre dans les années à venir.

2. Structure de la population

| Source INSEE | 2015 | | 2011 | | 2006 | |
|----------------|------|------|------|-------|------|-------|
| | NB | % | NB | % | NB | % |
| Ensemble | 7967 | 100 | 7430 | 100,0 | 7230 | 100,0 |
| 0 à 14 ans | 1500 | 18,8 | 1467 | 19,7 | 1553 | 21,5 |
| 15 à 29 ans | 1245 | 15,6 | 1154 | 15,5 | 1080 | 14,9 |
| 30 à 44 ans | 1330 | 16,8 | 1352 | 18,2 | 1595 | 22,1 |
| 45 à 59 ans | 1785 | 22,4 | 1561 | 21,0 | 1491 | 20,8 |
| 60 à 74 ans | 1276 | 16,0 | 1330 | 17,9 | 1158 | 16,0 |
| 75 ans ou plus | 825 | 10,4 | 566 | 7,6 | 348 | 4,8 |

Avec 18,8%, la part des 0-14 ans est toujours en légère baisse sur la commune (-0,9%), bien qu'ils soient plus nombreux (+33 enfants). Toutefois, la part est plus importante qu'au niveau national (18,4%) et qu'au niveau de la métropole (16%).

La classe des 15-29 ans est peu représentée à Guilers. Elle représente 15,6% de la population pour 28,2% des brestois et 24% des habitants de Brest métropole.

L'évolution de population la plus conséquente concerne les plus de 75 ans. En effet, ils représentent 10,4% des guiliériens en 2015 contre 7,6% en 2011. A titre de comparaison, au niveau national le pourcentage est d'un point de moins.

3. Evolution démographique

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | Moy. |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Naissances | 63 | 81 | 57 | 54 | 88 | 75 | 73 | 73 | 85 | 60 | 77,7 |
| Décès | 33 | 54 | 50 | 53 | 73 | 56 | 63 | 81 | 74 | 72 | 60,9 |

Source INSEE 01/01/2018

Entre 2005 et 2014, sur le précédent Contrat Enfance Jeunesse, la moyenne des naissances était de 67,6 naissances par an.

La moyenne des 10 dernières années s'élevait, aujourd'hui, à 77,7 naissances par an. Il y a donc une forte augmentation des naissances ces dernières années.

Cette augmentation constatée se confirme avec les chiffres 2018 fournis par le service état civil de la commune. En effet, 81 guiliériens sont nés en 2018.

Le nombre de décès est, lui aussi, en augmentation sur la commune. Il peut s'expliquer par la période de forte urbanisation qu'a connue la commune dans les années '90. La population s'étant installée à cette période-là arrive aujourd'hui en fin de vie comme le montre le vieillissement de la population guiliérienne.

4. Evolution des ménages

| EVOLUTION DES MENAGES (source INSEE) | | | | | |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|------|------|
| | 2006 | 2010 | 2015 | 2010 | 2015 |
| Nombre de ménage | 2659 | 2793 | 3052 | | |
| Ménage 1 personne | 19,2% | 21,7% | 23,9% | | |
| Couple avec enfant(s) | 41,7% | 36,4% | 34,5% | | |
| Couple sans enfant | 32,8% | 32,8% | 33,5% | | |
| Famille monoparentale | 5,6% | 8,2% | 7,5% | | |

Le nombre de ménages sur la commune est en constante augmentation. Entre 2010 et 2015, l'INSEE a dénombré 9,6% de ménages supplémentaires (+269 ménages).

De plus en plus de ménages sont composés d'une personne seule ou d'un couple sans enfant.

Entre 2010 et 2015, la part des familles monoparentales a diminué. Cependant, leur nombre est quasiment : 230 familles monoparentales en 2015 contre 223 en 2010.

De plus en plus d'hommes sont à la tête d'une famille monoparentale; 33% en 2015 contre 19,3% en 2010.

Les familles monoparentales sont généralement plus touchées que la moyenne par le phénomène de précarité puisque ne disposant que d'un salaire. En comparant la carte du niveau de revenus des personnes sous le premier quartile et celle du nombre de familles monoparentales, il est intéressant de noter qu'elles présentent des similitudes mais elles ne se superposent pas complètement. A Guilers notamment, les familles monoparentales sont relativement nombreuses mais le niveau de revenus des 25 % des ménages les plus précaires sont supérieurs à 14 000 €, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des quartiers brestois. (Source Adeleap observatoires social des revenus), *

Répartition des familles selon le nombre d'enfants d'âgés de moins de 25 ans (source INSEE) :

| | 2006 | % | 2010 | % | 2015 | % |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Ensemble | 2128 | 100 | 2170 | 100 | 2321 | 100 |
| Aucun enfant | 968 | 45,5 | 1029 | 47,4 | 1111 | 47,8 |
| 1 ou 2 enfants | 872 | 41,6 | 901 | 41,5 | 975 | 42,1 |
| 3 enfants et plus | 288 | 13,6 | 241 | 11,1 | 235 | 10,1 |

La tendance, depuis 2006, est toujours à la baisse pour les familles de 3 enfants ou plus. En revanche, on constate une augmentation du nombre de familles sans enfant ou avec un ou deux enfants.

C. Le niveau de vie des habitants

1. LES REVENUS

| | 2010 | | 2015 | |
|--|-----------------------|------------------|-----------------------|------------------|
| | France métropolitaine | Ville de Guilers | France métropolitaine | Ville de Guilers |
| Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal | 2589,2 | 2614,5 | | |
| Foyer fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux | 57 | 67,7 | 55,4 | 80,7 |
| Médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation | 10218 | 20740 | 20566 | 21518 |

Bien que la part des ménages imposables se réduise de façon plus significative à Guilers qu'en France, le niveau de vie des guiliens est, toujours, globalement supérieur à celui des français.

« La part des ménages imposables à Brant Métropole est équivalente à celle de la France métropolitaine » (source : Adnupa observations social des revenus).

2. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux publics les plus fragiles de la commune. Il permet à ces personnes de profiter d'activités auxquelles elles n'auraient pas accès, mais c'est aussi un soutien alimentaire pour ces ménages à travers la prestation épicérisie sociale.

De nombreuses aides sont proposées pour les enfants des familles bénéficiaires :

- Aide cantine
- Aide activités périscolaires
- Aide au financement des voyages scolaires
- Bons loisirs
- Aide pour études à l'étranger
- ...

De nombreuses activités sont aussi proposées aux bénéficiaires. En 2018 voici quelques animations qui ont eu lieu :

- Gestion de budget
- Fabrication de produits d'entretien
- Partenariat avec vacances et familles : 3 familles guiliennes ont pu profiter de cela durant l'été 2018
- Billetterie sociale : cinéma, Océanopolis, parc d'attraction, saison culturelle...

Evolution du nombre de dossiers présentés au CCAS :

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|
| COUPLES | 44 | 44 | 47 | 30 | 38 | 22 |
| FAMILLES MONOPARENTALES | 42 | 41 | 36 | 37 | 34 | 51 |
| PERSONNES SEULES | 72 | 21 | 14 | 16 | 53 | 27 |
| AIDES VACANCES FAMILLES | 5 | 5 | 4 | 6 | 10 | 7 |
| AIDES VACANCES JEUNES | 13 | 12 | 22 | 15 | 26 | 17 |

Attention : Un dossier concerne une seule famille mais peut contenir plusieurs demandes.

Les familles monoparentales et les personnes seules sont de plus en plus de bénéficiaires d'aides par le CCAS. Dans le détail, voir les aides facultatives accordées par le CCAS depuis 2017.

| | 2017 | | 2018 | |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Nombre de foyers | Nombre d'enfants | Nombre de foyers | Nombre d'enfants |
| Aide cantine | 17 | 30 | 16 | 34 |
| Bons loisirs | 43 | 31 | 24 | 54 |
| Aide financière | 20 | 55 | 17 | 41 |
| Aide séjours | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Aide vacances famille | 10 | 29 | 7 | 20 |
| Aide vacances Jeunes | | 26 | | 17 |
| Epicérisie | 84 | 30 | 74 | 318 |

3. L'épicérisie sociale

Depuis de nombreuses années, l'aide alimentaire, sur la commune, était distribuée aux bénéficiaires sous la forme d'un colis mensuel. Afin de faire évoluer ce mode de distribution, un projet d'épicérisie sociale a vu le jour le mercredi 18 avril 2017.

Pourquoi une épicérisie ?

Cela permet de proposer davantage de produits frais. L'épicérisie est un lieu convivial et l'aménagement des lieux et les différentes animations mises en place permettant de guider les bénéficiaires dans leurs démarches et fait de ce service un lieu privilégié d'accompagnement des familles en difficulté fonctionnelle.

Une participation financière est demandée aux bénéficiaires. Elle est fixée à 10% de la capacité mensuelle d'achat et déterminée en fonction de la composition de la famille. L'épicérisie est ouverte tous les 15

Jours, les mercredi et jeudi. Les jours d'ouverture étant calés sur les jours de distribution de la Banque alimentaire.

Des membres du CCAS et un agent administratif sont présents pour accueillir les bénéficiaires. Une équipe de bénévoles a été constituée pour la mise en rayon et le retrait des marchandises auprès des fournisseurs locaux. Les personnes peuvent choisir les produits et évaluer leur approvisionnement.

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|
| Nombre de familles dont : | 58 | 61 | 64 | 74 |
| Couples avec enfants | 24 | 22 | 23 | 23 |
| Couples sans enfant | 0 | 1 | 2 | 2 |
| Personnes seules avec enfants | 24 | 25 | 22 | 25 |
| Personnes seules sans enfant | 20 | 13 | 17 | 24 |
| Nombre total de personnes dont : | 195 | 195 | 192 | 213 |
| Adultes (19-65 ans) | 101 | 93 | 102 | 112 |
| Personnes âgées (>65 ans) | 2 | 5 | 3 | 4 |
| Adolescents (13-18 ans) | 27 | 29 | 26 | 38 |
| Enfants (4-12 ans) | 51 | 50 | 42 | 50 |
| Bébés (0-3ans) | 2 | 18 | 16 | 9 |
| Moyenne nombre de foyers par mois | 31 | 35 | 34 | 36 |

L'évacuation sociale vient en aide à de plus en plus de personnes sur la commune. Les moins de 18 ans représentent entre 45 et 50% des bénéficiaires.

4. Le logement

Catégories et types de logements

| | 2015 | | 2010 | |
|--|-------------|------------|-------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| ENSEMBLE | 3209 | 100 | 2891 | 100 |
| Résidences principales | 3066 | 95,5 | 2788 | 96,8 |
| Résidences secondaires et logements occasionnels | 15 | 0,5 | 11 | 0,4 |
| Logements vacants | 128 | 4 | 92 | 2,8 |
| Maisons | 2864 | 89,3 | 2639 | 91,6 |
| Appartements | 128 | 10,2 | 231 | 8 |

Source : INSEE

Entre 2010 et 2015, 328 logements ont été construits à Guilers. La majeure partie de ces logements construits sont maintenant des résidences principales comme la très grande majorité des habitations sur la commune.

En 2015, la France métropolitaine comptait 9,5% de résidences secondaires ou de logements occasionnels contre 0,5% pour Guilers.

Ces logements sur Guilers sont aussi majoritairement des maisons (89,3%). Bien que cette part diminue entre 2010 et 2015, la proportion reste bien supérieure à celle de la France métropolitaine qui compte 56% de maisons en 2015 et de Brest métropole avec 40,4% de maisons.

Evolution du logement social

| | 31/12/2015 | 31/12/2016 | 31/12/2017 | 31/12/2018 | Prévisions fin 2019 |
|------------------------|------------|------------|------------|------------|---------------------|
| DMH | 262 | 262 | 262 | 262 | 284 à 299 |
| Aiguillon construction | 18 | 18 | 18 | 18 | 26 |
| Armorique habitat | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |
| Logis breton | 0 | 0 | 0 | 0 | 28 |
| TOTAL | 330 | 330 | 330 | 345 | 388 à 403 |

Source : CCAS de Guilers

Après une forte hausse du nombre de logements sociaux entre 2008 et 2015 (+28%), les chiffres ont stagné mais repartent à la hausse depuis 2018.

Logement social au 31/12/2018



5. Les allocataires CAF

Source : Service Etude Caisse Allocations Familiales

| | 2017 | 2013 | 2010 |
|-----------------------------|------|------|------|
| Nombre d'allocataires | 1228 | 1132 | 1013 |
| % de la population couverte | 53,4 | 50,4 | 50,1 |

De plus en plus de foyers sont allocataires CAF et bénéficient donc des prestations sociales.

| | 2017 | | 2013 | | 2010 | |
|-------------------------|--------|-------------|--------|-------------|--------|-------------|
| | Nombre | Pourcentage | Nombre | Pourcentage | Nombre | Pourcentage |
| Ménages allocataires | 1228 | 100 | 1132 | 100 | 1013 | 100 |
| Avec enfants | 839 | 68,32 | 870 | 76,85 | 811 | 80,06 |
| Sans enfants | 389 | 31,68 | 262 | 23,14 | 202 | 19,94 |
| Familles monoparentales | 183 | 19,5 | 143 | 12,6 | 120 | 11,8 |

Le pourcentage des allocataires sans enfants est en forte augmentation (+8,54 points).

Le nombre de familles monoparentales allocataires est aussi en forte hausse : plus 20 familles.

Parmi les bénéficiaires en 2017, on compte 1752 enfants dont 1587 de moins de 18 ans, 24% ont moins de 3 ans, 14% entre 3 et 5 ans, 37% de 6 à 11 ans et 34% de 12 à 18ans.

Enfants et population couverte sous le seuil de bas revenu :

| | 2017 | | 2013 | | 2010 | |
|---|--------|-------------|--------|-------------|--------|-------------|
| | Nombre | Pourcentage | Nombre | Pourcentage | Nombre | Pourcentage |
| Enfants sous le seuil de bas revenus | 221 | 13 | 176 | 10 | | |
| Population couverte sous le seuil de bas revenus avec 221 enfants | 129 | 7,50 | 367 | 5,30 | | |
| Population couverte par le RSA sous le seuil de bas revenus | 185 | 2,80 | 90 | 1,30 | | |

Le nombre d'enfants vivant sous le seuil de bas revenus est en baisse en 2017 après une forte augmentation sur la période 2010-2013.

En 2017, 86 ménages sont allocataires du RSA ce qui représente 185 personnes contre 180 en 2013 et 90 en 2010.

D. La répartition dans l'espace

Au nord de Guilers

L'aménagement de cette zone où les revenus sont élevés, éloignée de Brest et située au nord de l'agglomération a démarré dans les années 1980.

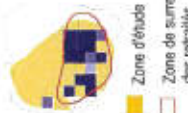
Elle correspond à la principale zone d'urbanisation récente de l'agglomération, à la périphérie du bourg historique de Guilers. Compte-tenu de la réduction de l'offre foncière ces dernières années dans l'agglomération et de l'augmentation des prix, ce sont surtout de jeunes familles de cadres qui s'y sont installées. Comme dans toutes les zones pavillonnaires récentes, cette situation s'accorde avec une présence faible de retraités.

Au sud de Guilers

Guilers est une commune qui semble vérifier deux logiques selon que l'on soit au nord ou au sud de la route de Bohars. Le territoire sud est urbanisé depuis les années 1960. Ces habitants (4 ménages sur 10 ont plus de 60 ans) contrastent avec les jeunes familles de cadres du nord de la commune. Les 1 300 ménages retraités de Guilers-sud en font l'une des plus grandes concentrations de retraités de Brest Métropole.

Les revenus de ces ménages, souvent d'anciens ouvriers de l'arsenal, y sont modestes : 50% des ménages se situent dans les 2^e et 3^e quartiles, mais sans grosses disparités. Le pare collectif représente 15% de l'ensemble, le parc social 11%.

Retraités



Part des ménages retraités (en %)



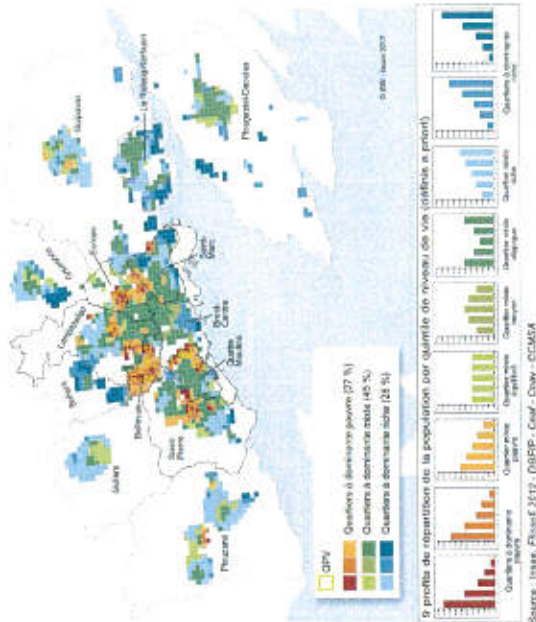
Revenus



Revenus surreprésentés



Cartographie de la mixité sociale dans Brest Métropole mesurée par le niveau de vie



Actuellement, près de 400 logements sont en construction sur la commune. Logements sociaux ou pavillons arrivés, ces constructions risquent de faire évoluer cette répartition dans l'espace sans les années à venir.

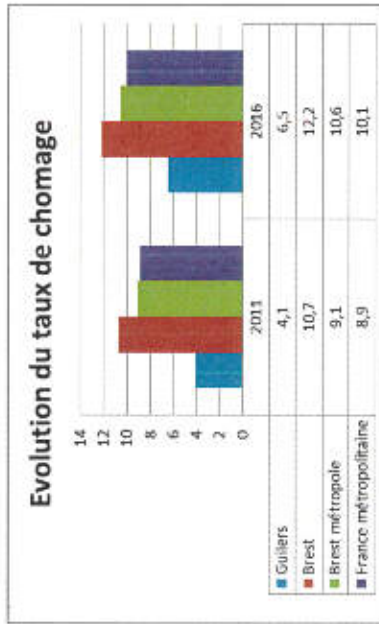
E. L'emploi sur la commune

Population des 15 à 64 ans par type d'activité :

| | Guilers | | Brest métropole | | Brest | | France métropolitaine | |
|--|---------|------|-----------------|------|-------|------|-----------------------|------|
| | 2010 | 2015 | 2015 | 2011 | 2016 | 2010 | 2010 | 2013 |
| Actifs en % | 68,8 | 72,3 | 69,2 | 66,1 | 67,6 | 72,0 | 70,6 | 70,6 |
| Actifs ayant un emploi en % | 64,7 | 66,1 | 68,7 | 67,5 | 65,4 | 63,3 | 63,2 | |
| Chômeur en % | 4,1 | 6,5 | 10,5 | 10,7 | 12,2 | 8,7 | 10,5 | |
| Inactifs en % | 31,2 | 27,5 | 30,8 | 31,9 | 32,4 | 28,0 | 26,3 | |
| Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en % | 12,8 | 17,7 | 15,6 | 15,6 | 17,3 | 10,3 | 10,5 | |
| Retraités ou préretraités en % | 11,8 | 8,1 | 7,2 | 7,3 | 5,9 | 8,9 | 7,3 | |
| Autres inactifs en % | 5,6 | 6,7 | 8,0 | 8,9 | 9,2 | 8,9 | 8,6 | |

Entre 2010 et 2015, la population active a augmenté de près de 4% sur Guilers. La part de la population active reste cependant inférieure à celle de France métropolitaine.

Dans le même temps, le taux de chômage a augmenté passant de 4,1% à 6,5%. Il reste cependant inférieur au taux national (10,1%) et à celui de la métropole (10,6%). Le taux de chômage des guillériens est près de deux fois inférieur au taux de chômage des brestois.



Emplois par catégorie professionnelle (en %) :

| | 2010 | | | 2015 | | |
|--|---------|-------|-----------------------|---------|-----------------|-----------------------|
| | Guilers | Brest | France métropolitaine | Guilers | Brest Métropole | France métropolitaine |
| Agriculteurs exploitants | 0,5 | 0,1 | 1,8 | 2,5 | 0,3 | 1,7 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprises | 6,7 | 3,6 | 6,2 | 5,2 | 4,1 | 6,7 |
| Cadre et professions intellectuelles supérieures | 8,2 | 18,8 | 16,9 | 7,7 | 19,6 | 17,6 |
| Professions intermédiaires | 2,5 | 20,3 | 25,4 | 22,2 | 20,5 | 25,3 |
| Employés | 31,4 | 32,0 | 28,2 | 35,3 | 29,8 | 28,0 |
| Ouvriers | 28,5 | 16,2 | 21,5 | 27,0 | 16,7 | 20,2 |

Guilers n'a pas connu de nette évolution de sa population en terme de catégorie professionnelle depuis 2010.

La population est majoritairement composée d'employés et d'ouvriers.

En 2015, les chiffres NSRF reflètent cependant une hausse du nombre d'agriculteurs exploitants, difficile à comprendre car le nombre d'exploitations est en baisse.

F. Le tissu associatif

Le tissu associatif guillérien est toujours très dense. Il offre aux habitants, adultes comme enfants, une large gamme d'activités. Sportives, culturelles, ludiques, patriotiques, militaires, chacun peut y trouver son bonheur. Au 1^{er} janvier 2013, 95 associations étaient en activité sur la commune.

Certaines d'entre elles ont un rôle social prépondérant : centre socio-culturel, amicale laïque, diverses associations d'entraide.

Pour la saison 2018-2019, ce sont 2091 jeunes de 0 à 20 ans dont 1248 guillériens qui adhèrent à une association.

La commune de Guilers soutient les associations de plusieurs manières : sous forme de subvention, de mise à disposition de locaux ou de matériel, de prêt d'un minibus, par une aide logistique ou au montage de certains projets...

Les associations guillériennes sont très actives et créent régulièrement des événements sur la commune. Des événements communs sont aussi montés comme le son et lumière, le plein lieu sur la culture bretonne... Le forum des associations, programmé depuis 2011 le premier week end de septembre permet aussi aux associations de se retrouver et de se faire connaître.

L'existence d'un poste de coordinateur associatif et un service vie associative dynamique permettent d'apporter un soutien fort aux associations guillériennes.

II. Etat des lieux de l'enfance jeunesse

A. La démarche suivie

L'élaboration du CEJ doit être une démarche partenariale. En effet, tous les acteurs qui interviennent auprès des enfants de la commune doivent se rencontrer afin d'élaborer un projet commun cohérent pour le territoire. Le travail partenarial a débuté dès la fin de l'année 2018 et s'est poursuivi en 2019.

- Le 6 février 2019, réunion partenariale(s)

Toutes les associations et les acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse du territoire ont été conviés à cette réunion. Elle avait pour objectif de présenter ce qu'est un Contrat Enfance Jeunesse à tous les acteurs et de tirer un premier bilan du CEJ 2018-2019.

Malheureusement, cette réunion n'a pas rencontré le succès escompté. Bien que riche en échanges, de nombreux partenaires ne se sont pas déplacés, notamment au niveau des associations sportives. Les partenaires présents pour la première fois à ce type de réunion sont, cependant, repartis avec une connaissance générale des CEJ.

- Les entretiens avec les acteurs de l'enfance et de la jeunesse :

De mars à mai, les principaux acteurs ont été rencontrés pour qu'ils livrent, eux aussi, leur bilan des 4 années passées et fassent part de leurs perspectives d'évolution.

Pour mener ces entretiens, une trame commune avait été élaborée. Ont donc été rencontrés :

- Le multi-accueil « Les petits polystins »
 - L'ALPE et les flamboyants »
 - L'AGORA
 - L'EMBOE
 - La CJE
 - Les associations d'assistantes maternelles (l'Age tendre et Les Lincouillons)
 - La MAM « La Farandole des petits loups »
- Ces temps ont été très riches en échanges et ont permis d'établir le véritable diagnostic de la commune en prenant en compte les expériences et ressentis de chacun.

- Les bilans avec les services communaux :

Les bilans réalisés annuellement par les AISH périscolaires et extrascolaires ainsi que par la Guichéque et le RPAJ ont été étudiés pour élaborer le diagnostic et les coordinateurs ou animateurs des services en lien avec l'enfance ont été consultés au mois de mars :

- Animatrice de RPAJ
- Coordinateur jeunesse
- Coordinatrice enfance et périscolaire
- Coordinateur culturel et associatif

- Les résultats :

Suite à tous ces échanges, le diagnostic suivant a pu être réalisé par la commune. On constate que la ville de Guilers se caractérise par une politique jeunesse dynamique. Le secteur périscolaire ne cesse de se structurer et les accueils de loisirs extrascolaires tant communaux qu'associatifs

répondent à la demande du territoire. La Charte Educative, écrite en 2009, est un socle solide au développement des services communaux.

Du côté de la petite enfance, l'ouverture de la maison de l'enfance en 2014 a permis un développement des partenariats. Tous les acteurs travaillent dorénavant plus facilement ensemble de par la proximité géographique.

Ces deux points interagissent entre elles et permettent de développer des projets communs et d'avoir une réelle cohérence éducative sur la commune.

- Programmation d'une nouvelle réunion plénière

Une nouvelle réunion partenariale sera organisée en fin d'année 2019 pour rendre compte à tous les acteurs des conclusions du diagnostic et présenter les développements choisis par la collectivité.

B. La scolarisation des guiliériens

Les jeunes guiliériens peuvent suivre une scolarité de la maternelle au collège sur la commune. Dès leur entrée au lycée, ils poursuivent leur scolarité en majorité à Brest.

1. Les établissements scolaires

- Les écoles primaires
Les élèves sont accueillis sur deux groupes scolaires publics.

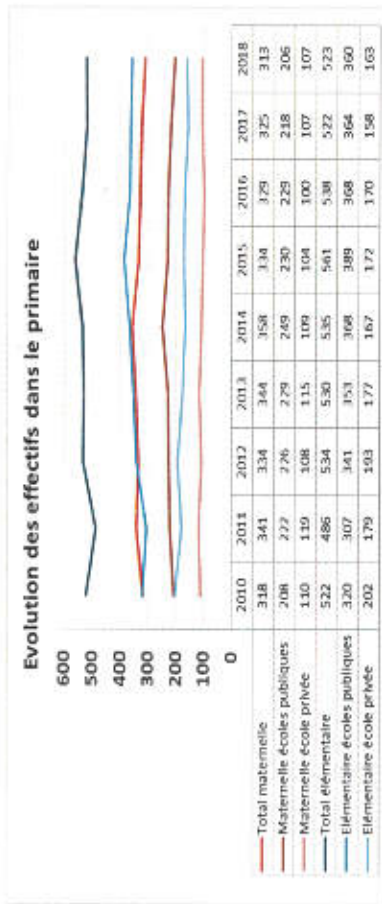
- ✓ Les écoles Charlemaund situées en centre bourg (école maternelle et école élémentaire)
- ✓ La groupe scolaire Pauline Kergomard situé au nord de la ville dans le périmètre de la zone en cours d'urbanisation.

L'école privée Sainte Thérèse accueille également des élèves de maternelle et d'élémentaire.

- Les collèges
Les collégiens sont scolarisés dans 2 établissements :
- ✓ Le collège public Croix Ar Penhoc
- ✓ Le collège privé Sainte Marie

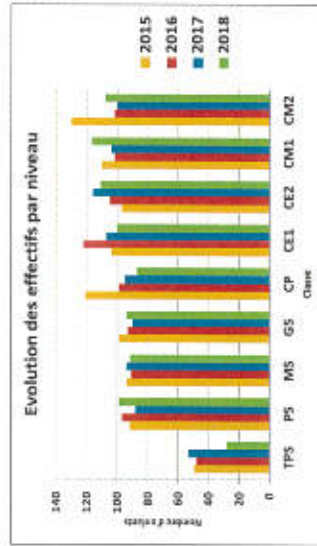


2. Evolution des effectifs scolaires



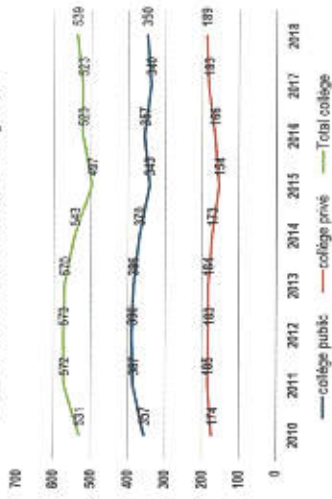
Depuis plusieurs années, on constate une baisse des effectifs en maternelle. Cette baisse s'explique, en partie, par le non accueil des enfants de Toure Petite Section (TPS) dans les écoles publiques. En effet, seul 10% de ces élèves sont comptés par l'éducation nationale dans les effectifs. Leur accueil ne permet donc pas d'ouverture de classe. Afin de ne pas surcharger les effectifs dans les autres niveaux, les directeurs ont donc décidé de ne pas tous les accueillir.

Avec la réforme prévue de la scolarisation obligatoire des enfants de 3 ans (Lay pour une école de la confiance, 2019), à compter en septembre 2019, les effectifs risquent d'évoluer.



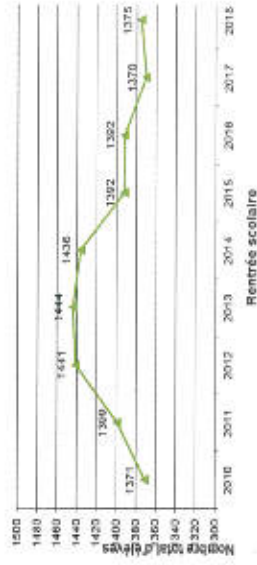
En élémentaire, les effectifs sont aussi en légère baisse ces dernières années car les classes d'âge d'enfants entrant au collège étaient plus importantes que celles sortant en CP.

Evolution du nombre de collégiens



Après une chute des effectifs en 2015, liée à un fort effectif d'élèves à être admis au lycée, les effectifs augmentent chaque année. En septembre 2019, le collège Croas Ar Pennoz a ouvert une nouvelle classe de 6^{ème}.

Evolution du total des élèves



3. Les nouveaux rythmes scolaires

En 2014-2015, la commune a appliqué la réforme des rythmes scolaires avec le passage à la semaine de 4,5 jours dans les écoles publiques. Après une année de discussions et la création du comité de pilotage du Projet Educatif du Territoire, il s'est avéré que le choix fait et l'articulation des temps scolaires et périscolaires s'est révélée trop ambitieuse et trop coûteuse. Ces constats ont conduit la commune à ne proposer qu'un temps récréatif entre 16h15 et 17h avec la fourniture d'un goûter.

L'école Sainte Thérèse a souhaité maintenir le rythme d'une semaine de 4 jours. Les assouplissements des règles d'écritures du Projet Educatif Territorial ont permis d'y intégrer un temps récréatif.

En juin 2017, le décret Blanquer a donné la possibilité aux communes de déroger à la règle de 4,5 jours et donc de passer à la semaine scolaire de 4 jours. Une nouvelle fois, la municipalité n'a pas voulu mettre en place immédiatement ces changements et s'est donné le temps de la réflexion sur l'année scolaire 2017-2018.

L'année 2017-2018 a été vivante de nombreux comités de pilotage du PÉDT. Une enquête à destination des familles et des professionnels a aussi été lancée. Les résultats de ces deux enquêtes ont été transmis à la municipalité à demander une dérogation dans le cadre du décret Blanquer. En effet 61,8% des familles et 55% des professionnels souhaitent un retour à 4 jours.

Cette dérogation demandée, de nombreux débats ont eu lieu, en lien avec les équipes enseignantes, l'inspection de l'Éducation Nationale, les parents, concernant les horaires d'école. Après vote des conseils d'école des trois écoles publiques de la commune, les horaires ont été définis comme suit pour le rentrée 2018-2019.

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

| Ecole Pauline Kergomard | | | |
|-------------------------|--|-------|----------|
| LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
| | Accueil périscolaire de 7h15 à 8h20 | | |
| | Temps d'accueil par les enseignants de 8h20 à 8h30 | | |
| | Horaires de classe de 8h30 à 11h45 | | |
| | Pause méridienne de 11h45 à 13h35 | | |
| | Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45 | | |
| | Horaires de classe de 13h45 à 16h30 | | |
| | Accueil périscolaire de 16h30 à 19h | | |
| Ecoles Chateaubriand | | | |
| LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
| | Accueil Périscolaire de 7h15 à 8h20 | | |
| | Temps d'accueil par les enseignants de 8h20 à 8h30 | | |
| | Horaires de classe de 8h30 à 11h45 | | |
| | Pause méridienne de 11h45 à 13h35 | | |
| | Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45 | | |
| | Horaires de classe de 13h45 à 16h30 | | |
| | Accueil périscolaire de 16h30 à 19h | | |
| Ecoles Chateaubriand | | | |
| LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
| | Accueil Périscolaire de 7h15 à 8h20 | | |
| | Temps d'accueil par les enseignants de 8h20 à 8h30 | | |
| | Horaires de classe de 8h30 à 12h | | |
| | Pause méridienne de 12h à 13h30 | | |
| | Temps d'accueil par les enseignants de 13h30 à 14h | | |
| | Horaires de classe de 14h à 16h30 | | |
| | Accueil périscolaire de 16h30 à 19h | | |

4. Le Projet Educatif Du Territoire (PÉDT)

Le PÉDT a été mis en place à la rentrée de septembre 2015. Ce PÉDT fixe pour 3 ans (2015-2018) les objectifs à atteindre, les axes prioritaires et les moyens d'évaluation. Le projet Educatif territorial reprend les grands axes éducatifs posés par l'avant-projet présenté en avril 2014 et intègre les accueils de loisirs périscolaires des écoles publiques de la commune ainsi que le temps de récréation proposé depuis septembre 2014.

Il permet d'intégrer au sein d'un parcours éducatif global et cohérent les développements déjà existants et se devra de prendre en compte les axes prévus au futur contrat enfance jeunesse. Il fixe de nombreux objectifs.

| DECOUVRIR EN JOUANT | |
|--|--|
| Objectifs opérationnels | Moyens |
| Faire du ludique et du loisir, la base essentielle de chaque atelier | <ul style="list-style-type: none"> En faisant et faisant jouer. En ayant à l'esprit que c'est un temps de loisir. En suscitant la curiosité. |
| Favoriser les découvertes | <ul style="list-style-type: none"> En proposant aux enfants d'explorer des domaines diversifiés (culture, sports, arts, sciences, techniques, nature...) Par la redécouverte des techniques traditionnelles (au jeu de billes, marionnette, couture, cuisine...) Par les partages des savoirs, des histoires... En proposant aux enfants d'inventer des histoires, des scénarios, les mettre en scène... Par la découverte des techniques artistiques, numériques, des domaines culturels différents. Par l'expérimentation du matériel mis à disposition. En tenant compte de l'âge et du développement des enfants. |
| Respecter le rythme de l'enfant, favoriser, bien-être et détente | <ul style="list-style-type: none"> En permettant à l'enfant de se poser, de buller. En étant en petits groupes dans la mesure du possible. En prenant le temps de l'observation. |

| VIVRE ENSEMBLE ET DEVENIR CITOYEN | |
|---|--|
| Objectifs opérationnels | Moyens |
| Favoriser la coopération et la solidarité | <ul style="list-style-type: none"> En proposant des ateliers mixtes. En facilitant l'entraide entre les enfants, enfants/adultes, en partageant. En proposant des activités avec un adulte et d'autres sans. En explicitant la négociation. Par le dialogue, l'échange. Par le respect des règles de vie. En demandant à l'enfant d'avoir un comportement responsable et respectueux. |
| Développer des valeurs citoyennes de respect, tolérance et d'écoute | <ul style="list-style-type: none"> Par l'acceptation des différences. Par la pratique du civisme et des valeurs citoyennes. Par la création de liens avec des personnes d'âges différents. Par le rencontre de personnes passionnées. Par le partage des savoirs et des connaissances. Par l'observation de la faune, flore locale, de l'environnement local, du cycle de la vie. |
| Favoriser les relations avec et vers les autres | <ul style="list-style-type: none"> Par le développement des pratiques éco-citoyennes (jardinage, développement durable, tri sélectif) Par l'utilisation des matériels et coopération. |
| Sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> Par l'observation de la faune, flore locale, de l'environnement local, du cycle de la vie. Par le développement des pratiques éco-citoyennes (jardinage, développement durable, tri sélectif) Par l'utilisation des matériels et coopération. |

| SE CONNAITRE, CONTINUER A DEVENIR AUTONOME, GRANDIR | |
|---|---|
| Objectifs opérationnels | Moyens |
| Etre acteur de ses temps périscolaires | <ul style="list-style-type: none"> Par le choix de ses animations Par l'orientation dans l'espace et dans le temps En permettant à l'enfant d'être force de proposition <ul style="list-style-type: none"> Par l'évaluation |
| Se découvrir | <ul style="list-style-type: none"> Par l'écoute de son corps et de ses sens En permettant à l'enfant de valider ses peurs ou ses appréhensions Par l'engagement en fonction de ses souhaits et de ses possibilités <ul style="list-style-type: none"> Par le franchissement d'étapes En valorisant, en minimisant ses échecs, en mettant l'enfant en situation de réussite <ul style="list-style-type: none"> Par le dépassement Par la possibilité de progresser ou pas |
| Avoir l'estime de soi | |

Le PÉDT courtait de 2015 à 2018. La municipalité réfléchit aujourd'hui à son renouvellement.

5. Les animations scolaires

Dans le cadre de sa politique enfance jeunesse, la municipalité finance depuis plusieurs années des animations scolaires, à destination des écoles primaires publiques et privées soit mais en partie par la coordinatrice enfance et périscolaire.

Chaque année les acteurs profitent de :

- La Journée de l'arbre à destination des enfants de grande section
- Le festival grandes marées
- Le projet sérial cleaner en lien avec le service propreté de Brest métropole
- Un projet culturel en lien avec la coordination du service culturel de la ville.
- ...

C. Les modes d'accueil

De nombreux modes d'accueil existent sur la commune, ils sont différents en fonction de l'âge des enfants. Toutefois, des passerelles existent entre ces différents lieux et continuant à se développer.

1. La petite enfance

Différentes structures d'accueil existent sur la commune. Accueil collectif ou individuel pour répondre aux besoins des familles.

Une grande partie des acteurs de la petite enfance ont pour lieu d'accueil, quotidien ou ponctuel, la Maison de l'enfance. Ce bâtiment a été inauguré en décembre 2013 pour une ouverture début 2014. L'équipe municipale était de regrouper, au sein d'un même lieu, les différents partenaires de l'enfance et que ce lieu soit proche d'autres équipements municipaux comme l'école de musique et de danse et la salle des aînés.

a. Le RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Le RPAM intercommunal Guilers-Bohars a été créé le 2^o septembre 2006 afin de répondre à une demande régulière d'information des assistantes maternelles, des familles et des acteurs de la petite enfance des territoires.

L'animatrice a un rôle de coordination de l'offre d'accueil.

- Le fonctionnement général

En 2014, le temps de travail de l'animatrice est passé de 28h à 35h. Actuellement, elle partage son temps de la façon suivante : 7h à Bohars et 28h à Guilers. Le relais est ouvert à Bohars le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, à Guilers, il est ouvert le mardi de 8h à 12h30 et de 14h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Il est ouvert toute l'année sauf pendant la période de congés de l'animatrice.

Le RPAM fonctionne selon le projet de fonctionnement validé par la CAF. Le projet actuel couvre la période juin 2017-juin 2021. Il a donc été renouvelé au cours du précédent CEI.

Depuis janvier 2014, le RPAM s'est installé à la maison de l'enfance à Guilers afin de faciliter les échanges et les partenariats entre les différents acteurs de la petite enfance. L'accueil du public est grandement facilité dans ces locaux adaptés.

L'école et les enfants de 0 à 3 ans ainsi que leurs familles et les assistantes maternelles du territoire.

L'animatrice dispose d'un logiciel de gestion, en partie financé par la CAF, pour réaliser tous les bilans demandés et effectuer un réel suivi de ses missions au quotidien.

Les missions

Les missions de l'animatrice du RPAM, sont définies dans le projet fonctionnel signé avec la CAF.

Les missions principales sont les suivantes :

- Mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

- Information des familles sur les différents modes d'accueil et mise en relation de l'offre et de la demande

L'offre d'accueil sur Guilers ne cesse de se diversifier. 2014 a vu l'ouverture du multi-accueil (MAC), 2018 celle de 2 MAM. Les familles viennent donc au RPAM afin d'avoir des éclairages sur les différents accueils existants. Les familles arrivant au relais privilégient les accueils collectifs. L'accompagnement de l'animatrice se situe donc au niveau pédagogique sur la présentation des différents modes d'accueil. Elle doit orienter les familles vers le mode de garde qui leur correspond.

La majorité des familles utilisant les services du RPAM sont des couples dont les deux membres travaillent. La diversification de l'offre sur le territoire permet d'apporter une réponse aux demandes de familles ayant des horaires atypiques. L'animatrice est là pour les orienter au mieux et trouver ainsi le mode de garde qui répond à leurs besoins. L'animatrice participe aussi aux commissions d'attribution des places au multi-accueil depuis février 2015.

- Information aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Les permanences téléphoniques permettent un premier accueil des nouvelles familles, ces échanges conduisant à fixer un rendez-vous dans la majorité des cas. Elles permettent aussi aux assistantes maternelles de se renseigner sur les obligations liées à leur activité ou pour toutes autres questions.

Les familles et les assistantes maternelles sont accueillies de manière privilégiée sur rendez-vous pour un accueil personnalisé. Les chiffres montrent que le relais est un lieu repéré et fréquenté par le public. Un

- Les partenaires

Le RPAM est la porte d'entrée de la petite enfance sur la commune. L'animatrice travaille donc en relation avec de nombreux partenaires.

Les premiers partenaires de l'animatrice sont son public : les parents et les assistantes maternelles de la commune.

Les partenaires institutionnels : CAF pour le financement, les temps d'échanges et le travail de groupe, PMI pour les préconisations (relation téléphonique une fois par mois au minimum) et services centraux de la mairie.

Le fait que le RPAM possède désormais ses locaux dans la maison de l'enfance a augmenté les partenariats avec les acteurs de l'enfance : Multi-accueil, ALSH, coordination enfance...

La médiation (comme aussi parmi les partenaires, en fournissant à l'animatrice des livres en fonction des thèmes d'activités développés).

Pour la mise en place de la passerelle vers les écoles maternelles, ces dernières sont des partenaires incontournables qui accueillent les enfants du multi-accueil ou accueillis par les assistantes maternelles dans leurs locaux.

Enfin, l'AGORA reste un partenaire important. L'animatrice est, en effet, membre du Groupement d'Appui Technique (GAT) du centre socioculturel et participe également à la formation des baby-sitters organisée par le centre tous les deux ans.

- Evaluation quantitative

L'animatrice a plus de 1500 contacts annuellement. Un tiers de ces contacts émanent de parents, 10% de partenaires. La plus grande partie d'entre eux proviennent donc des assistantes maternelles.

Les questionnements sur les activités et les ateliers constituent la majorité des contacts.

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|------|------|------|------|
| Nombre de contacts | 1592 | 1698 | 1661 | 1519 |
| | 458 | 500 | 519 | 502 |
| Dont | 77 | | | 153 |
| Assistants maternelles | 1037 | 1006 | 1142 | 874 |
| Activités diverses, ateliers | | 712 | 822 | 558 |
| Contrats et déclaration d'ajout de disponibilité | | 389 | 483 | 527 |
| recherche de mode d'accueil | | 182 | 252 | 236 |
| Demande de liste | | 121 | 142 | 233 |
| Info pédagogique et soutien professionnel | | 87 | 156 | 174 |
| Informations générales et autres | | 23 | 170 | 183 |
| | | 279 | | |

Plus de 100 animations sont proposées par l'animatrice chaque année. Des ateliers d'éveil aux temps forts pour la semaine, les assistantes maternelles ont accès à un grand nombre d'animations...

Près de 60% des assistantes maternelles actives sur la commune ont participé à au moins une action du relais en 2018.

certain nombre de familles viennent et reviennent vers le relais pour des informations concernant leurs relations avec les assistantes maternelles (contrat, etc...), sur le développement de l'enfant, etc...

L'école parentalisée est aussi favorisée par l'accueil en soirée pour des rendez-vous. Les parents peuvent aussi être reçus avec leur assistante maternelle pour des rendez-vous de régulation.

- Information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.

L'animatrice intervient lors des formations professionnelles des assistantes maternelles mais aussi des formations baby-sitting proposées par l'AGORA. Elle anime également une formation une fois par an au lycée sénégal à Brest pour présenter son travail. Elle est aussi à l'écoute de toutes ces personnes par téléphone ou sur rendez-vous.

- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile.

Les assistantes maternelles participent aux activités du relais et ont besoin de se retrouver régulièrement sur des temps avec et sans les enfants. Les temps avec les enfants permettent de les sortir de leur isolement professionnel, souvent ressenti par elles, et aux enfants de développer leur socialisation en rencontrant d'autres petits du même âge. Les temps entre professionnelles permettent, quant à eux, aux assistantes maternelles d'échanger sur les problèmes rencontrés dans leur activité professionnelle, de se connaître et de développer de nouvelles compétences. Elles peuvent, par exemple, apprendre de nouveaux bricolages à réaliser ensuite avec les enfants dont elles ont la garde.

Depuis la création du RPAM, ces professionnelles ont évolué dans leurs pratiques auprès des enfants avec un regard et une posture professionnelle en constante évolution.

- Proposer des animations en direction des professionnels de l'accueil (individuel, des enfants et des parents).

Chaque année, au moins 2 après-midis Matinales Familiales sont proposés en Juin pour favoriser la participation des familles et leur permettre de partager un temps avec leur enfant.

En 2014 : 1 à Bohars et 2 à Guillevic, 27 parents ont participé.

Soirées à destination des parents et des professionnels de la petite enfance sur des thématiques à partir de besoins repérés par les professionnels ou suite à des demandes de parents

Chasse aux œufs

Spectacle du mois de Juin

Au-delà de ces missions définies, l'animatrice sur Guillevic participe au groupe de travail sur la coordination des relais.

- Les activités proposées

Tout au long de l'année, l'animatrice propose de nombreux ateliers à destination des professionnels de la petite enfance, des parents et des enfants accueillis. Ces ateliers respectent les préconisations de la PMI en termes de places à savoir 12 enfants et 6 adultes par animation. Une dizaine de séances sont proposées chaque mois aux assistantes maternelles auxquelles on peut ajouter 2 à 3 séances de peinture et de jeux d'eau.

Les thèmes sont renouvelés régulièrement pour éviter la routine. Les groupes sont généralement mis en place à l'année afin de créer une dynamique et d'instaurer une relation de confiance.

Des projets de collaboration des modes d'accueil sont aussi proposés à travers les passerelles écoles maternelles et l'accueil des enfants gardés par les assistantes maternelles au multi-accueil sur les temps d'éveil.

Chaque année, au mois de Juin, un spectacle est aussi proposé par l'animatrice pour les enfants accueillis au multi-accueil et en garde chez les assistantes maternelles. S'il reste des places disponibles, les parents sont conviés.

| Les animations | | 2014 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|--|------|------|------|------|
| Nombre d'ateliers | | 95 | 112 | 99 | 111 |
| Nombre d'assistantes maternelles participantes | | 45 | 46 | 39 | 41 |
| Nombre d'enfants participants | | 83 | 93 | 80 | 85 |
| Mairies familiales | | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Nb de présences au spectacle | | | | 110 | 96 |

- Bilan: Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

Avec l'ouverture de la maison de l'enfance à Guilers, il y a une augmentation du relationnel direct qui est facilitateur pour les partenariats. Depuis l'ouverture du RPAM, les échanges sont suivis et se développent par l'interconnaissance avec les assistantes maternelles ce qui a même créé une relation de confiance.

On peut aussi noter une dynamique partenariale positive avec tous les acteurs enfance de la commune.

De plus, l'animatrice est satisfaite de voir évoluer les pratiques professionnelles de certaines assistantes maternelles par les conseils donnés.

Enfin, il y a une réelle diversité du travail qui est motivante pour l'animatrice.

Faiblesses

Il a été relevé un manque de vision globale quant à l'accueil de jeunes enfants sur la collectivité. L'animatrice du RPAM reçoit les familles en recherche d'un mode de garde mais ne peut pas effectuer de suivi. En incriminant les données avec les assistantes maternelles et le multi-accueil, certaines familles sont identifiées mais l'animatrice reste sans nouvelle d'une part des familles requises.

Perspectives

- Maintenir l'existant en termes d'accueil du public et d'animations proposées.
- Mise en place d'un guichet unique petite enfance de niveau 2 à compter du 1^{er} janvier 2020. Cela permettra à l'animatrice d'être la seule porte d'entrée pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil sur la commune.

b. Le Multi-accueil Les petits poussins

Le multi-accueil a ouvert ses portes le 2 janvier 2014 à la maison de l'enfance au 11 rue de Millizac. La gestion est déléguée à une association par la collectivité. Précédemment, il existait sur la commune une halte-garderie associative mais les parents, membres de l'association, ont souhaité en arrêter la gestion.

- Le fonctionnement général

Le multi-accueil est hébergé dans les locaux de la maison de l'enfance. Il accueille les enfants de 10 semaines à 3,4 ans (entrée à l'école maternelle) de 7h30 à 19h du lundi au vendredi. Il est ouvert toute l'année sauf 3 semaines durant l'été et une semaine pendant les fêtes de fin d'année. (De 2014 à 2019, la fermeture estivale n'était que de deux semaines.)

La ville de Guilers en confie la gestion, par délégation de service public, à l'association Enfance pour tous. Un nouveau contrat de concession vient d'être signé jusqu'en septembre 2024.

Le Multi-accueil est ouvert à 30 berceaux bien que les locaux aient été prévus pour 42. Le renouvellement de concession effectué en 2019 prévoit, lui aussi, 30 berceaux afin de maintenir un équilibre entre les différents modes de garde sur la commune. Pour accueillir les enfants et entretenir les locaux, 13 agents se relaient.

Les enfants sont accueillis dans trois sections disposant chacune de salles de salles qui leurs sont propres. Les groupes ne sont pas fonction de l'âge mais de l'autonomie des enfants et de leur développement psychomoteur. Ils sont donc évolutifs chaque année.

Pour inscrire leurs enfants au multi-accueil, trois types de contrats existent.

- L'accueil régulier : Les dossiers sont étudiés en commission selon des critères validés par la CAF et le conseil municipal. Les commissions d'attribution des places ont lieu au moins deux fois par an en avril et octobre.

- L'accueil occasionnel : Les temps d'accueil sont fixés selon les places disponibles.

- L'accueil d'urgence : Ces demandes sont traitées au cas par cas. Il est pas considéré comme une urgence une assistance maternelle en arrêt de travail. Pour les cas d'urgence, le contact se fait par téléphone.

Les différents types de contrats sont détaillés dans le règlement intérieur du multi-accueil.

Les tarifs suivent le barème national imposé par la CAF :

- Le projet pédagogique

→ La crèche se veut un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et d'action. Elle a pour objectifs :

→ Pour les tous petits :

- Accueillir individuellement l'enfant et sa famille
- Respecter le rythme de chaque enfant
- Favoriser l'éveil de l'enfant, son autonomie et préparer sa socialisation
- Favoriser l'implication des parents dans la vie de la structure

→ Pour les familles :

- Offrir un lieu ressource, de rencontres et d'échanges
- Permettre aux parents d'échanger sur les questionnements, les difficultés ou les appréhensions qu'ils rencontrent dans leur rôle de parents
- Offrir des activités d'information ou de formation (ateliers, conférences) s'adressant aux familles
- Favoriser la capitalisation des ressources « famille » afin d'offrir ou de promouvoir des activités ou des services pouvant satisfaire les besoins non comblés des familles
- Favoriser la relation parents/enfants

Le nouveau projet pédagogique évalue les pratiques professionnelles du quolibien en fonction des thèmes suivants :

- L'adaptation
- Les séparations et les renouvelles
- Le sommeil
- Les repas
- Les Ateliers d'Éveil
- Les jeux libres

L'équipe poursuit chaque année sa réflexion sur certains thèmes comme les règles de vie ou les déplacements au sein de la crèche et les sorties.

En 2019 le projet pédagogique a été décliné en 3 projets de section, ceci afin de détailler plus finement les pratiques pédagogiques.

Chaque projet de section reprend les pratiques éducatives du projet pédagogique en ce qui concerne les actions communes : accueil en multi-âge le matin et le soir, accueil des familles etc.

La rédaction des projets de section s'est achevée en septembre et ils ont été remis aux parents en octobre. Cette réflexion a aussi permis de doter chaque section d'un nom : les explorateurs, les aventuriers, les globe-trotteurs.

Les activités proposées / Les partenariats

De nombreuses activités sont proposées aux enfants chaque jour. L'équipe privilégie les activités de mercredi, essentielles au développement des enfants accueillis. De plus, les professionnelles ont la volonté de mettre en avant les différences en développant de nombreuses activités autour du langage des signes.

Les animations proposées varient en fonction de l'autonomie des enfants et sont donc proposées par section. Tous artistes, tous archis, tous conteurs, tous explorateurs et tous maestros sont de grands thèmes qui se déclinent dans chaque groupe.

Des sorties sont aussi organisées. Que ce soit pour aller chercher le pain ou pour visiter Brest.

En dehors de ces activités proposées par l'école permanente, les enfants reçoivent régulièrement la visite de Valérie de la Guilthèque. Le multi-accueil est aussi adhérent à l'AGORA et donc à la bibliothèque ce qui permet d'emprunter des jeux et même de faire déplacer un groupe à la bibliothèque.

De plus, les enfants accueillis bénéficient des différentes passerelles existantes (écoles maternelles, ALSH) et reçoivent aussi à travers le RPAM le visite d'enfants accueillis chez les assistantes maternelles de la commune.

Des temps forts sont, par ailleurs, proposés dans l'année. Enfance Pour Tous organise, en effet, des Journées nationales à thème. A Guilers, une kermesse annuelle ainsi que des spectacles sont planifiés.

De nombreuses personnes interviennent aussi au sein de la structure pour mener des activités ou soutenir et accompagner le personnel titulaire. Ainsi, un médecin intervient quatre heures par mois. Maëlle SALOU, psychologue, est présente dix heures par mois pour du soutien professionnel et au management et mener des groupes d'analyse de pratiques. Benoît DEBONS, kirôshéopathe, est présent une heure chaque lundi. Enfin, Fred LINSOLAS, musicien mène tous les mercredis une heure d'activités et organise aussi tous les spectacles de l'année.

En termes de partenariats, un comité de pilotage réunissant CAF, PMI, direction du Multi-accueil, enfance pour tous, municipalité et parents est organisé chaque année. C'est un temps de présentation du bilan de l'année et d'échanges sur les problématiques du multi-accueil.

La place des familles dans la structure

La place des parents au sein de la structure est favorisée. En plus des contacts directs quotidiens, les parents ont accès à des informations via un affichage permanent et un espace crèche numérique. Une boîte à idées est aussi à leur disposition à l'entrée.

Les parents sont très impliqués dans la structure. Trois d'entre eux (1 par section) sont représentants au conseil de crèche qui se réunit 1 fois par an. Ils sont les intermédiaires entre les parents et les professionnels. Des réunions sont aussi organisées pour les parents notamment à la rentrée pour expliquer le fonctionnement de la structure.

Les familles sont régulièrement invitées à ces ateliers parents/ enfants et à des vernissages. Ces moments permettent de rencontrer l'équipe et de développer le lien de confiance existant. De plus, certains parents sont volontaires pour aider à l'organisation d'événements comme la kermesse ou le spectacle de décembre. Pour preuve de l'implication des parents dans la structure, un papa a même accueilli un atelier d'éveil à l'espagnol pour les petits.

Le multi-accueil organise aussi des ateliers-crèche au moins deux fois par an et une journée des parents durant laquelle ils sont invités à participer aux ateliers avec les enfants et proposés.

A partir de septembre 2019, l'éducatrice de jeunes enfants de la structure animera une fois par trimestre un atelier de soutien à la parentalité dont le thème sera choisi en fonction d'un sondage réalisé.

Enfin, les parents sont régulièrement consultés, quant à leur satisfaction de la structure, par des questionnaires.

Evaluation quantitative

| Multi-accueil "Les petits poussins" | | | | | | |
|---|------|------|------|------|------|------|
| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 |
| Capacité d'accueil | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| Nombre d'enfants inscrits | 104 | 100 | 96 | 86 | 86 | 74 |
| Nombre de familles accueillies | 93 | 94 | 97 | 66 | 66 | 60 |
| Nombre d'enfants accueillis par place | 3,4 | 3,33 | 3,2 | 2,9 | 2,9 | 2,5 |
| Détail des contrats | | | | | | |
| Il peut y avoir plusieurs contrats dans l'année pour le même enfant | | | | | | |
| Nb de contrats accueils réguliers | 38 | 48 | 48 | 41 | 41 | 49 |
| Nb de contrats occasionnels | 36 | 43 | 40 | 46 | 46 | 34 |
| Nb de contrats d'adaptation | 54 | 23 | 42 | 14 | 14 | 22 |
| Urgence | 1 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Nb de jour des contrats réguliers | | | | | | |
| 1/semaine | | 7 | 0 | 4 | 4 | |
| 2/semaine | | 8 | 5 | 1 | 1 | 15% |
| 3/semaine | | 11 | 10 | 6 | 6 | 13% |
| 4/semaine | | 10 | 14 | 13 | 13 | 28% |
| 5/semaine | | 15 | 25 | 22 | 22 | 57% |

Le nombre d'enfants accueillis est en baisse depuis 2014 cependant le taux de remplissage de la structure reste élevé.

Cela s'explique car en 2014, les contrats de la hâta-garderie ont été entièrement repris par le multi-accueil. Pour le plaisir, il s'agissait de petits contrats d'accueil d'1 à 2 jours par semaine. Plusieurs enfants pouvaient donc être accueillis pour une seule place ouverte. Aujourd'hui, 80% des contrats réguliers sont d'au moins 4 jours par semaine. Ainsi, en 2018, pour une place, 2,5 enfants sont accueillis contre 3,4 en 2014.

Bilan : Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- L'équipement et le matériel mis à disposition sont neufs. C'est donc très agréable pour travailler.
- Les partenariats s'enrichissent au fil du temps et les relations entre les acteurs sont sereines.
- L'équipe profite de formations intéressantes via la CAF et Enfance Pour Tous.

Faiblesses

- La collectivité a fait le choix de déléguer la gestion du service, une mise en concurrence est relancée tous les 3 ans et peut potentiellement impacter le personnel de la crèche en cas de changement de délégataire.

Perspectives

- Maintenir l'existant en termes de nombre de places.
- Aller plus loin sur la communication gestuelle vers les enfants.
- L'ouverture du guichet unique est attendue avec impatience. Cela permettra un réel suivi des familles sur la commune.

c. Les assistantes maternelles

Depuis de nombreuses années, des assistantes maternelles exercent à Guilers.

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|----------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Agrières | 64 | 67 | 71 | 71 | 69 | 80 | 81 | 85 | 79 | 79 | 74 | 75 |
| Actives | 61 | 57 | 67 | 61 | 63 | 68 | 65 | 72 | 66 | 67 | 64 | 50 |

Le nombre d'assistantes maternelles sur la commune est relativement stable. L'animatrice du RPAM constate que depuis plusieurs années, les assistantes maternelles acceptent de plus en plus de contrats courts (2-3 jours/semaine), de contrats avec horaires variables, horaires atypiques, travail le samedi. Cette évolution s'est accentuée avec l'ouverture du multi-accueil en 2014, le MAC n'accueillant que sur des horaires classiques.

Outre les animations du RPAM, certaines assistantes maternelles ont ressenti le besoin de sortir de leur isolement professionnel et se sont donc regroupées en associations.

Sur la commune, il existe deux associations d'assistantes maternelles, "l'âge tendre et les toupinoues,

(6) l'âge tendre

- Le fonctionnement général

L'âge tendre est une association loi 1901 créée le 24 juin 1992 par des assistantes maternelles. Elle leur permet de se retrouver avec ou sans enfants pour des activités ou des réunions mais aussi pour remplir leur isolement professionnel.

Le nombre d'adhérents fluctue chaque année. En 2018, on compte 24 assistantes maternelles de Guilers et Saint-Renan adhérentes à l'association.

A travers cette association, de nombreuses activités sont proposées aux enfants en garde chez les adhérents. Certaines sont même proposées par des intervenants extérieurs ce qui est inenvisageable pour une assistante maternelle seule.

- Le projet pédagogique

Comme dans toute association, les adhérents doivent partager des valeurs communes et poursuivre des objectifs communs.

Pour les adhérents de l'âge tendre, l'objectif pédagogique recherché est la préparation de l'enfant à la vie en collectivité notamment à l'école maternelle. L'association se veut donc un tremplin pour une bonne adaptation par les rencontres régulières organisées. Les adhérents souhaitent que l'enfant apprenne à s'intégrer à un groupe, à faire partie d'un collectif et connaisse la notion de partage.

L'association a aussi pour objectif de rassembler les assistantes maternelles en leur permettant de sortir de leur isolement professionnel par des échanges d'expériences.

L'âge tendre a aussi un lieu qui permet :

- de regrouper et dynamiser le réseau d'assistantes maternelles à la journée.
- d'être un lieu d'information et de formation pour les assistant(e)s maternelle(s) et les parents.
- de collaborer avec tous les organismes et associations concernés par la petite enfance.

- Les activités proposées / Les partenariats

L'association organise des activités pour les professionnelles adhérentes. Certaines sont à destination des enfants mais d'autres s'adressent exclusivement aux assistantes maternelles.

→ Les activités pour les enfants accueillis :

Des activités sont proposées tous les jours sauf le lundi.

- Tous les mardis matin, à groupes profitent d'une séance de psychomotricité avec Nadine PAUL, éducatrice spécialisée. Les séances se construisent généralement comme ceci :
 - Parcours de psychomotricité (sensations plantaires par différents pallonnages, parcours de moquette, journaux...), grimper, sauter (trampoline)
 - Petite manipulation (puzzles, perles en bois, papier, gommettes, pâte à modeler...)
 - Relaxation : se laisser aller dans des tissus, bercier, massages avec des balles
 - Souffle : ballons de baudruche, plumes, bulles, pincesaux
 - Comptines, danses
 - Découverte des instruments de musique ainsi que l'écoute de différents sons (oris d'animaux, bruits d'eau, etc.)
- Tous les mercredis, du bricolage est proposé aux enfants les plus grands par les assistantes maternelles.
- Un vendredi sur deux, Fred Linsolas, musicien, propose de l'éveil musical aux petits. Les séances se construisent comme ceci :
 - Accueil des enfants par des petites chansons.
 - Puis découverte d'instruments de musique
 - Manipulations des instruments par les enfants
 - Fin de séance par une petite chanson.

Hormis ces temps d'activités, les assistantes maternelles profitent également des ateliers proposés par l'animatrice du RPAM. Celles qui le souhaitent, fréquentent aussi la Guiltinique.

Enfin, elles participent à toutes les passerelles initiées entre les acteurs de la petite enfance de la commune (écoles maternelles, ALSH, Multi-accueil).

→ Les temps dédiés aux assistantes maternelles :

Les assistantes maternelles se retrouvent souvent, en soirée, sur des temps de réunions et d'échanges. Ces temps permettent de faire émerger de nouvelles idées et de discuter de problématiques communes. Elles ont, par exemple, participé à une soirée cuisine avec une nutritionniste à Saint-Renan.

Elles sont aussi présentes sur les temps d'échanges ou soirées bricolage organisés par l'animatrice du RPAM.

- La place des familles dans la structure

Les relations avec les familles se font de manière informelle, le plus souvent par oral, à l'arrivée ou au départ des enfants.

Les familles sont demandeuses d'activités et apprécient donc la diversité proposée.

Les adhérents constatent cependant que les parents sont de plus en plus exigeants. Ils ont plus d'attentes et se déchargent beaucoup de l'éducation de leurs enfants sur les tiers. Un certain nombre d'entre eux veulent tout sans faire d'efforts. Les assistantes maternelles remarquent qu'il y a de plus en plus d'enfants mais il est très compliqué de les grandir et d'imposer une autorité.

- Leur donner confiance en eux pour qu'ils se sentent à l'aise et à plus long terme favoriser la socialisation au sein d'un groupe et les préparer ainsi à la collectivité qu'est l'école tout en tenant compte du rythme de chacun
- Richesse des activités proposées

- Les activités proposées / Les partenariats

En adhérent à l'association, les assistantes maternelles peuvent participer à de nombreuses activités :

- Atelier matricité avec un intervenant (2 fois par mois)
- Evénement musical avec Fred LINSOLAS (2 fois par mois)
- Lecture de contes à la Guiltèque (en fonction des dates chaque assistante maternelle doit s'inscrire)
- Atelier bricolage toutes les semaines
- Ateliers historiques
- ...

Des temps forts sont aussi organisés :

- Le carnaval
- Le spectacle de Noël
- ...

Les adhérentes exerçant à Guilers peuvent aussi, si elles le souhaitent, participer aux activités proposées par le RPAM et par la Guiltèque.

Pour toujours proposer des activités différentes aux enfants accueillis, les assistantes maternelles se retrouvent lors de réunions ou de répétitions sur un temps fixe. Une commission bricolage a aussi vu le jour ce qui permet de proposer de nouvelles idées.

Les assistantes maternelles peuvent aussi participer aux différentes passe-elles (écoles maternelles, ALSH...).

- La place des familles dans la structure

Les recours des familles se font lors de temps informels souvent lorsque les parents viennent ou viennent d'arriver leurs enfants. Les parents sont satisfaits de voir leurs enfants participer à des activités. Cela développe la socialisation des petits tout en respectant leur rythme.

Les assistantes maternelles constatent cependant une évolution du comportement des enfants qui sont de plus en plus difficiles. La violence est de plus en plus présente. Cela vient peut-être de l'éducation donnée par les parents qui se déchargent de plus en plus sur les tiers.

- Bilan : Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Les locaux mis à disposition pour les activités sont parfaitement adaptés aux enfants. (Seul bémol à la maison de l'enfance où le petit escalier à l'entrée est parfois difficile avec plusieurs enfants)
- Les temps de rencontre permettent de rompre l'isolement professionnel.
- Satisfaction sur les ateliers proposés par le RPAM.

- Bilan : Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Locaux de regroupement très agréables et bien équipés (vélos, jardin...)
- Se rencontrer a des avantages pour les assistantes maternelles mais aussi pour les enfants car cela permet une approche de la collectivité.
- Des activités proposées par des intervenants qui permettent de diversifier l'offre.

Faiblesses

- Il est difficile de faire des groupes pour les activités car il faut tenir compte des contrats de chaque assistante maternelle et de l'âge des enfants accueillis.
- Les assistantes maternelles trouvent que le multi-accueil leur a pris des places. Quand elles n'ont plus de bébés en garde, il est difficile de retrouver des contrats. Cela se régule actuellement, la collectivité a maintenant son choix d'ouverture du multi-accueil à 30 berceaux afin de ne pas impacter cet équilibre naissant.

Perspectives

- Maintenir l'existant et garder les intervenants et les créneaux horaires obtenus (qui étaient insuffisants dans le dernier CEI). La PMI impose un maximum de 2 activités par semaine pour les enfants, les interventions ne seront donc pas augmentées.
- Des temps forts en préparation : lotto, arbre de Noël...

(b) Les trépassés

- Le fonctionnement général

Les trépassés est une association loi 1901. Elle a été créée en juillet 2013 par des assistantes maternelles désireuses de se retrouver pour mener des projets communs et sortir de l'isolement professionnel du travail à domicile. Actuellement, 20 assistantes maternelles sont adhérentes mais elles n'exercent pas toutes à Guilers.

Elles se regroupent le lundi à la maison de l'enfance et le jeudi dans l'espace petite enfance de l'AGORA.

Les activités organisées peuvent accueillir 12 enfants.

- Le projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'association prévoit des objectifs pour les professionnels mais aussi pour les enfants. Ces objectifs sont communs à toutes les adhérentes.

→ Les objectifs pour les professionnelles :

- Faire valoir la qualité de notre travail en tant que professionnel de la petite enfance afin que les enfants accueillis puissent s'épanouir dans un endroit sécurisé
- Pouvoir proposer des activités favorisant l'éveil et le développement psychomoteur
- Se rencontrer avec les enfants et les autres assistantes maternelles pour rompre l'isolement
- Pouvoir s'enrichir par les pratiques de chacune, par l'échange d'idées, d'activités

→ Les objectifs pour les enfants :

- Favoriser le développement et l'éveil des enfants par l'acquisition progressive de la motricité dans un lieu adapté à leurs besoins
- Leur permettre d'acquiescer leur autonomie et éveiller leur curiosité à travers différentes activités

Faiblesses

- Les assistantes maternelles ressentent une concurrence avec le Multi-accueil. En effet, certaines familles déposent un dossier en crèche. Le dossier n'est pas accepté, les familles se tournent donc vers une assistante maternelle mais dès qu'une place se libère, ils rompent le contrat.

Perspectives

- Continuer de proposer des activités variées.
- Les assistantes maternelles attendent avec impatience l'ouverture du guichet unique.

(2) Les Maisons d'Assistants Maternelles (MAM)

En 2018, l'offre d'accueil des jeunes enfants s'est diversifiée sur la commune avec la création de deux Maisons d'Assistants Maternels.

(a) La formation des p tits loups

Le fonctionnement général

La formation des p tits loups a ouvert ses portes le 27 août 2018. Elle est le fruit du regroupement de trois assistantes maternelles, deux exerçant précédemment sur la commune et la troisième à Brest. Elles ont chacune un agrément pour 4 enfants, la structure permet donc d'accueillir 12 enfants. Chaque assistante maternelle est maître de ses contrats mais le travail en MAM permet aux assistantes maternelles de s'échanger entre elles pour terminer plus tôt une fois par semaine et pour emmener les enfants en activité, sous réserve que les parents aient complété une délégation d'accueil.

La MAM est ouverte du lundi au vendredi. Il n'y a pas d'horaires définis car ils évoluent en fonction des contrats de chacune et la mise en place d'heures d'ouverture est déconseillée par la PMI.

L'accueil des enfants se fait dans un local dédié, parfaitement adapté aux enfants. Cela permet aussi aux assistantes maternelles d'avoir une séparation entre vie privée et vie professionnelle et de travailler en équipe.

Pour ouvrir la MAM, la difficulté principale a été de trouver un local. Cependant, un avantage notable les a aidés : elles étaient toutes trois déjà assistantes maternelles avant et avaient donc de l'expérience.

Les activités proposées / Les partenariats

Les assistantes maternelles proposent aux enfants des activités en fonction de leur âge et des saisons. Bricolage, peinture, lecture, comptines, sorties. Il y en a pour tous les goûts. Mais la vie quotidienne donne aussi lieu à des activités comme la fabrication de nuggets pour le repas de midi...

Une fois par mois, une intervenante vient proposer de l'atelier et de la motricité aux enfants accueillis. Tant toutes adhérentes d'une des associations d'assistantes maternelles de la commune, elles profitent également des activités proposées. De plus, elles participent aux ateliers organisés par la Bibliothèque et par le RPAM. Les ateliers du RPAM entre adultes sont aussi très appréciés.

Enfin, elles participent aux différentes passerelles existantes entre les acteurs de l'enfance du territoire : ALSH, écoles maternelles...

La place des familles dans la structure

Les échanges avec les familles se font, comme dans les autres structures, de manière informelle lorsque les parents viennent chercher ou amener leurs enfants. Les assistantes maternelles ont aussi mis en place un cahier de vie par enfant ce qui permet de raconter ce qu'ils ont fait dans la journée.

Les parents apprécient le principe de MAM. Cela en rassure même certains qui comparent la structure à une micro-crèche. C'est une structure collective de taille intermédiaire. Certains parents avaient déjà un contrat avec une assistante maternelle avant le passage en MAM, leur retour sur ce changement est positif.

Les assistantes maternelles relèvent cependant que les parents et les enfants sont de plus en plus consommateurs d'activités. Elles notent aussi que les enfants sont de plus en plus difficiles et remarquent aussi un problème dans la relation aux enfants.

Bilan : atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Les assistantes maternelles apprécient le travail en équipe en MAM.
- Le travail en MAM permet un relais entre assistantes maternelles.
- Elles n'ont aucun regret à s'être lancées dans cette aventure.

Faiblesses

- Le financier : aucune aide n'est octroyée lors de la création d'une MAM.
- Amplitude horaire de travail plus importante, c'est donc plus fatiguant.

Perspectives

- Maintenir l'existant.
- Poursuivre l'aventure à trois assistantes maternelles

(b) La petite cabane

La petite cabane a ouvert ses portes en 2018. Trois assistantes maternelles y exercent et accueillent chacun 4 enfants. Malgré plusieurs relocations, nous n'avons pas eu les rencontrer pour le présent diagnostic.

2. L'enfance et l'adolescence

Comme pour la petite enfance, la commune de Guilers propose aux enfants plusieurs structures collectives d'accueil couvrant tous les moments de la journée et toutes les périodes de l'année. Moyen de garde ou temps d'activité, différentes solutions existent en fonction de l'âge et de l'envie des enfants et des besoins des familles.

a. L'accueil de loisirs les flamboyants

ALSH Les Flamboyants accueille les jeunes guiliériens depuis 1991. Il est géré par l'association l'amicale laïque.

Le fonctionnement général

ALSH a investi les nouveaux locaux de la maison de l'enfance en 2014. Il accueille les enfants de 3 à 12 ans mercredi et vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Sur certains séjours, les jeunes de 12 à 15 ans peuvent aussi s'inscrire ; notamment pour le séjour au ski.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas : mercredis et petites vacances scolaires. L'été, les inscriptions se font uniquement à la journée pour permettre aux animateurs la mise en place d'activités plus conséquentes.

Les tarifs, revus ces dernières années, sont fonction du quotient familial. Une adhésion à "amicale laïque de 11,50€ est aussi demandée chaque année. Pour les séjours, une grille tarifaire est mise en place en fonction de la durée et des activités proposées.

| Quotient < 850 | Journée complète | % Journée avec repas | % Journée sans repas |
|---------------------------|------------------|----------------------|----------------------|
| Quotient entre 850 et 750 | 7,00€ | 5,00€ | 3,00€ |
| Quotient entre 750 et 650 | 12,50€ | 9,00€ | 3,50€ |
| Quotient entre 650 et 550 | 18,00€ | 12,00€ | 6,00€ |
| Quotient entre 550 et 450 | 23,50€ | 13,50€ | 10,00€ |
| Quotient > 450 | 29,00€ | 14,50€ | 14,50€ |

Pour accueillir les enfants, l'équipe est composée à l'année de quatre personnes pour à l'ETP (1 directrice, 1 directrice adjointe, 0,5 agent de restauration, 0,3 agent d'entretien). Outre ces personnes, ce sont environ 10 animateurs présents sur les jours d'ouverture.

Le projet périscolaire

Le centre de loisirs fonctionne en quatre groupes : les 3-4 ans, les 5-6 ans, les 6-8 ans et les 9-12 ans. Cela afin de respecter les besoins, les intérêts et les rythmes de vie de chacun.

C'est un lieu de vie où l'enfant doit pouvoir évoluer en toute confiance, découvrir, expérimenter, partager, être écouté, choisir, prendre du plaisir, s'amuser, se reposer...

Des réunions régulières sont organisées avec les enfants, elles permettent dans un premier temps de discuter des règles de fonctionnement du centre et dans un deuxième temps de relever leurs attentes pour les activités.

Les activités sont proposées aux enfants. Ils ont donc le choix de faire ou ne pas faire ce qui est proposé. Des ateliers restent accessibles tous les matins et des espaces "je peux faire seul" permettent à l'enfant de s'investir selon ses envies.

Sont proposés pendant les petites vacances des stages sur plusieurs jours et l'été des camps et des stages.

Les activités proposées

Des activités diverses sont proposées chaque jour d'ouverture aux enfants : manuelles, sportives, artistiques, elles permettent à tous de développer leurs connaissances dans des domaines variés.

Les familles étant de plus en plus demanduses d'activités de consommation, un planning de sorties est mis en place. Les parents inactivent leurs enfants en fonction de leurs choix. En parallèle, des activités sont mises en place sur le centre. Ces activités sont proposées en fonction d'un thème défini par l'équipe. Ce thème, "le conducteur" de la période, est généralement efférent en fonction des tranches d'âge et change entre chaque période de vacances et chaque semaine durant les vacances. Ces derniers temps, les animations proposées ont été sur les thèmes suivants : quand je serai grand, "l'atelier des animaux", "Jouons avec le printemps", "sur les chapoux d'roue", "Mets tes Baskets!"...

A chaque période de vacances, des stages de plusieurs jours sont aussi proposés. Ils permettent aux enfants de s'investir à une nouvelle activité ou de se perfectionner dans un domaine.

Des séjours sont aussi mis en place chaque année. L'incommodable séjour au ski pendant les vacances d'hiver mais aussi environ six séjours durant l'été. Ils sont ouverts à différentes tranches d'âge afin de permettre à tous de vivre en collectivité dans un cadre différent de celui de l'ALSH. Ces séjours permettent aussi aux enfants d'acquies une plus grande autonomie notamment en ce qui concerne la vie quotidienne (repas, hygiène, ...). Plusieurs séjours sont aussi créés avec l'aide des enfants en fonction de leur âge.

Les partenariats

Outre ses partenaires institutionnels que sont la CAF, la DDCS et la Mairie, d'autres liens se nouent entre l'ALSH et les différents acteurs du territoire.

L'implémentation des flamboyants à la Maison de l'enfance a permis de développer les partenariats avec le multi-accueil et les assistantes maternelles et même de créer des passerelles.

L'ALSH participe ainsi à la décoration du hall de la maison de l'enfance avec les autres structures utilisant ces locaux.

Cette année, l'école de musique et de danse est venue présenter le spectacle « Pierre et le loup » aux enfants durant le temps d'accueil. Ce partenariat ne va pas aller plus loin car des animateurs sont compétents dans les domaines de la musique et de la danse et peuvent donc proposer, eux-mêmes, des activités aux enfants.

En 2018, un partenariat a aussi été créé avec l'ASG (Club de football) permettant à des jeunes de s'initier ou de se perfectionner en football. Ce partenariat ne sera pas, pour l'instant, reconduit car l'ASG a monté ses propres stages.

La place des familles dans la structure

Les parents sont les premiers partenaires de l'ALSH à qui ils confient leurs enfants. La communication avec eux se fait par les canaux traditionnels (site internet, affiches, mail...) mais surtout par contact direct quand ils viennent chercher leurs enfants et lors des permanences les jours d'ouverture. La permanence du mardi soir en période scolaire a été supprimée car l'ALSH fait désormais appel à un prestataire de service pour les repas. Ce prestataire demandant les chiffres le lundi, il n'y a plus lieu d'assurer la permanence du mardi.

En dehors des permanences, les parents peuvent aussi joindre l'ALSH par téléphone. Les échanges avec les familles se font le plus souvent de manière informelle.

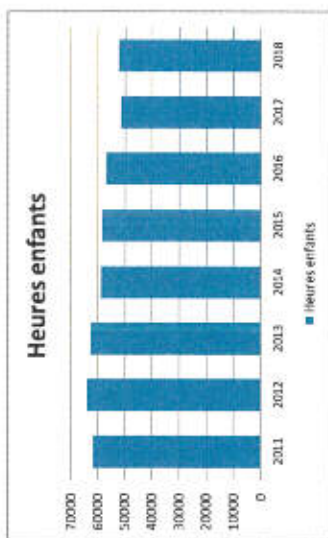
Evaluation quantitative

Le nombre d'adhérents et d'heures enfants ont évolué ces dernières années au rythme des successives réformes des rythmes scolaires.

Le passage à la semaine de 4 jours et demi a fait baisser les fréquentations qui repartent à la hausse en 2018 avec le retour à 4 jours d'école.

En moyenne ces 8 dernières années, l'ALSH accueillait 400 adhérents par an.

| | - 6 ans | + 6 ans | Total |
|------|----------------|---------|-------|
| 2011 | Nb d'adhérents | | 513 |
| | Heures enfants | | 62816 |
| 2012 | Nb d'adhérents | | 543 |
| | Heures enfants | | 64146 |
| 2013 | Nb d'adhérents | | 510 |
| | Heures enfants | | 62840 |
| 2014 | Nb d'adhérents | | 520 |
| | Heures enfants | | 58644 |
| 2015 | Nb d'adhérents | 101 | 338 |
| | Heures enfants | 25102 | 58412 |
| 2016 | Nb d'adhérents | 130 | 339 |
| | Heures enfants | 21300 | 60990 |
| 2017 | Nb d'adhérents | 155 | 311 |
| | Heures enfants | 16170 | 51898 |
| 2018 | Nb d'adhérents | 252 | 302 |
| | Heures enfants | 21022 | 52414 |



Bilan Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Des locaux très agréables pour travailler et accueillir le public.
- Les animateurs restent d'années en années et deviennent professionnels de l'animation. Il y a donc de moins en moins d'étudiants dans les effectifs.

Faiblesses

- La baisse des fréquentations ces dernières années a entraîné une baisse des financements. Certains projets comme l'école de cirque ont donc dû être arrêtés.
- La baisse des financements s'explique aussi par la mise en place de la nouvelle grille tarifaire selon les contraintes CAF. Les tarifs étant moins élevés, une baisse des recettes a été constatée.
- Il est parfois difficile de recruter des animateurs.

Perspectives

- Maintenir l'existant.
- Faire découvrir aux enfants de nouveaux thèmes.
- L'ALSH « Les Flamboyants » souhaite que la collectivité mette en place un plan mercredi. Si ce dispositif voit le jour, il nécessitera un travail permanent fort. Des discussions ont eu lieu avec l'association au cours de l'année 2019. D'un commun accord, il a été décidé de ne pas poursuivre en ce sens.

b. Les accueils périscolaires municipaux

Chaque groupe scolaire public dispose d'un ALSH périscolaire déclaré auprès des services de la DDSCS. Situés au sein des écoles, ils accueillent les enfants avant et après l'école et durant la pause méridienne.

Le fonctionnement général

Les ALSH périscolaires accueillent les enfants accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h30, de 16h30 à 18h et durant les 2 heures de pause méridienne (11h45-13h45 ou 12h-2sh). Ils peuvent accueillir 48 enfants chacun soit 96 au total. Durant la pause méridienne, seules les activités sont déclarées à la DDSCS. Deux accueils sont ouverts sur la commune : un à Pauline Kergomard et un à Chateaubriand.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants en mairie ou sur le portail famille jusqu'au dimanche soir pour la semaine suivante. Elles peuvent donc modular leurs réservations à leur gré.

Les tarifs votés en conseil municipal prennent en compte les quotients familiaux. La dernière révision de tarifs a été faite pour le montant 2019 suite à la réforme des rythmes scolaires. Les tarifs de la tranche la plus basse ont été revus à la baisse afin de permettre une meilleure accessibilité pour les familles à faibles revenus et de répondre aux nouvelles orientations CAF.

| OF | Restauration scolaire | | Accueil matin | | Accueil soir | |
|-----------------------------|----------------------------------|-------------|---------------|------------------------|--|--|
| | Maternelle | Elémentaire | Gardié matin | Surveillance 16h30/17h | Gardié soir jusqu'à 18h (inclus la surveillance) | Gardié soir après 18h (inclus la surveillance) |
| Entier | 3,7 | 3,8 | 2,8 | | 3 | 3,1 |
| Quotient >1200 | 3,5 | 3,8 | 2,7 | | 2,9 | 3,0 |
| Quotient entre 1200 et 1000 | 3,5 | 3,7 | 2,6 | | 2,8 | 2,9 |
| Quotient entre 1000 et 900 | 3,4 | 3,5 | 2,5 | 0,5 | 2,7 | 2,8 |
| Quotient entre 900 et 780 | 3,1 | 3,4 | 2,3 | | 2,5 | 2,6 |
| Quotient entre 780 et 650 | 2,9 | 3,1 | 2,1 | | 2,3 | 2,4 |
| Quotient entre 650 et 520 | 2,5 | 2,7 | 1,5 | | 1,7 | 1,8 |
| Quotient <520 | 1,9 | 2,1 | 1 | | 1,2 | 1,3 |
| Occasionnels | | 4,7 | | | | 3,5 |
| Panier repas | 1/2 tarif du tarif correspondant | | | | | |
| Adhésifs | 5,8 | | | | | |

Pour encadrer les enfants, une équipe a été formée sur chaque site. Les animateurs sont titulaires d'un BMEF ou d'un CAP Petite Enfance. Les discours sont eux, titulaires du BAPE. Ces équipes sont encadrées par la coordinatrice périscolaire dont le poste à D,3 ETP a été créé à la rentrée 2015-2016. Ce poste a permis une meilleure cohésion entre les 2 ALSH notamment à travers les temps de coordination organisés entre les directeurs.

Le projet pédagogique

En concertation avec les équipes d'animation, le projet pédagogique est retravaillé tous les ans. Les objectifs découlent de la charte éducative de la ville, le jeu sous toutes ses formes, restant l'outil essentiel. Après l'année 2018-2019 sur le thème de l'agriculture, tout en laissant le vivre ensemble au sein des projets, l'année 2019-2020 sera placée sous le thème des arts.

| Objectifs | Constats | Moyens |
|---|---|---|
| Faire régner une atmosphère de détente, de bien-être et de loisirs. | On associe souvent les accueils de loisirs périscolaires à l'école or ce sont des lieux totalement différents à savoir des lieux de séparation ou de transition entre la famille et le milieu scolaire. | En facilitant la séparation entre l'enfant et sa famille. Par l'accueil personnalisé des enfants. Par le respect du rythme de vie des enfants. Par le rire et la bonne humeur. Par le libre choix des enfants de participer ou pas aux jeux et aux activités proposés. Par une souplesse d'organisation. Par l'aménagement de l'espace. |

| | | |
|---|--|--|
| Favoriser l'imaginaire, la créativité, la curiosité, la découverte. | L'imaginaire est un besoin de l'enfant. Il est à la source des apprentissages. | En jouant. En laissant dessiner l'enfant librement. En utilisant la fabulation. En proposant des animations et des activités en lien avec le thème. Par la découverte d'activités culturelles, artistiques et sportives... En laissant du temps libre aux enfants. |
| Aider l'enfant à devenir citoyen, solidaire, autonome. | L'adulte agit trop souvent à la place de l'enfant. | En permettant à l'enfant de devenir autonome. En entretenant le respect (de soi, des autres et du matériel). En facilitant l'expression de tous par le dialogue et l'écoute. En attirant l'attention de l'enfant à ses droits et à ses devoirs, ainsi qu'aux différences. En sensibilisant l'enfant à l'hygiène et à celle de son environnement. En mettant en place des règles de vie. |

Les activités proposées

De nombreuses activités sont proposées aux enfants inscrits. Elles varient en fonction des compétences spécifiques des animateurs, des envies et demandes des enfants mais aussi des moments de la journée.

→ L'accueil du matin

Les enfants sont amenés à ALSH par leurs parents entre 7h15 et 8h20. Dès leur arrivée, ils participent librement aux activités. C'est un moment de séparation avec la famille qui peut être compliqué pour certains, l'équipe reste donc très attentive. Plusieurs espaces sont proposés aux enfants : jeux de société, jeux de construction, jeux d'imitation, coin lecture, coin dessin... Pour le dessin, les coloriages sont sortis de façon ponctuelle afin de permettre aux enfants de dessiner librement et de manière créative.
A 7h45, un petit déjeuner est proposé aux enfants qui le souhaitent.

→ La pause méridienne

Depuis 2007, la commune a mis en place une pause méridienne animée. Chaque jour, des ateliers sont proposés aux enfants par l'équipe d'animation et des intervenants extérieurs. Des jeux sportifs, aux activités manuelles en passant par la lecture, il y en a pour tous les goûts.

Les activités proposées varient, à chaque période, en fonction du thème choisi pour l'année scolaire. De nombreux intervenants du monde associatif guilérien et des différents services communaux sont partenaires sur ces temps.

Le centre social l'AGORA intervient plusieurs fois par semaine sur la pause méridienne. L'animatrice famille propose des ateliers autour du jonglage, de la poterie, de jeux de sociétés... L'animatrice de la cyber-commune propose, quant à elle, des ateliers informatiques en lien avec les thèmes travaillés par l'équipe permanente.

L'ASG (club de football guilérien) propose, chaque semaine, un atelier football très apprécié par les enfants. Cette intervention sur la pause méridienne a permis à de nombreuses filles de découvrir cette activité ce qui a pu être aidé à la création d'une équipe féminine au sein du club.

L'EMDS anime aussi ponctuellement des ateliers pour faire découvrir différents instruments de musique aux enfants. Elle est également partenaire en fonction des projets annuels.

L'animatrice du tennis club guilérien est aussi intervenue durant l'année scolaire 2017-2018 pour faire découvrir son sport aux enfants. Malheureusement, ce partenariat n'a pu être maintenu malgré l'intérêt porté par les enfants à cette activité.

Les agents de la médiathèque interviennent aussi un jour par semaine. Au départ, elles proposaient des ateliers à partir du livre mais il était difficile de fidéliser les enfants. Depuis septembre 2018, l'atelier se déroule sur deux séances. La première est consacrée à la lecture d'albums et la seconde à un atelier manuel en lien avec les lectures précédentes.

Les animateurs de l'espace jeunes font partie intégrante de l'équipe d'animation de la pause méridienne. A eux trois, ils proposent 3 heures d'animation par semaine. Ils mènent des activités nouvelles à chaque période ce qui permet de proposer une plus grande palette d'activités aux enfants. Du scratchball au boomwacker en passant par des ateliers couture, il y en a pour tous les goûts.

→ L'accueil du soir

Des 15h30, sur les deux sites, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation. Ce temps d'accueil débute par un goûter fourni par la collectivité.

Durant ce temps, les enfants profitent du beau temps et de l'extérieur aussi souvent que possible pour des jeux libres mais aussi pour des jeux animés par l'équipe. La garderie périscolaire doit être un moment de détente et de défilage après une journée sur les bancs de l'école durant laquelle les enfants ont été attentifs.

A Pauline Kezomari, les élèves d'élémentaire ont la possibilité de faire leurs devoirs. Ils peuvent s'isoler pour cela dans une salle sous la surveillance d'un animateur.

A Chateaubriand de nombreux enfants participent à l'aide aux devoirs proposée par la CLE (association d'aide aux devoirs de la commune) du fait de la proximité géographique. Les enfants non adhérents à la CLE ont, eux aussi, la possibilité de s'isoler pour les devoirs.

Les enfants peuvent jouer le reste de la soirée (écouter des histoires ou en lire, dessiner, manipuler et faire des activités manuelles de temps à autres en lien avec le thème de l'année).

A 18h, les ALSH ferment leurs portes.

Dans l'année, des temps forts sont aussi organisés par l'équipe :

- Semaine du goût : en lien avec la cuisine centrale et les fournisseurs
- Fête des garderies : Ce moment en fin d'année permet aux enfants des deux ALSH périscolaires, régulièrement inscrits dans l'année, de se réunir pour participer à de nombreux ateliers, en lien avec le thème annuel, proposés par les animateurs et les partenaires. C'est un moment convivial, partagé avec les familles. Les travaux réalisés pendant l'année scolaire sont aussi exposés et des panneaux photos retracent l'année.

Depuis plusieurs années, les enfants créent leur propre journal, le p'tit périod. De trois numéros annuels à la création, deux numéros sont aujourd'hui publiés annuellement. Cela permet aux enfants de faire découvrir à leurs parents et aux guilériens toutes les activités qu'ils ont découvert, les nouveaux membres de l'équipe d'animation ; mais aussi de leur donner des idées de recettes, de raconter leurs meilleures blagues... Les enfants créent aussi des cartes de vœux pour les aînés de la commune afin de développer les liens intergénérationnels sur la commune.

En 2019, ce sont les premières sorties sur ces temps qui ont vu le jour. En lien avec le thème de l'agriculture, les enfants ont visité des boulangeries guilériennes, des exploitations agricoles et sont allés faire cuire leur pain au four de lavéan. Ces sorties ont été beaucoup appréciées par les petits comme par les grands même si elles demandent une sacrée organisation.

- Les partenaires

Hormis les partenaires institutionnels que sont la CAF et la DOCS, de nombreux liens existent avec des acteurs du territoire.

Les associations sportives et culturelles inscrites sur la commune sont des partenaires importants pour les ateliers de la pause méridienne : "AGORA, l'ASS, l'AMDS,...

Des différents services communaux sont aussi des partenaires de choix : l'espace jeunes dont les animateurs interviennent midi et soir, la médiathèque, mais aussi les services techniques qui ont par exemple aidés les enfants à construire des maisons à insectes...

Les écoles publiques de la commune sont aussi des partenaires privilégiés car ce sont les mêmes enfants qui y sont accueillis. Des liens entre projets d'écoles et projet pédagogique sont régulièrement tissés. De plus, la mutualisation des locaux renforce ce partenariat.

Pour lier tous ces partenaires, des temps de concertation et d'évaluation sont régulièrement menés. La coordinatrice de l'atelier rencontre aussi individuellement les partenaires pour mener à bien les projets et en développer de nouveaux.

La place des familles dans la structure

Les parents sont les partenaires les plus importants qui confient chaque jour leurs enfants aux équipes d'animatrices.

Ils ont un contact quotidien avec les animatrices quand ils amènent ou viennent chercher leurs enfants.

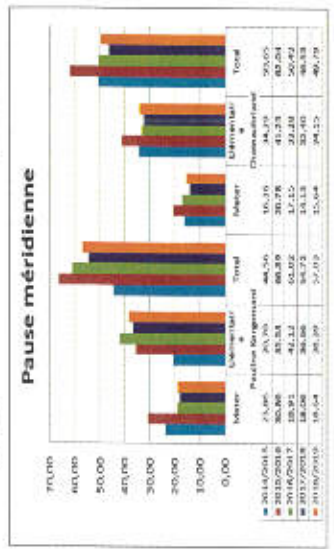
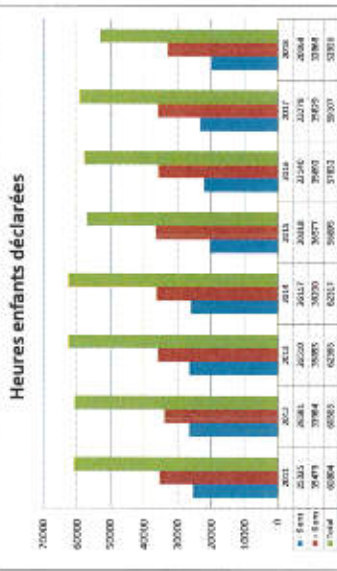
Les informations leur parviennent par affichage sur les panneaux placés devant les écoles, par mail cible, dans la presse y compris communale (Ecoliers Mag) et sont aussi disponibles sur le site internet de la ville. Une adresse mail pedagogie@chateaubriand.fr est à leur disposition en cas de questions.

Sur les sujets comme les rythmes scolaires, les parents sont consultés à travers des enquêtes.

Evaluation quantitative

Les heures enfants déclarées ces dernières années ont évolué au gré des successives réformes des rythmes scolaires et des changements de grille tarifaire. En 2015, la collectivité, afin de répondre à la demande des parents, a créé des tarifs différenciés par tranches horaires, ce qui a entraîné une diminution du nombre d'heures.

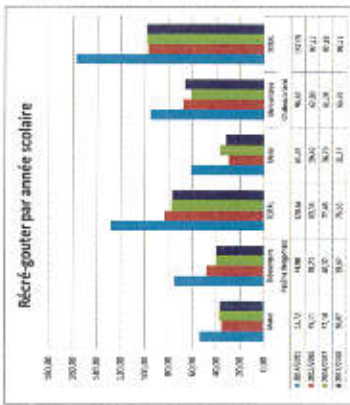
En 2018, 52936 heures de présence ont été recensées. Cette baisse est liée au passage à 4 jours d'école qui a diminué le nombre d'heures d'ouvertures des ALSH.



Parmi ces heures/enfants, les activités de la pause méridienne occupent une bonne place. Une cinquantaine d'enfants par site et par jour en bénéficient.

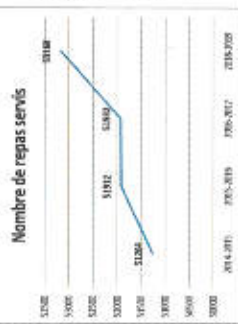
Les évolutions sont liées aux thèmes proposés qui plaisent plus ou moins aux enfants mais aussi à des

absences longues d'animateurs ou d'intervenants. La commune a aussi privilégié la surveillance de cour car les enfants sont de plus en plus nombreux.



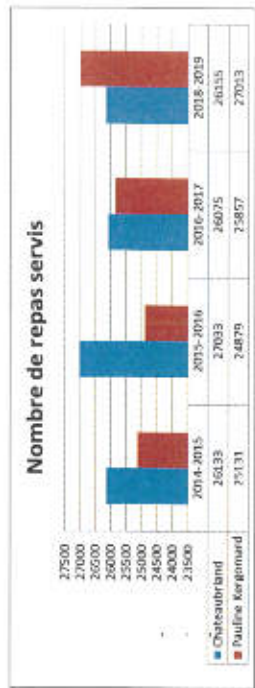
A la rentrée 2014-2015, suite au passage à la semaine de 4,5 jours, un nouveau temps a vu le jour dans les écoles publiques de la commune : le récré-gôter. C'était un temps de transition entre l'école et l'ALSH, de 16h15 à 17h. Les enfants prenaient un goûter équilibré puis jouaient dans les cours. La première année, 128 enfants à Pauline Kergomard et 157 à Chateaubriand y prenaient part. Suite à la mise en place d'une tarification (à la séance) en septembre 2015, les fréquentations ont chuté, 83 enfants à Pauline Kergomard et 97 à Chateaubriand puis ont stagné les années suivantes.

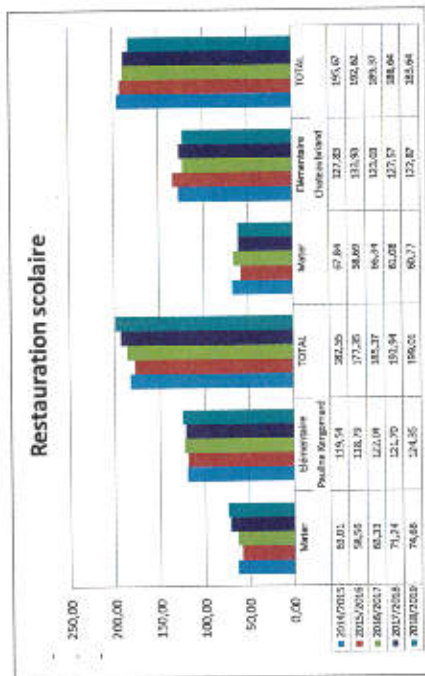
En septembre 2018, la commune est revenue à la semaine de 4 jours, le récré-gôter a donc été remplacé par un temps de surveillance. De 16h30 à 17h, les enfants non inscrits dans les ALSH périscolaires et dont les parents ne veulent être présents à la sortie des classes sont placés sous la surveillance d'agents municipaux dans les cours d'écoles. Une vingtaine d'enfants par site sont présents quotidiennement.



Durant la pause méridienne, de nombreux enfants restent dans les locaux scolaires. On constate une nette hausse du nombre de repas servis. Pour l'année scolaire 2018-2019, ce sont 33158 repas qui ont été élaborés par la cuisine centrale.

Le nombre de repas par site a évolué en fonction des effectifs scolaires. On constate donc une hausse des présences à Pauline Kergomard et une baisse à Chateaubriand. En 2018/2019, ce sont en moyenne 199 enfants à Pauline Kergomard et 183 à Chateaubriand qui fréquentaient quotidiennement le service de restauration scolaire.





Bilan : Atouts, Faiblesses, Perspectives

- Atouts**
 - La création du poste de coordination périscolaire a permis d'avoir une cohérence entre les deux sites périscolaires.
 - Du personnel qualifié dans les accueils périscolaires et des agents qui interviennent sur toutes les tranches d'âge ce qui permet de créer du lien et de monter des passerelles.
 - Des activités variées qui permettent aux enfants de nombreuses découvertes.
- Faiblesses**
 - Un contexte financier peu favorable.
 - Il est difficile de faire prendre conscience aux parents que les enfants ont besoin d'activités encadrées mais aussi de temps de détente. En effet, les enfants n'ont pas forcément envie de participer à une activité mais ont besoin de baller ou de jouer avec les copains.
 - Il est difficile d'impliquer les associations sur des projets à long terme.
- Perspectives**
 - Maintenir l'existant.
 - Essayer de développer le partenariat avec d'autres associations de la commune.

5. L'espace Jeunes

L'espace jeunes de Guillevin est un lieu d'accueil pour les jeunes de 10 à 17 ans. Associatif jusqu'en 2009, il est dorénavant municipal et a connu de nombreuses évolutions.

La fonctionnement général

L'espace jeunes est situé dans le centre socio-culturel l'Algora. Il dispose d'un local mutualisé avec des associations en dehors des horaires d'ouverture. Dans ce lieu, baby-foot, table de ping-pong, console de jeux-

vidéos, livres, jeux sont à disposition des 12-17 ans qui peuvent aller et venir librement sous réserve d'être adhérents de l'espace jeunes.

Ce service étant déclaré auprès de la DDCS, 36 enfants peuvent participer aux activités.

Les jeunes sont accueillis les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30 et les mercredis et samedis de 13h30 à 18h30 en période scolaire. Durant les vacances, le local est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h. Les horaires peuvent varier en fonction des activités proposées.

Initialement créé pour les 12-17 ans en recherche d'activité ou d'un lieu pour se retrouver entre jeunes, il accueille depuis 2012 les 10-17 ans sur un certain nombre d'activités mais pas au foyer. Cette passerelle des ados permet aux jeunes de 10-12 ans de connaître la structure.

L'équipe d'animation est composée de 2 animateurs et d'un coordinateur à l'année, tous bénévoles du BAFC ou du BRIGES LTP. Elle est renforcée, en période de vacances scolaires, par les directeurs de deux ALSH périscolaires communaux, eux aussi titulaires de diplômes de l'animation. Quatre membres de l'équipe sont aussi titulaires du Brevet de Surveillance de Baignade et tous participent régulièrement à des recyclages de formation aux premiers secours (PSC1, SST).

Auparavant identiques pour tous, les tarifs ont évolué. Depuis le 1^{er} septembre 2017, ils tiennent compte du quotient familial des familles. Les jeunes s'acquittent d'une adhésion annuelle puis payent les activités qu'ils pratiquent selon la grille suivante. Il faut toutefois noter que près de la moitié des activités proposées sont gratuites.

| TARIFICATIONS 2017-2018 | PARTICIPATION DES JEUNES OUEDES FAMILLES | | | | | |
|---|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Quotient familial (000 à 1000) | Quotient 1 (1000 à 1500) | Quotient 2 (1500 à 2000) | Quotient 3 (2000 à 2500) | Quotient 4 (2500 à 3000) | Quotient 5 (3000 à 3500) |
| Adhésion | 2€ | 4,5€ | 5€ | 6€ | 7€ | 8€ |
| Colonne 1 : Coût de l'activité pour les enfants par participant hors charge de personnel transport. Public : 1€ hors voyage à 1€5€ activité hors voyage par transports | 0,50€ | 3€ | 1,50€ | 2€ | 3€ | 4€ |
| Colonne 2 : Coût de l'activité pour les adultes (animateur, éducateur, surveillant de Baignade, éducateur de jeunes sportifs, éducateur de loisirs, éducateur de formation) par participant | 5€ | 6€ | 5,00€ | 6€ | 7€ | 8€ |
| Colonne 3 : Coût de l'activité pour les adultes par participant hors charge de personnel transport. Public : 1€ hors voyage à 1,5€ | 0€ | 7€ | 6€ | 10€ | 13€ | 14€ |
| Stage sans transport | 1€ | 3€ | 3,50€ | 4€ | 5€ | 6€ |
| Stage avec transports | 10€ | 15€ | 14€ | 15€ | 16€ | 18€ |
| Stage hors transports + voyage (à la demande) | 12€ | 15€ | 16€ | 20€ | 22€ | 24€ |
| Stage hors transports + voyage (à la demande) + spectacle (soit à la demande) | 15€ | 18€ | 20€ | 23€ | 26€ | 28€ |
| Stage hors transports + spectacle (soit à la demande) | 25€ | 30€ | 40€ | 50€ | 55€ | 60€ |

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est retravaillé tous les ans par l'équipe d'animation. Ses objectifs sont une déclinaison de la charte éducative de la commune.

Développer la citoyenneté

- Comprendre et appliquer le fonctionnement de l'Espace Jeunes.
- Comprendre le fonctionnement de l'Espace Jeunes est un premier pas vers la compréhension des institutions.

Les animateurs proposent un programme d'activités réalisé avec les jeunes. Le programme est effusé à des dates précises (deux semaines avant les vacances...) et est présenté de manière chronologique. Un règlement / mode d'emploi est expliqué à chaque adhérent. Il y a un échange entre un animateur et chaque adhérent (et un parent), durant lequel le fonctionnement est présenté. L'équipe d'animation est là pour répondre aux éventuelles questions.

Les jeunes et / ou leurs familles peuvent passer s'inscrire à tout moment sur les heures de présence des animateurs, même en dehors des horaires d'ouverture du local.

Les animateurs sont garantis du respect des règles. Des rituels comme : venir se présenter et dire bonjour aux gens présents et aux animateurs en arrivant au local ou de poser son manteau sur les portes manteaux...

- Etre capable de participer à l'élaboration d'une action collective.

Vivre avec les autres, se mettre en action avec eux, respecter les règles pour pouvoir vivre ensemble : sont des éléments favorisant la citoyenneté.

La proposition d'activités de loisirs, le lieu d'accueil attirant incite les jeunes à s'inscrire à "Espace Jeunes. La présence d'adultes référents permet de rassurer les jeunes et les parents. Les animateurs veillent au respect de chacun, à l'intégrité physique et morale de chaque adhérent.

Temps formels :

La mise en place d'outils (tableau, boîte à idées...) pour que les jeunes puissent proposer des idées. Des réunions sont proposées de manière régulière (le premier vendredi de chaque vacances scolaires) pour réaliser les programmes, préparer des séjours ou des projets.

Temps informels :

Les jeunes peuvent spontanément proposer des idées, les animateurs doivent être à l'écoute et réactifs aux propositions.

Favoriser l'autonomie

- Etre capable d'organiser ses loisirs

Gérer son compte x d'adultes x et régler soi-même ses activités, donner de son temps pour financer ses loisirs. Anticiper son temps libre et jongler entre ses éventuelles activités sportives ou culturelles, ses devoirs et sa participation aux actions de l'Espace Jeunes.

Le jeune peut venir s'inscrire aux activités, seul.

L'équipe d'animation propose des actions d'auto-financement régulièrement. Les jeunes peuvent gérer leur compte x d'adultes x (monnaie d'auto-financement).

- Savoir faire des choix

Choisir ses activités, savoir dire non, découvrir puis, se faire son opinion.

Les jeunes participent de manière volontaire, ils s'inscrivent sur une activité selon leurs envies.

Certains jours, deux activités peuvent être proposées.

Les animateurs rappellent aux jeunes que leurs choix doivent se faire par rapport à leurs envies, ne pas suivre les copains si le support d'activité ne plaît pas. Et surtout, ne pas hésiter à venir s'inscrire sur une activité qui plaît même si les amis/les ne viennent pas.

- S'approprier la méthodologie / démarche de projet

L'axe x accompagnement de projets x est l'un des moyens les plus pertinents pour permettre aux jeunes de gagner en autonomie. Le travail en groupe, l'argumentation entre pairs et avec les adultes, la compréhension de la démarche de projet, les différentes tâches réalisées sont des compétences transférables pour les jeunes dans le cadre de leurs loisirs mais aussi de leur future vie professionnelle.

Cet accompagnement se fait sur du long terme. La participation régulière d'un jeune lui permet de comprendre les méthodes.

Des séjours x clés en mains x peuvent être proposés pour les plus jeunes. Une fois, la découverte réalisée, ils s'investissent de plus en plus sur l'organisation du projet (recherche d'hébergement, de prestataires, choix du programme, choix des menus, négociation de l'organisation, demandes de devis, budget...).

Favoriser le loisir pour tous

- Par une accessibilité financière

Les tarifs appliqués à l'Espace Jeunes sont accessibles, ils sont moins chers que leur coût réel.

Des actions d'auto-financement et des activités gratuites permettent à tous les jeunes de s'inscrire dans une dynamique de sorties et de découvertes.

Sur certains types d'auto-financement, les 10-12 ans peuvent être acceptés selon leurs compétences. Ces actions nécessitent un investissement en amont (préparation/formation). Il est nécessaire que les jeunes y participent.

- Pouvoir s'initier à des pratiques multiples

De la découverte d'une pratique à l'envie de se perfectionner, de la journée découverte au stage de perfectionnement.

Les animateurs proposent des supports à thématiques variées en gardant une ouverture d'esprit. Des activités sportives, culturelles, manuelles... L'équipe d'animation favorise la participation aux événements locaux. Les jeunes sont force de proposition dans l'élaboration du programme.

- Pouvoir développer des pratiques choisies

Les jeunes ont la possibilité de choisir des activités où ils vont pouvoir pratiquer sur quelques séances, voir tout au long de l'année. L'équipe sera attentive à accompagner ce type d'initiative. Du stage de quelques jours jusqu'à une pratique sur le long terme, de l'accompagnement jusqu'à l'autonomie.

Favoriser la rencontre

- Etre capable d'accepter la différence (sexuelle, culturelle, handicap, générationnelle...)

La pertinence d'un accueil de loisirs se crée par la mixité. Un lieu où les jeunes habitants se côtoient et partagent. L'équipe d'animation doit être attentive à chaque jeune, l'aider à intégrer l'ALSH.

Un Ash est un lieu où les participants apprennent à vivre ensemble. Un règlement intérieur, des règles de vie fixent un cadre permettant à chacun de prendre sa place. Les animateurs veillent au respect du règlement et donc des individus. Les jeunes ont un espace ce libéré, l'équipe pédagogique se met en retrait tant que les jeunes respectent les règles de vie.

Différents adultes sont en interaction avec le public : les permanents, des intervenants extérieurs, stagiaires, bénévoles... Ces différentes rencontres amènent les jeunes à mieux comprendre les autres.

- Identifier les points communs que l'on a avec autrui

L'un des objectifs du projet est x d'accepter la différence x. Toutefois, il ne faut pas que les membres de l'équipe pédagogique se limitent à cet aspect. Au-delà des préjugés, des jeunes qui se sentent différents, ont souvent des points communs (dans leurs parcours de vie, leurs loisirs...). Cette approche est complémentaire à l'acceptation de la différence.

Les choix fait en termes d'activités permettent à des jeunes qui ne se connaissent pas de partager un temps ensemble et donc de se découvrir et d'échanger.

L'investissement sur les projets amène les jeunes à travailler dans un but commun, ils peuvent repérer leurs points communs.

Des jeunes qui ne se fréquentent pas à l'extérieur ont la possibilité de se découvrir au travers d'activités communes.

- Les activités ciblées pour certains publics : + de 14ans, RQPF
 Certains publics sont difficiles à capter dans les espaces jeunes. A l'égard des activités spéciales leur sont proposées depuis plusieurs années.

Pour le public féminin, des activités RQPF (Rien Que Pour Elles) ont vu le jour. En journée ou en soirée, elles peuvent participer, entre elles, à de nombreuses activités (esthétique, restaurant, cinéma...). Grâce à ces activités, les filles représentent désormais plus de 35% du public de l'espace jeunes.

Les plus de 14 ans ont, quant à eux, tendance à désertier les espaces jeunes. Pour les garder, depuis 2014, les animateurs organisent régulièrement des activités à la journée et 4 ou 5 soirées par an où leur sont dédiées. Cela permet de les fidéliser. Ils participent entre autre à des sorties organisées en partenariat avec d'autres espaces jeunes (soirée night-club, journées cultures urbaines...)

- L'espace public
 Outre les activités au sein de l'espace jeunes, les animateurs sont amenés à se déplacer sur le territoire et rencontrent alors des jeunes non adhérents ou anciens adhérents. Selon la situation, ils échantillent avec ces jeunes.

Les partenaires

De nombreux partenaires gravitent autour de l'espace jeunes. Parmi eux, on compte, tout d'abord, les partenaires institutionnels : CAF et DDCS.

Les services communaux apportent les soutiens humains et techniques à la structure : services techniques, service périscolaire et services centraux de la mairie.

Avec le Centre Socioculturel de l'Agora, l'espace jeunes mène des projets d'éducation à la santé, de responsabilisation des jeunes, d'accompagnement de jeunes majeurs dans la conduite de projets. De plus les jeunes ont accès au matériel informatique de la cyber-commune. Ce partenariat est facilité car les deux entités partagent les mêmes locaux, les équipes se fréquentent donc quotidiennement.

Par ses interventions des animateurs jeunesse dans les collèges de la commune (Sainte Marie, Croix-At Fenno), les partenaires se développent et permettent aux jeunes d'identifier les animateurs.

Les associations sportives et culturelles du territoire sont aussi des partenaires privilégiés pour l'espace jeunes en intervenant notamment lors des olympiades.

D'autres partenaires peuvent aussi intervenir sur des projets, des actions ponctuelles ou apporter des compétences spécifiques en fonction des activités proposées.

- La place des familles dans la structure

Les familles rencontrent l'équipe d'animation lors de l'adhésion et à chaque renouvellement d'adhésion de leur enfant. C'est un moment d'échanges quant aux pratiques pédagogiques de la structure.

La majorité d'entre elles viennent aussi avant chaque période de vacances pour inscrire leur jeune aux diverses activités.

Chaque été, un pot de fin de saison, actuellement sous forme d'un barbecue est également proposé pour renforcer leurs liens avec l'équipe et découvrir une partie de ce que leur enfant a fait pendant l'été.

La place des parents dans un espace jeunes est limitée, les jeunes étant autorisés à aller et venir librement avant et après les activités. Cependant, l'équipe mène à l'écoute des familles dès que celles-ci en ressentent le besoin et n'hésite pas à les contacter en cas de problème avec leur enfant.

Enfin, sous l'égide du coordinateur, des soirées à thème sont proposées aux familles sur des thèmes de société comme les écrans.

Les activités proposées

Les activités sont prévues à la demi-journée ou à la journée, elles se déroulent en journée comme en soirée en fonction des programmes d'animation élaborés avec l'aide des jeunes. L'espace jeunes propose aussi, durant les vacances des stages avec ou sans prestataire et des séjours.

De nombreuses activités sont donc proposées aux jeunes, manuelles, sportives, tous les goûts sont permis : du tricot à la bouée tractée...

- Les stages

Afin de permettre aux jeunes de s'initier ou d'améliorer leur maîtrise de certaines activités, des stages leur sont aussi proposés. Ces stages, d'une durée de 2 à 3 jours sont organisés, sous forme de journées ou demi-journées consécutives dans le Finistère : Trottinette avec PLO, Surf, meubles en palettes, meubles en carton...

- Les séjours

Depuis près de 10 ans, les séjours de vacances sont préparés avec les jeunes afin de favoriser le départ des jeunes s'investissant dans leurs loisirs.

Des 2011, les jeunes se sont mobilisés, ont sollicité leurs animateurs pour mener leurs projets. En fonction de leur âge et de leur autonomie, ils participent et réalisent des démarches : choix du lieu d'hébergement et des activités, demande de devis, réservations, organisation de la semaine, choix des repas, liste de courses, vérification du matériel, réalisation du budget prévisionnel et suivi financier...

Les animateurs se mobilisent pour accompagner ces projets et informent les jeunes tout au long de l'année.

Voici les derniers séjours réalisés.

| | | | |
|----------------|---------------------------|--|-----------|
| 2015 | 27 au 31 juillet | Pornichet | 16 jeunes |
| 2016 | 1 ^{er} au 5 août | Talguc Sur Mer | 16 jeunes |
| 2017 | 24 au 28 juillet | Clohars Carnoët | 16 jeunes |
| 2018 | 30 avril au 5 mai | Verdon cycle mémoire | 15 jeunes |
| | 30 juillet au 3 août | Fouesnant | 15 jeunes |
| Prévision 2019 | 15 au 19 avril | Cahagnolles + plages du débarquement (cycle mémoire) | 12 jeunes |
| | 29 juillet au 2 août | Fouesnant | 16 jeunes |

- Les actions d'autofinancement

Les actions d'autofinancement permettent à tous l'accès aux activités. Les jeunes peuvent s'investir sur des actions pour cumuler des « d'jours » et ainsi financer leurs activités. Plusieurs actions sont des rendez-vous annuels mais beaucoup d'autres émergent en fonction de l'actualité communale. Voici un petit panel de ces actions :

- Emballage de casés dans les commerces
- Vente de boissons, conférences sur des événements communaux (ché en plein air, forum des associations, olympiades...)
- Aide à l'organisation des olympiades
- Service des vœux du maire
- Rénovation des bâtiments municipaux (actuellement les transformateurs électriques)
- Création d'un restaurant éphémère

Depuis septembre 2014, un groupe de jeunes se forme à la réalisation de crépes. L'objectif est de pouvoir les vendre lors de différents événements municipaux. Leur projet va considérablement se développer en 2019 avec la construction d'une caravane à crépes financée, en partie, par le dispositif ELAN.

Espace Jeunes

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Nombre d'activités | 207 | 165 | 232 | 251 |
| Présence foyer en périscolaire | 1524 | 1356 | 1608 | 1910 |
| Présence foyer pendant les vacances | 1452 | 1220 | 704 | 1031 |
| Présence activités en périscolaire | 1706 | 1890 | 2924 | 1985 |
| Présence activités pendant les vacances | 5391 | 5000 | 6670 | 8284 |
| Total heures | 10545 | 10476 | 11886 | 13910 |
| + de 12 ans | 8138 | 7624 | 8740 | 10767 |
| - de 12 ans | 2407 | 2852 | 3146 | 3143 |
| Les adhérents | 169 | 160 | 155 | 180 |
| PKA | 45 | 68 | 49 | 71 |
| + de 12 ans | 124 | 92 | 106 | 109 |

Après une baisse du nombre d'activités proposées en 2016 liée à l'arrêt de travail de deux des membres de l'équipe permanente, l'espace jeunes propose aujourd'hui environ 250 activités par an.

Les activités proposées pendant les vacances rencontrent un franc succès avec près de 8300 heures enfants en 2018. On constate aussi que les jeunes fréquentent de plus en plus le foyer.

La passerelle "presk'ados" a trouvé très rapidement son public. En 2018, près de 40% des adhérents ont entre 10 et 12 ans. Ils occupent plus de 22% des places disponibles en activité.

Taux de remplissage des activités

| | 2017 | 2018 |
|----------------------|------|------|
| Activités complètes | 42% | 56% |
| Entre 75% et 99% | 26% | 24% |
| Entre 50% et 75% | 19% | 8% |
| Les autres activités | 13% | 12% |

Les activités sont, bien souvent complètes. 68% des activités en 2017 et 80% en 2018 étaient remplies à plus de 75%. Cela signifie que les programmes proposés répondent à la demande des jeunes guiliens.

Bilan : Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Les activités répondent aux attentes du public.
- Accompagnement de projets notamment à travers les séjours.
- La passerelle 10-12 ans répond à une réelle demande du public.
- De nombreux moments forts organisés qui permettent la rencontre entre parents, élus et équipe d'animation.
- La création de la grille tarifaire au quotient familial permet l'accès de tous à la structure.

Faiblesses

- Réussir à contenter tout le monde quant au nombre de places en activité. L'Espace Jeunes est victime de son succès et le nombre de place limité en activité ne permet pas à tous les jeunes d'y participer.

- Mettre en place des temps de travail avec l'ASH associatif afin d'éviter des doublons et proposer des activités de loisirs complémentaires sur le territoire

Perspectives

- Pérenniser l'existant
- Développer les actions intercommunales
- Proposer une offre adaptée aux différentes tranches d'âges et sexes

D. Les associations et espaces intergénérationnels

1. Les associations accueillant des enfants

a. La fréquentation des associations par les enfants

| Saison | Association | 0-6ans | 7-10ans | 11-14ans | 15-17ans | 18-20 ans | Total - 20 ans | Guiliers | Extérieur |
|-----------|----------------------------|--------|---------|----------|----------|-----------|----------------|----------|-----------|
| 2017-2018 | TOTAL (hors AGORA et EMDG) | 219 | 474 | 458 | 226 | 98 | 1485 | 1084 | 401 |
| 2015-2017 | | 228 | 389 | 463 | 224 | 110 | 1432 | 1055 | 377 |
| 2015-2016 | | 222 | 422 | 382 | 212 | 77 | 1315 | 899 | 316 |

La fréquentation des associations par les jeunes guiliens ne cesse d'augmenter. Hors AGORA et Ecole de musique et de danse, on comptait 1084 adhérents de moins de 20 ans sur la saison 2017-2018 contre 999 en 2015-2016.

Depuis 2011, on constatait que les 7-10 ans étaient ceux qui fréquentaient le plus les associations. Aujourd'hui, nous pouvons dire que ce sont les 7-14 ans.

b. Comparatif par association

| Saison | Association | 0-6ans | 7-10ans | 11-14ans | 15-17ans | 18-20 ans | Total - 20 ans | Guiliers | Extérieur |
|-----------|--------------------------------|--------|---------|----------|----------|-----------|----------------|----------|-----------|
| 2017-2018 | | 6 | 25 | 19 | 17 | 5 | 72 | 52 | 20 |
| 2016-2017 | Amicale Laïque | 6 | 17 | 32 | 18 | 5 | 76 | 50 | 26 |
| 2015-2016 | | 4 | 22 | 25 | 34 | 3 | 88 | 76 | 12 |
| 2017-2018 | Amicale laïque tennis de table | 0 | 0 | 3 | 3 | 0 | 6 | 0 | 0 |
| 2016-2017 | | 0 | 0 | 2 | 6 | 3 | 11 | 10 | 1 |
| 2015-2016 | | 0 | 0 | 5 | 1 | 2 | 8 | 7 | 1 |
| 2017-2018 | | 6 | 74 | 76 | 20 | 26 | 211 | 180 | 31 |
| 2016-2017 | ASG | 11 | 82 | 74 | 31 | 16 | 214 | 188 | 26 |
| 2015-2016 | | 13 | 84 | 72 | 24 | 10 | 203 | 178 | 25 |
| 2017-2018 | | 0 | 0 | 18 | 9 | 2 | 38 | 25 | 13 |
| 2016-2017 | Archers de Keroual | 0 | 11 | 22 | 10 | 7 | 50 | 25 | 25 |
| 2015-2016 | | 0 | 14 | 15 | 9 | 2 | 40 | 22 | 18 |
| 2017-2018 | | 9 | 43 | 60 | 28 | 8 | 148 | 108 | 40 |
| 2016-2017 | Bleuets de Guiliers | 6 | 52 | 64 | 27 | 14 | 163 | 132 | 31 |
| 2015-2016 | | 5 | 67 | 56 | 25 | 15 | 167 | 144 | 23 |
| 2017-2018 | | 0 | 28 | 32 | 17 | 3 | 80 | 62 | 28 |
| 2016-2017 | | 0 | 18 | 31 | 19 | 13 | 81 | 61 | 20 |
| 2015-2016 | Athlétisme | 0 | 33 | 36 | 20 | 4 | 95 | 70 | 25 |

Pour élaborer de nouveaux projets 2018-2021, un groupe d'appui technique (GAT) a été mis en place. Il est composé des agents de l'AGORA, de la CAF, des assistantes sociales du CCAS, de la Fédération des centres sociaux et des coordinateurs de la commune.

- Les activités proposées

Entre 30 et 35 activités hebdomadaires sont organisées chaque année. L'AGORA propose aussi un réel accompagnement de projets qui permet, entre autre, de créer de nouvelles activités.

Hormis ce programme, dont les activités sont menées par des intervenants ou des bénévoles, l'équipe permanente met en place de nombreuses animations et projets dont de nombreux à destination des jeunes.

- Les activités manuelles :

L'agora continue ces ateliers initiés avant 2014 notamment l'activité dessin pour les 6-9 ans, bricolage pour les 6-8 ans et l'imag'in'co pour les 8-11 ans.

L'activité cuisine s'est arrêtée.

Egalement, une nouvelle animation a vu le jour : Bricol' en famille. Elle accueille à chaque vacances scolaires des enfants et leurs parents pour un atelier bricolage. Deux groupes sont constitués, les 3-5 ans et le 6-9 ans. Ces ateliers renforcent aussi les liens intergénérationnels.

- La cybercommune :

La cybercommune s'adresse à tous les publics en mettant à disposition des habitants des ordinateurs et les compétences d'une animatrice. Un groupe d'enfants de 8 à 11 ans est accueilli un mercredi sur deux pour une découverte du multimédia.

Des actions ponctuelles avec l'espace jeunes sont aussi mises en place comme de la musique assistée par ordinateur, la création de T-shirts en programmation assistée par ordinateur ou la création de cartes de vœux. Les jeunes ont, de plus, accès à la salle le mercredi après-midi. Avec l'espace jeunes, le partenariat ne cesse de se renforcer. Il est facilité car les 2 structures partagent les mêmes locaux.

En lien avec le coordinateur jeunesse, l'animatrice intervient au collège Croas Ar Pennoc pour proposer des ateliers multimédias sur la pause médiatique. Ce partenariat s'est fortement développé. En 2016, les ateliers avaient pour thème « apprendre à gérer ses paramètres sur les réseaux sociaux ».

L'animatrice intervient aussi, depuis plusieurs années sur la pause médiatique des écoles publiques. Elle propose, une fois par semaine, un atelier informatique en lien avec les thèmes travaillés par les équipes d'animation.

Les nouveaux développements de la cybercommune suivent 3 axes :

- L'accès aux droits
- L'initiation à Internet en 10 séances
- Les objets connectés avec l'achat d'une imprimante 3D : cela permet, entre autre, de réparer le matériel cassé des habitants.

- La bibliothèque :

Ouverte en septembre 2016, la bibliothèque est un équipement culturel où se pratique le jeu. Des animations ludiques ponctuelles sont aussi organisées et il est possible d'emprunter les jeux présents. Elle favorise la socialisation, l'intégration, l'éducation autour des jeux et des jouets.

C'est aussi un espace de rencontre particulier puisqu'il les parents restent avec leurs enfants et ne les déposent pas simplement pour un temps donné. En favorisant le jeu, la bibliothèque aide les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux.

La ludothèque Valajouer a trouvé sa place au sein de l'Espace Petite Enfance auparavant occupée par le hôte-gardiennage « les petits poussins ». Cet espace est dédié à l'accueil non seulement des familles mais aussi aux activités des associations maternelles.

Au fil des années, elle a créé de nombreux partenariats. Ainsi, elle accueille l'ensemble des classes de la commune sur des temps réguliers. Pour les plus petits, les bénévoles se déplacent directement sur les écoles. Les enfants du multi-accueil et de l'espace jeunes fréquentent aussi cet espace. D'autres structures comme l'IME Jean Perrin ou encore l'association Française des Déficients auditifs (AFDA), ainsi que les résidents de l'EHPAD adhèrent aussi à la ludothèque.

Des derniers mois, l'AGORA constate une implication plus importante des familles dans la structure. Certains parents deviennent bénévoles et tiennent même de permanences.

En février 2019, l'événement « Valajouer fait son show » a vu le jour. Le temps d'un week-end, le jeu sous toutes ses formes a été mis à l'honneur. Plus de 800 personnes de quelques mois à 80 ans se sont déplacés pour l'occasion. L'organisation de cet événement a permis de mobiliser de nouveaux bénévoles dans la phase de préparation qui a duré un an. Cette fête a été un succès et a amené de nouvelles personnes à fréquenter la structure.

La ludothèque a atteint un palier. Il va être difficile de poursuivre son développement car d'autres projets sont en cours dans la branche famille. L'existant reste, bien entendu, maintenu.

- La pause parents :

C'est une animation à destination des parents qui peuvent, s'ils le souhaitent, venir avec leurs enfants. C'est un moment d'échange entre adultes sur un thème donné. L'activité vivait depuis plusieurs années et a été relancée en 2018. Actuellement un groupe régulier participe à ce temps et d'autres personnes se joignent à eux en fonction des thèmes ou de leurs disponibilités. A chaque séance, un thème est choisi, pour l'heure par l'équipe de l'AGORA mais, à terme, un collectif fera le choix. Une séance sur deux, un intervenant participe pour animer les débats, répondre aux questionnements...

En partenariat avec l'espace jeunes, un projet de pause parents d'ados est en réflexion.

- La semaine du goût :

Précédemment organisée chaque année en octobre, elle a dorénavant lieu tous les deux ans. Cet événement rencontre, à chaque édition, un franc succès et accueille toutes les classes de la commune. En 2018, afin d'éviter le sentiment de consommation d'activité par les enseignants, l'AGORA a demandé à chaque classe participante de travailler sur un légume avant l'événement et de venir présenter ses réalisations durant la semaine. Tout le monde a joué le jeu et les enfants, comme les enseignants, étaient beaucoup plus impliqués. Prochaine édition en 2020.

- Le village de Noël :

Depuis plusieurs années, un village de Noël est reconstruit dans les locaux. Des animations autour du bricolage, des jeux, de dégustations sont proposées aux familles durant une semaine. Depuis deux ans, les vacances scolaires arrivent plus tard et d'autres animations ont vu le jour sur la commune, cette action était en sommeil. Fin décembre 2019, le village de Noël se réinstalle dans les locaux. Précédemment, annuelle, l'animation sera dorénavant proposée tous les deux ans en alternance avec la semaine du goût. En parallèle, depuis 2018, en lien avec le CCAS, l'AGORA organise un réveillon solitaire.

- Les autres activités et projets en relation avec l'enfance :

De nombreuses autres actions sont proposées pour les enfants, leurs familles ou les acteurs de l'enfance sur le territoire. Des sorties familiales sont organisées régulièrement. Certaines en partenariat avec le CCAS et/ou l'Espace Jeunes dans une idée de mixité sociale et de développement ou lien intergénérationnel. Depuis près de deux ans, le projet chéï kid a aussi vu le jour. Ponctuellement dans l'année, parents et enfants volontaires se rendent en groupe au cinéma pour partager un moment ensemble.

En lien avec l'Espace Jeunes, l'AGORA participe à la journée égalité professionnelle. Durant cette journée, les élèves de 4^{ème} sont accueillis dans les locaux pour participer à des ateliers ou débats sur le thème de l'égalité professionnelle notamment hommes/femmes.

L'AGORA organise aussi, tous les deux ans, une formation babysitting. De jeunes guiliérisiens volontaires, souhaitant à terme garder des enfants sur leurs temps libres s'inscrivent pour suivre cette formation en partie dispensée par l'animatrice du gnm. Les anciens participants sont aussi invités pour faire part de leurs expériences. A l'issue, leurs noms s'ajoutent au fichier des baby-sitters tenu par l'AGORA et consulté par de nombreuses familles qui sont rassurées par le fait que ces jeunes, à qui elles vont confier leurs enfants, aient suivi une formation.

- Les projets actuellement en sommeil :

L'AGORA mène chaque année de nombreux projets et diversifie son offre. Il est donc impossible de maintenir toutes les actions en permanence par faute de temps, de moyens mais aussi car les demandes des guiliérisiens évoluent.

Deux éditions de « son et lumière » ont eu lieu. Des jeunes étaient acteurs de ce spectacle au côté des autres générations. Cet événement a permis de mettre en valeur le patrimoine de la commune et d'enrichir les liens intergénérationnels. C'est une belle aventure humaine mais elle demande trop d'investissement et ne sera donc pas reconstruite.

- Les partenariats

Pour mener à bien tous ces projets, l'AGORA travaille, comme évoqué dans les activités, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire.

Pour les activités liées à l'enfance, la ville reste un partenaire privilégié notamment à travers l'espace Jeunes qui partage les mêmes locaux. Les autres services communaux ont aussi des liens avec l'AGORA : service scolaire et périscolaire, CCAS, RPAM, bibliothèque, services techniques...

Le partenariat avec les collèges s'est fortement développé en 2018 par les ateliers menés sur la pause méridienne. C'est aussi une volonté forte du conseil d'administration.

Travailler sur le handicap et organiser des événements a aussi permis de renforcer les liens avec l'association Don Bosco. Dès la fin de l'année, les jeunes du foyer Ste-Ann fréquentent la bibliothèque.

Enfin, LE GAT est un réel exemple de travail partenarial.

- Bilan, Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Une image du centre qui évolue vers le volet social. Un espace pour fédérer.
- Le partenariat Mairie-AGORA se développe. Les relations sont bonnes et des actions concrètes se mettent en place.
- Liens renforcés avec le CCAS qui permettent une complémentarité mais aussi d'être plus efficace au service des familles.
- Des activités hors les murs pour rencontrer les futurs adhérents.

Faiblesses

- La mission locale n'a plus de permanence dans les locaux ce qui rend le partenariat, notamment l'accompagnement de certains jeunes, plus difficile.
- Il n'y a plus d'équipe de prévention mobile, il est donc compliqué de trouver des réponses dans certaines situations.

Perspectives

- Maintenir l'existant,
- Développer les nouvelles actions du projet social.

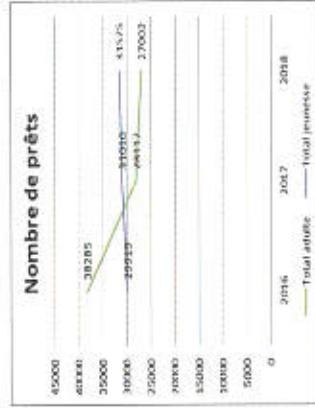
b. La Guiltièrique

Les enfants, notamment près de la moitié des adhérents à la Guiltièrique, pour familiariser les jeunes avec ce lieu, de nombreuses animations leur sont aussi proposées.

Adhérents à la Guiltièrique

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-----------|------|------|------|------|------|
| 0-14 ans | 345 | 637 | 527 | 563 | 563 |
| 15-25 ans | 134 | 252 | 141 | 100 | 100 |
| Adultes | 588 | 800 | 724 | 637 | 637 |
| TOTAL | 1048 | 1689 | 1392 | 1300 | 1300 |

Entre 2014 et 2016, le nombre de jeunes adhérents a presque doublé. Cela s'explique en partie par la gratuité de l'adhésion pour les mineurs le 1^{er} janvier 2016. Depuis la mise en place de la gratuité, l'effet retombe un peu. Cependant, cette baisse se ressent sur toutes les tranches d'âge comme dans de nombreuses médiathèques.



Depuis de nombreuses années, la Guiltièrique propose des animations à destination des enfants. Ces animations ont lieu dans ou hors des murs.

En 2019, suite à une réflexion globale sur la médiathèque, les horaires d'ouverture ont évolué pour permettre au plus grand nombre de fréquenter le service. Dix heures d'ouverture hebdomadaire supplémentaires sont proposées. La réflexion a aussi amené un réajustement partiel des lieux. Ainsi des

espaces de vie confortables et aérés ont été créés. Certains plutôt destinés au calme et à la concentration, tandis que d'autres favorisent la rencontre et les échanges.

- L'accueil des groupes pour le prêt de livres

- Les écoles
- En 2018, près de 180 classes ont été accueillies, cela représente 3 373 emprunts sur l'année. Ces visites des écoles à la Guiltèque permettent de faire connaître les lieux aux plus jeunes afin qu'ils incluent leurs familles à s'y rendre.
- Les autres structures
- En 2018, le RPAM, le Foyer Stérom, le foyer Don Besco ont fréquenté régulièrement la médiathèque. Quant à la Haute-garderie, c'est Valérie qui s'y rend 1 fois par mois pour faire une animation et un dépôt de documents si souhaité.
- Cela représente 508 prêts pour les 9 collectivités et 701 pour les 13 assistantes maternelles.
- 10 demandes de choix de livres pour le RPAM, 9 pour les écoles publiques et 1 pour les Petits Poussins.

- Les animations jeunesse dans les locaux

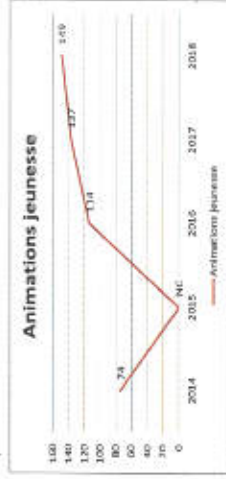
- L'heure du conte (9 séances/an) proposée depuis 1993
- Cette animation est organisée un samedi par mois (hors vacances scolaires) de 14 h 00 à 15 h 00 pour les enfants de 5 à 8 ans. Une vingtaine d'enfants apprécie ce moment de lecture d'albums suivi d'un bricolage en lien avec le thème abordé : Épiphanie, révisions les contes, les contes et albums de notre enfance, spécial Fêtes des mères, fête des pères, au secours une sorcière, Halloween, spécial magie et Noël.
- L'heure du conte : la suite... (3 séances/an) proposée depuis octobre 2018
- De nombreux anciens participants de l'heure du conte étaient devenus trop âgés pour y participer mais souhaitaient prolonger leur participation. En octobre 2018, cette animation a donc été créée pour les enfants de 8 à 12 ans. Elle se déroule un samedi par mois (hors vacances scolaires) de 14 h 00 à 16 h 00. Les thèmes : à la découverte de... les flipbooks, les contes de Noël.
- Les bébés lecteurs (10 séances/an) proposée depuis 2007
- Un groupe de 10 enfants maximum, de 6 mois à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, se retrouvent le 2er vendredi de chaque mois pour une découverte de l'objet-livre. Cette activité est mise en place depuis septembre 2007. Une thématique différente à chaque animation : Épiphanie, les couleurs, dans mon jardin, les cançons du poulailler, le métier de ma réveille, présentation multi-supports, au secours une sorcière, la magie, Noël.
- Les assistantes maternelles (9 séances/an) depuis 2003
- Un groupe de 12 enfants se retrouve à la médiathèque un jeudi matin par mois, sur inscription d'une séance à l'autre et non annuellement comme pour les BDL. Cela permet de laisser une place à chacune en fonction de ses disponibilités et de l'âge des enfants.
- Animation commune à Guillers et Gouesnou (3 séances/an) depuis 2013
- Comme tous les ans, une collaboration avec la médiathèque de Gouesnou pour une animation bébés : 1 séance à Guillers le 1er juin et la même ensuite à Gouesnou le 28 juin pour 2 groupes. Cette année, une présentation multi-supports (amisiboal, tapis-lecture, panneau d'illustration, tablette).
- Le collège Coas-ar-Pennac
- Durant tout le mois de juin, les classes de sixième ont exposé des boîtes représentant une scène d'un livre appartenant au Prix des incorruptibles 2018.
- Les Elmbovents
- Le 21 novembre 2018 la guiltèque a accueilli une dizaine d'enfants avec leurs animatrices pour une chasse à Dora dans l'espace jeunesse. Suivi d'un petit moment de lecture bien mérité après cette activité.

- L'école maternelle Chateaubriand
- Une classe est venue présenter à l'équipe de la médiathèque leur lecture de l'album « La palme de Noël » le jeudi 20 décembre. Une invasion des rôles appréciée. L'enseignante se propose de renouveler l'expérience.
- L'école maternelle Pauline Kergomard (12 séances/an)
- Une enseignante est venue avec ses élèves pour une lecture sur les poètes et la mer en septembre et pour découvrir les livres du prix des incorruptibles en novembre pour 2 groupes à chaque passage).
- Une deuxième classe, qui participe tous les ans au prix des Incos, est, elle venue 4 fois pour des lectures qui se font en 2 groupes afin de bien en profiter.
- Le festival du conte « Petite marée » (en partenariat avec l'ADAO) depuis 2006
- Dédié aux enfants de 3 à 5 ans, le spectacle annuel rencontre un franc succès. En 2018, « Chamounidou » par Karine MAZEL-NOURYA a accueilli 61 personnes avec une liste d'attente supplémentaire de 16 personnes.

- Les animations jeunesse hors les murs

- Les petits poussins au MAC « multi-accueil » (8 interventions/an) depuis 2008
- Ces séances de lecture sont organisées à raison de 3 séances identiques à suivre pour en faire profiter un maximum d'enfants (petits, moyens et grands). Soit 24 lectures. Les mêmes thèmes que pour les BDL et assistantes maternelles.
- L'école maternelle Pauline Kergomard (4 séances/an)
- Du fait de la distance entre l'école et la Guiltèque, il est difficile pour les classes avec de très jeunes enfants de rejoindre la bibliothèque. Le personnel se déplace donc directement à l'école pour des lectures d'albums.
- Les garderies des écoles publiques (10 interventions/an) depuis 2010
- Valérie a été reçue dans les garderies pour raconter des histoires sur les thèmes définis en début d'année scolaire, à savoir : Épiphanie, neige et froid, Fêtes et coutumes, vacances mer et plage, Noël. La même chose dans les deux écoles publiques de la commune.
- La Paule méridienne tous les mardis (60 séances/an) depuis septembre 2015
- 5 thématiques retenues par année scolaire pour les écoles Chateaubriand et Pauline Kergomard. Valérie alterne les lectures et les bricolages d'un mois sur l'autre. Les thèmes : émotions et estime de soi « poulees traces », le monde qui m'entoure « finus en papier toilette », citoyenneté « écriture en braille », le moxton « bracelet en laine » et la vache « vache en rouleau de papier toilette ».
- La semaine du jeu
- Deux membres de l'équipe ont animé des ateliers de jeu à l'espace Pagnol le dimanche 23 septembre.
- La fête des garderies
- Le 29 juin, de 17h00 à 19h, Valérie a animé un atelier d'écriture en braille pour les enfants présents.

Cette activité se déroule dans une salle de Pagnol où se regroupent les 2 groupes scolaires. Plus d'une cinquantaine d'enfants est reparti avec leur prénom écrit en braille.



En 2018, ce sont 149 séances qui ont été proposées aux jeunes guilériens. La mise en place des animations s'est fortement développée au cours du dernier CEI. En effet ce sont près de deux fois plus d'activités qui ont été proposées en 2018 par rapport à 2014.

Les animations intergénérationnelles

D'autres animations organisées par la Guilde ont été proposées aux jeunes guilériens. La mise en place des animations s'est fortement développée au cours du dernier CEI. En effet ce sont près de deux fois plus d'activités qui ont été proposées en 2018 par rapport à 2014.

- Ateliers de Quilling
 - Magali SIMON de l'atelier "Tortue et Douce" a proposé un atelier d'initiation de Quilling le samedi 24 février, tout public à partir de 8 ans. Un bon moment de découverte qui a eu un énorme succès aussi bien chez les enfants que chez les adultes.
 - Concours de poésies
- En 2018, dans le cadre du 20ème printemps des poètes sur le thème de l'auteur, madame Michelle Rivalland a proclamé les résultats de ce concours le samedi 17 mars, 32 participants répartis en 3 catégories (enfants, adolescents et adultes). Une classe entière de l'école Sainte Thérèse a participé et apprécié cette nouvelle activité. Un agréable moment en famille.

- Atelier couture
- La création d'un porte-clés en tissu avec Dumé a trouvé son public.
- Questions pour un champion
- Le samedi 19 mai, la médiathèque a été heureuse d'accueillir une nouvelle fois l'association dans une ambiance très amicale. Des joueurs de tout âge se sont relayés pour participer avec entrain au jeu. Joueurs découvrant les lieux, acteurs, élus locaux se sont succédés dans la bonne humeur pour à buzzer v... Quelques adolescents ont participé à cet événement.

- Carrels de voyage
- Samedi 9 juin, Marie-Louise MARC a animé un atelier pour expliquer comment réaliser un carnet de voyage sur le thème des vacances. Une activité intergénérationnelle qui a beaucoup plu !
- Soirée jeux

Vendredi 9 novembre, en partenariat avec l'AGORA, la médiathèque Ya Kalouier de Guilers a mis de nombreux jeux à disposition des usagers et les a expliqués. Pour une première tentative de 17 h à 21 h, plus de 60 personnes ont participé à ce nouveau rendez-vous.

- Pierre et le Loup par l'EPWIE
- Mercredi 19 décembre à 11 h, les élèves de la classe d'éveil musical et ceux de la classe de danse ont présenté leur spectacle musical et chorégraphique. Tous les parents ont répondu présents et le trac s'est fait sentir auprès des plus jeunes. Des chansons ont été chantées et un moment très convivial avant une collation !

Le hall d'exposition

La Guilde accueille aussi des expositions. Depuis cette année, il est demandé aux exposants d'offrir une activité en lien avec leur exposition. Ces ateliers attirent notamment les enfants. Cette année, ils ont pu, par exemple, réaliser une poupée en tricot ou s'initier à la gravure sur polystyrène.

De plus, en juin 2017, la salle a accueilli une exposition de travaux réalisés, tout au long de l'année scolaire, par les élèves des écoles publiques. L'exposition a eu un franc succès car les enfants étaient très intéressés par leurs œuvres et leurs parents, grands-parents... Cette expérience pourrait être renouvelée et pourrait peut-être prendre place dans l'espace jeunesse. Ce qui pourrait permettre à de nouvelles personnes de fréquenter la bibliothèque et peut-être y adhérer.

L'espace multimédia

Un espace multimédia a été ouvert dans l'enceinte de la médiathèque en septembre 2010. Trois postes informatiques sont à disposition des usagers.

En 2018, 218 guilériens étaient inscrits à l'espace multimédia dont 64 mineurs (30%), 217 connexions ont été réalisées, parmi elles 75 par des mineurs (35%).

Cet espace est donc identifié par de nombreux jeunes.

Bilan atouts, faiblesses, perspectives

Atouts :

- La Guilde est un véritable lieu intergénérationnel.
- Le volet activité à destination des enfants est en pleine expansion.

Faiblesses :

- Communication pas assez développée pour les animations enfance.

Perspectives :

Les activités à destination du jeune public sont très appréciées. La médiathèque doit donc poursuivre cette évolution ou au moins maintenir cette offre.

Depuis le début de l'année 2019, une étude est menée pour créer la médiathèque du futur sur Guilers. En tant que lieu très fréquenté par les enfants, c'est naturellement que les enfants fréquentant les ALSH périscolaires municipaux ont été consultés. Les enfants ont ainsi pu donner leurs idées qui seront étudiées.

C. L'école de musique et de danse

Le fonctionnement général

L'école de Musique et de Danse de Guilers est une association à but non lucratif qui a pour objectif d'enseigner et de promouvoir la musique et la danse, développer la créativité, le sens artistique et le sens du collectif. L'EMDS est géré par un bureau de bénévoles, guidés par une directrice, une secrétaire, une compta et un coordinateur pédagogique. Les enseignants sont salariés. Sur près de 500 adhérents, une quinzaine sont vraiment présents dans les événements.

L'école dispose de :

- 3 salles de pratique collective
- 6 studios de répétition
- 1 salle de danse avec parquet et barres

En complément, les élèves peuvent disposer d'une seconde salle de danse ainsi que de salles municipales, en fonction de l'organisation des cours et des événements.

Elle est ouverte pour des permanences le lundi et mardi de 9h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 9h à 18h et un samedi sur deux de 10h à 12h. Pour les activités, elle est aussi ouverte le soir de 16h à 22h. Pour assurer les activités, 31 salariés se relaient pour un équivalent temps plein de 3,5 en moyenne. Le nombre de salariés évolue, en effet, en fonction des cours donnés.

Le projet d'établissement

L'enseignement de la musique repose sur le triptyque : formation instrumentale, connaissances culturelles, techniques et théoriques et pratique d'ensemble.

Celui de la danse est basé sur l'acquisition de techniques et de création chorégraphique.

Afin de mettre les élèves en situation réelle de spectacle, chacun est invité à se produire à l'occasion d'auditions, de spectacles, d'ateliers ouverts au public, de gala, de représentations hors les murs.

Depuis près de trois ans, le projet évolue énormément avec la création d'un poste en direction qui permet de professionnaliser l'école. Il y a de nombreux projets à développer et à renouveler, et une volonté de développer les ateliers et non les cours.

Les activités proposées

Actuellement, de nombreuses activités sont proposées aux adhérents parmi lesquelles on peut noter :

- Les cours danse de 4 ans à 14 ans (classique, hip-hop ou modern-jazz)
- L'éveil musical parent/bébé
- Enseignement artistique
- Comédie musicale tous les 2 ans
- Parcours global élève en musique
- Parcours de découverte avant 8 ans avec la pratique de 8 instruments
- Cours de percussions

Des temps forts rythment également l'année et permettent de développer l'interaction entre les adhérents et intervenants et donc de favoriser l'interdisciplinarité. Le gala de danse de l'année a été joué en live par les professeurs de musique.

La nuit du swing et des master-classes sont aussi organisés. Enfin, chaque orchestre a son concert annuel.

Les partenariats

L'EMDG travaille régulièrement en partenariat étroit avec les écoles de musique des communes alentours et avec les conservatoires. Ces partenariats sont facilités car beaucoup d'émoules sont mutualisés. Les professeurs travaillent donc dans les différentes structures, ce qui facilite le rapprochement.

Avec la Guithébaque et l'ALSH, des partenariats sont naissant. L'EMDG a par exemple présenté le spectacle « Pierre et le loup » au public dans ces deux espaces et avec l'ALSH, un stage de percussions a été organisé.

En lien avec l'Agoria, l'EMDG participe à « Plein feu sur la culture bretonne ».

Enfin, des interventions sont organisées sur les ALSH périscolaires municipaux pour faire découvrir différents instruments à ux enfants et éveiller leur curiosité musicale.

La place des familles dans la structure

L'EMDG développe actuellement sa communication envers le public et les familles pour se faire connaître ou entretenir les liens existants.

Hormis, les traditionnelles plaquettes et publications dans la presse locale, la communication passe aujourd'hui majoritairement par les supports numériques : site internet et page Facebook.

Il est difficile d'entretenir une relation avec les parents car dès 4-9 ans, les enfants sont déposés au pied du bâtiment, les parents ne rentrent donc plus dans la structure, il y a peu de contacts et ceux existants sont toujours avec les mêmes familles.

Comme dans les autres structures, un constat s'impose, les familles sont de plus en plus consommatrices d'activités et non véritables acteurs au sein de l'EMDG.

Evaluation quantitative

Le nombre d'adhérents ne cesse de croître. De 380 en 2016, on compte pour l'année 2018-2019 plus de 500 adhérents.

| | Musique | Danse |
|------------|---------|-------|
| Guilériens | 175 | 143 |
| Exotériens | 62 | 125 |

Près de 75 % des adhérents habitent la commune.

Avec cette hausse significative, des classes ouvrent chaque année. Les activités se remplissent très rapidement. Sur la saison dernière, plus de 90 % des activités étaient complètes.

Bilan

Atouts

- Locaux neufs très agréables qui favorisent la qualité de l'accueil.
- Développement d'ateliers parents/ enfants.
- Equipe en renouvellement qui apporte de nombreuses nouvelles idées.

Faiblesses

- Les familles et les enfants sont de plus en plus consommateurs d'activités et de moins en moins acteurs au sein de la structure.
- Tous les professeurs ont plusieurs employeurs, il est donc difficile d'avoir une énergie d'équipe.

Perspectives

- Création d'un parcours global pour la danse.
- Création d'un parcours éveil musique et danse.
- Réelle volonté de développer le partenariat avec les écoles de la commune. (Orchestre à l'école, participation à diverses activités...)
- Création d'une fanfare enfant
- Possible participation aux Olympiades

d. La CLE (Compteur Lire Ecrite)

Le fonctionnement général

La CLE est une association loi 1901 qui accompagne des enfants des écoles primaires guilériennes à faire leurs devoirs.

Les enfants sont accueillis les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30 en période scolaire dans les salles Camille Claudel, Léo Ferré et Paul Gauguin situées sous la mairie et mises à disposition par la collectivité sur la base d'une convention.

Pour accueillir quelques 50 enfants annuellement, plus de 50 bénévoles se rejoignent. Ces bénévoles sont des étudiants, des retraités ou des personnes désireuses de rendre service.

Les enfants sont inscrits par leurs parents qui deviennent alors membres de l'association. Une participation financière est demandée à l'inscription.

L'association prend en charge un nombre limité d'enfants en fonction de l'équipe de bénévoles constituée pour l'année scolaire. Un ratio maximum d'un animateur pour trois enfants est appliqué. Tous les

enfants ne peuvent donc pas bénéficier des services de cette association. Une liste de critères définit l'ordre d'inscription. Sont prioritaires, les enfants déjà adhérents les années passées puis leurs frères et sœurs.

- Le projet / Les activités

Cette activité permet d'apporter une aide aux enfants et un soutien aux parents isolés/affectés à l'heure des devoirs. Cependant, cela doit rester une aide supplémentaire pour les familles qui doivent aussi prendre part à l'éducation de leurs enfants. Pour les enfants en difficulté, c'est aussi une aide efficace qui permet de faire les devoirs avec une personne autre que les parents ce qui est parfois facilitateur dans la menée du travail demandé.

La CLE permet aussi d'offrir l'occasion à de jeunes adultes de prendre part à une activité en s'occupant d'enfants et/ou certains de les sortir de leur isolement. Elle a un rôle important de lien social pour les personnes en recherche d'emploi ou pour les retraités par les liens tissés et les conversations entre bénévoles.

Des temps forts annuels sont aussi organisés par les bénévoles. Le traditionnel goûter de Noël renforce les enfants et une grande sortie de fin d'année scolaire est proposée. Les enfants ont ainsi eu l'occasion de faire une sortie en mer sur l'île de Mener-Mour.

- Les partenaires

Le principal partenaire de la CLE est la mairie, qui apporte le soutien logistique à l'association avec la mise à disposition gratuite de salles pour mener à bien leur activité. Une convention permet de définir les modalités de ce soutien.

Pour tisser d'autres liens et trouver de nouveaux bénévoles, les membres de l'association participent au forum des associations, proposé par la commune chaque année. Le bouche à oreilles est aussi très important.

- La place des familles dans la structure

Les relations avec les familles se font de manière suivie tout au long de l'année scolaire.

De manière formelle lors de l'assemblée générale ou lors de conseils d'administration de l'association. Les statuts prévoient que trois parents siègent dans ce conseil pour représenter les enfants. Cependant, il est difficile de trouver des parents volontaires. Comme dans de nombreuses autres structures, un constat est fait, les familles sont de plus en plus consommatrices d'activités et ne s'engagent pas vraiment dans les instances existantes.

Les relations avec les parents sont aussi quotidiennes, de manière plus informelle lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants, à l'issue de l'activité.

La communication avec eux passe aussi par le biais de courriels (ladleguilers@laposte.net), par voie de presse ou par le site internet de l'association (ladleguilers.fr).

Enfin en cas de difficultés avec un enfant, les échanges se font par téléphone ou par des rendez-vous par mail avec la famille.

Les familles sont satisfaites du service rendu par l'association. Cela peut se mesurer par le nombre de réinscriptions des enfants d'une année sur l'autre.

- Bilan

Avoirs

- Relation avec les enfants et les parents créatrice de lien social.
- Création de lien social entre bénévoles.
- Aider les enfants à faire leurs devoirs permet même à certains bénévoles de resocialiser leurs connaissances, bien que ce ne soit pas le but final de l'association.

Faiblesses

- Les parents sont de plus en plus consommateurs d'activité et ne prennent pas part à la gestion de l'association.
- Des enfants avec des comportements de plus en plus difficiles. Durant l'année 2018-2019, un enfant a même dû être renvoyé.
- Depuis le retour à la semaine de 4 jours, le goûter est proposé par l'association. C'est un temps difficile à gérer pour les bénévoles car les enfants sortent de classe et sont souvent éreintés. En 2019, il a été décidé que le goûter ne serait plus fourni par l'association mais par les parents ; le temps est dorénavant plus calme.
- Le changement d'horaires de l'école (début à 16h30 contre 17h) a aussi engendré une légère baisse du nombre de bénévoles. Certains ne pouvant se libérer plus tôt.

Perspectives

- Maintenir l'existant.

E. Les coordinations et les passerelles existantes

Pour que tous ces acteurs de l'enfance, institutionnels ou non, puissent travailler ensemble, la ville de Guilers a créé de nombreux postes de coordination. Ces coordinateurs entretiennent les réseaux et maintiennent la cohésion des offres sur la commune. Ils permettent aussi, en lien avec les autres acteurs, de développer de nombreuses passerelles entre les structures. Tous sont aussi membres du groupe d'Appel Technique (GAT) ou centre socio-culturel Aggre.

1. La coordination enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la coordination enfance est passée de 7h à 17.5h. Les CEI précédents avaient mis en avant la volonté de développement de partenariats et de projets communs entre les différents acteurs. L'ouverture de la maison de l'enfance a impulsé une nouvelle dynamique et permis le développement du poste de coordination.

- Les missions

De nombreuses missions sont dévolues à la coordinaice enfance. La première d'entre elles consiste à développer les échanges entre les acteurs et à créer des projets communs.

Ele suit aussi le partenariat à la Maison de l'enfance et dans les lieux petite enfance notamment l'espace petite enfance de l'Aggre (suivi technique, gestion des salles, règles de vie et d'occupation). A l'Aggre, l'espace, anciennement occupé par la halte-garde, a trouvé une seconde vie car depuis 2014, les associations d'assistantes maternelles, la bibliothèque Yakaouer et la « pépse parents » ont investi ce lieu.

Après la création des conventions avec les différents acteurs en 2014, il faut maintenant les faire vivre et en effectuer le suivi et le renouvellement.

En lien avec les partenaires, elle investit le hall et les espaces mutualisés de la maison de l'enfance en développant des projets communs comme les décorations.

La coordinatrice enfance a aussi pour mission de mettre en place des temps forts à destination du jeune public. C'est le cas de la fête du jeu, animation annuelle à fort succès.

Les projets et actions

L'année 2014 a été une année charnière pour le poste de coordination enfance. Des amorces de projets ont vu le jour grâce au rapprochement géographique des différents acteurs.

En 2015, des projets ont émergé ou ont trouvé leur place à la maison de l'enfance :

- Des rencontres partenariales entre les différents acteurs.
- Les portes ouvertes de la maison de l'enfance en lien avec le forum des associations.
- La semaine du jeu sur le site de Pagnol qui a accueilli en 2013, 31 classes sur les 36 classes de la commune. Vritable temps partenarial et inter-générationnel.

Depuis, certaines actions se sont arrêtées et d'autres se sont au contraire développées :

- L'action portes-ouvertes s'est arrêtée à la demande des acteurs. En effet, lors de l'édition 2015, certains partenaires ont eu très peu de contacts et n'ont donc pas souhaité renouveler l'expérience.
- Les rencontres partenariales permettent toujours de créer du lien. Sous la forme d'animation annuelle, généralement autour d'une galette, elles permettent aux acteurs de la maison de l'enfance de se retrouver, d'échanger et de faire le bilan de l'année. C'est aussi l'occasion de voir émerger des projets communs.

- La décoration du hall de la maison de l'enfance en lien avec tous les partenaires. Chacun réalise, avec les enfants dont il a la garde, des travaux manuels en lien avec un thème prédéfini. Ces œuvres sont ensuite exposées afin de faire vivre le bâtiment.

La semaine du jeu s'est transformée depuis 2 ans. Elle se déroule, dorénavant, sur un week-end à l'espace Pagnol. Cette animation rassemble de nombreux partenaires et récolte toujours un franc succès. La prochaine édition sera organisée en partenariat avec la ludothèque Vakajouer en février 2020.

Bilan : Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Des locaux neufs très agréables pour tous.
- Depuis 2014, les relations sont plus sereines entre les différents acteurs. La proximité géographique permet d'échanger et de voir évoluer les autres acteurs pour mieux les comprendre.
- Le fait d'avoir moins de demandes au départ (2014), et de ne pas vouloir aller trop vite dans le développement des partenariats a permis aux acteurs de s'installer dans les nouveaux locaux.
- La maison de l'enfance est un équipement vivant. C'est un réel lieu de passage même si les gens ne restent pas forcément.

Faiblesses

- Il est souvent difficile de trouver des temps durant lesquels tous les acteurs peuvent être présents. Chacun ayant des contraintes d'accueil différentes.
- Les partenariats sont parfois centrés sur leurs activités respectives et n'ont pas les mêmes problématiques concernant les enfants pour mener des projets communs.
- Les parents saisissent à la maison de l'enfance sans y rester.

Perspectives

- Développer de nouveaux projets communs et continuer de faire vivre les projets existants.
- Développer l'utilisation de la salle de jeux d'eau.

2. La coordination périscolaire

Jusqu'en 2015, la coordination périscolaire était assurée par le service scolaire. A la rentrée 2015-2016, le poste a donc été créé sur la base de 0,3 ETP soit 10,5 heures par semaine.

Les missions

Son rôle est de coordonner les deux ALSH périscolaires communaux (Chateaubriand et Pauline Kergomard). Elle développe également les projets d'animations des ALSH.

Coordonner c'est aussi rechercher des partenariats susceptibles d'intervenir lors de la pause méridienne ou des temps d'accueil matin et soir. Certains partenariats sont anciens et se renouvellent chaque année. D'autres émergent en fonction des projets d'animation.

La coordinatrice élabore les plannings d'activités (notamment de la pause méridienne) en fonction des projets et gère le personnel (animateurs périscolaires). Elle s'occupe aussi de la gestion logistique des achats : achats de matériel...

En cas de problème sur le terrain périscolaire, la coord. natrice, souvent accompagnée par l'élu(e) aux affaires scolaires, reçoit les familles des enfants concernés.

Enfin, la coordinatrice périscolaire anime aussi certains temps d'accueil : pause méridienne, animations en lien avec le menu du goûter, participation aux sorties sur les temps périscolaires...

Les projets et actions

Chaque année, en concertation avec les équipes périscolaires, un thème commun est retenu. De ce thème, un projet d'animation avec de multiples activités émerge. La coordination périscolaire permet d'articuler les animations proposées et de construire des activités qui demandent plus de temps de préparation.

La fête des garderies est organisée par la coord. natrice. Temps fort de clôture de l'année scolaire, c'est un moment convivial où les enfants fréquentent les deux ALSH périscolaires communaux se retrouvent autour d'ateliers qu'ils ont ou découvrent tout au long de l'année.

Bilan : Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Création du poste qui permet une réelle cohérence entre les deux accueils périscolaires.
- Mise en place des temps de coordination avec les deux directeurs des ALSH périscolaires.
- Les directeurs des ALSH périscolaires ont redonné du souffle à aux équipes. Cela a permis une structuration et une professionnalisation des accueils.
- Le retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018 a eu du bon pour les agents. (Augmentation du temps de préparation...)

Faiblesses

- Il y a peu de temps formel pour travailler avec les équipes sur les évolutions du projet pédagogique.
- La communication, à destination des agents, parents, guiliérisiens prend énormément de temps.

Perspectives

- Continuer de faire vivre les projets.

3. La coordination jeunesse

Depuis 2011, la coordination jeunesse est passée de 0,5 ETP (17,5h) à 0,75 ETP soit 26,25h. Le changement de coordinateur en 2017 a fait évoluer le poste et les projets menés. Le CEL, précédemment mission de la coordination jeunesse est désormais piloté par la coordination scolaire.

Les missions

Le coordinateur jeunesse est le référent jeunesse sur le territoire. Directeur de l'espace jeunes, il est aussi l'interlocuteur privilégié en termes d'animation et de prévention pour les collèges de la commune.

A ce titre, il est référent sur de nombreuses instances institutionnelles : la charte de partenariat BMO pour la prévention spécialisée, le réseau jeunesse Brest Métropole, le CSDP (conseil inter-communal de sécurité et de prévention de la délinquance, dispositif ELAN...)

Il contribue au développement des partenariats avec les collèges :

- En intervenant une fois par semaine sur la pause méridienne du collège Croas Ar Pennoc
- Avec la mise en place d'un atelier multimédia avec l'animatrice de la cyber-commune de l'Agora au collège Croas Ar Pennoc
- En proposant une action de sécurité routière 2 et 4 roues en lien avec la DDTM (Direction Départementale du Territoire et de la Mer) au sein des deux collèges.
- En organisant une visite de la salle du conseil municipal et une rencontre avec Monsieur Le Maire et Madame l'élue aux affaires scolaires pour les élèves de sixième.
- En mettant en place des rencontres et prévention « entre les deux collèges, la gendarmerie et la ville.

Le coordinateur jeunesse développe aussi de nombreux projets à destination des jeunes guilériens. Certains sont anciens depuis de nombreuses années et d'autres émergent au fil de l'actualité et en fonction des demandes des élus ou des jeunes.

Les projets et actions

Depuis 2011, le coordinateur jeunesse organise, avec l'aide des animateurs jeunesse « les olympiades ». Journée de découverte des associations sportives du territoire, elle est plébiscitée par plus de 200 enfants chaque année. Une dizaine d'associations participe aussi à cette belle manifestation ouverte aux enfants du CP à la 6^{ème}.

| Classes | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------------------|------|------|------|------|------|
| CP | 51 | 52 | 61 | 57 | 42 |
| CE1 | 59 | 48 | 61 | 63 | 55 |
| CE2 | 62 | 58 | 50 | 61 | 65 |
| CM1 | 46 | 49 | 34 | 58 | 58 |
| CM2 | 21 | 50 | 57 | 34 | 48 |
| 6 ^{ème} | 8 | 4 | 18 | 10 | 7 |
| TOTAL | 247 | 259 | 281 | 283 | 266 |

Depuis 2014, en partenariat avec l'AGORA, un projet sur la parentalité a vu le jour. Nommées « pause parents d'accès », ces soirées permettent aux parents de venir échanger sur des problématiques communes. L'année 2018 a vu la naissance de la Journée égalité professionnelle. En partenariat avec l'Agora, les collègues viennent échanger sur le thème de l'égalité professionnelle entre les sexes.

En 2018, le coordinateur jeunesse a déposé un dossier auprès du dispositif ELAN pour mener un projet de construction de caravane à crépes avec un groupe de jeunes. Ce projet a été retenu et bénéficiera d'une subvention par le dispositif ELAN. La caravane à crépes verra le jour d'ici la fin 2019.

2019 voit l'arrivée d'un nouveau dispositif sur la commune. Initié par le coordinateur en lien avec l'Agora, le dispositif ACTE (Accueil des Collégiens Temporairement Exclus) est né. Dix jeunes au maximum seront ainsi accueillis une journée durant leur exclusion du collège. Ils participeront à des activités avec des adultes et travailleront sur le thème de la citoyenneté.

Bilan : Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Acteur reconnu par les partenaires sur le territoire notamment par les collèges.
- Cohésion éducative sur le territoire renforcée. Le lancement du dispositif ACTE appuiera cet atout.
- Développement de nouveaux projets pour et par les jeunes.

Faiblesses

- Les partenariats avec Brest Métropole sont parfois complexes et les procédures très longues.

Perspectives

- Maintenir l'existant
- Développer de nouveaux projets avec les jeunes.
- Continuer de développer le travail intergénérationnel sur le territoire.

4. La coordination scolaire

Au niveau national, les écoles élémentaires publiques relèvent de la compétence communale. A Guilers, un poste de coordination scolaire existe pour que le lien entre écoles et commune soit permanent.

LES MISSIONS

La coordinatrice scolaire est l'interlocutrice privilégiée des directeurs des écoles publiques. Elle s'occupe des inscriptions dans les écoles et organise les commissions de délégations scolaires.

Elle a aussi en charge la gestion des plannings de tout le personnel intervenant sur les écoles. Des ATSEM au personnel d'entretien en passant par les animateurs et est responsable hiérarchiquement d'une grande partie de ces agents.

La coordinatrice gère également l'administratif du service scolaire au niveau communal : budget accordé, commandes, investissements, travaux, suivi des effectifs scolaires, mise à jour de la carte scolaire, marche des fournitures scolaires...

Elle est responsable du service de restauration scolaire à travers notamment les renouvellements du marché alimentaire et le suivi de la mise en place des Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI).

Elle a la charge du suivi administratif du périscolaire : inscriptions aux services, modifications tarifaires, suivi des fréquentations, gestion du logiciel d'inscriptions périscolaires...

Son bureau étant situé en mairie, c'est la porte d'entrée privilégiée pour les familles dans les domaines scolaires et périscolaires.

- Les projets et actions

Depuis 2017, elle assure le suivi du Contrat Enfance Jeunesse, anime les réunions partenariales et prépare le renouvellement du contrat.

La coordination scolaire assure aussi le suivi de toutes les conventions partenariales entre la commune et la CAF.

Elle suit aussi les différentes réformes des rythmes scolaires à mener.

- Bilan : Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- Une relation de confiance instaurée avec les directeurs d'écoles.
- Des écoles publiques bien entretenues qui permettent d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.
- **Faiblesses**
- Il est difficile de rassembler tous les directeurs pour une réunion commune.

Perspectives

- Depuis le 1^{er} juillet 2019, la coordination a évolué vers un poste de direction éducation enfance jeunesse qui permet à cet agent d'avoir une connaissance globale de l'enfance sur la commune. Un accréditariat du service scolaire a vu le jour afin de d'assurer les missions quotidiennes.

5. La coordination culturelle et associative

Le poste de coordination culturelle a été créé en 2010 à Guilers. Depuis, les animations culturelles sont en constant développement sur la commune. Ce poste a permis de créer une dynamique culturelle de spectacle vivant professionnel. Auparavant, les spectacles proposés étaient exclusivement amateurs.

- Les missions

Le coordinateur culturel et associatif travaille en transversalité avec tous les services communaux. Ces missions peuvent être réparties en trois pôles.

Le volet culturel

- Il met en place la programmation culturelle et s'assure du lien artiste/public à chaque représentation (avant ou après le spectacle parfois même sous la forme de master class). La programmation compte en moyenne 15 spectacles dans l'année.
- Il anime le collectif artistique. Depuis 2011, la programmation culturelle de la ville est travaillée par un collectif composé d'habitants. Une vingtaine de personnes y prend part afin de décider des orientations des futures saisons.
- Le coordinateur associatif a aussi pour mission le développement de la dynamique culturelle communale d'aide aux compagnies avec notamment l'hébergement en résidence de plusieurs marionnettistes et d'une artiste piscicellienne. Il continue, dans le même temps à rechercher des partenaires et à créer des liens privilégiés avec d'autres compagnies.
- Il travaille aussi au développement du réseau culturel local avec les communes alentours et aussi avec des partenaires culturels extérieurs comme le Quartz. En 2019, le fort de Penfeld abritera durant 1 mois BarTabas en lien avec la scène nationale.

- Il effectue aussi une veille artistique afin de proposer aux guiliériens une programmation électorale tout au long des saisons culturelles.

Le volet associatif

- Le coordinateur met en place et effectue le suivi des conventions passées entre la mairie et les associations. (Mise à disposition de locaux, conventions financières...)
- Chaque année, il traite les demandes de subventions et calcule les valorisations.
- Il participe, selon la demande, à la structuration d'associations.
- Sa mission consiste également à mettre en réseau les associations afin de développer des projets communs.
- Il aide aussi ponctuellement les associations guiliériennes pour des projets spécifiques.

Le volet animation

La commune de Guilers propose, chaque année, des manifestations importantes à destination des habitants. Le coordinateur est chargé de la mise en place, de la communication et du suivi de ces manifestations. Guilers fait sa rentrée, forum des associations, forum des artisans, animations de fin d'année... Il suit aussi la fête de la Bretagne « en partenariat avec le festival Astropolis.

- Les projets et actions à destination des enfants et adolescents

Outre le fait que plusieurs écoles de la programmation culturelle de la ville s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes, certaines animations sont plus spécifiquement destinées au jeune public.

C'est le cas des animations de fin d'année sur la place de la libération. La place accueille, sur le temps des fêtes de fin d'année un barmum avec des décorations de Noël, animé par les associations de la commune. Un mariage est aussi installé. Le soir des vacances scolaires, le Père Noël arrive en calèche pour le bonheur des plus petits. En parallèle, un spectacle d'une troupe est aussi proposé gratuitement aux jeunes guiliériens.

Depuis 2012, des marchés amnésés sont aussi organisés trois fois par an (avril-mai-juin). Ces jours-là, le marché alimentaire accueille une troupe de spectacle vivant s'adressant aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Le coordinateur culturel participe également à la mise en place d'animation sur les temps scolaires. En élémentaire, il permet à une classe d'âge de bénéficier de l'intervention d'un artiste de la programmation culturelle durant le temps scolaire. Cette année, le spectacle de Toto et Brady leur a été présenté. Précédemment, ils ont pu fabriquer un spectacle de marionnettes avec une marionnettiste professionnelle, les collégiens, à l'occasion du cycle mémorial ont, eux, pu assister à la diffusion du film « toute guerre » et au spectacle musical « le violoncelle de guerre ».

Le festival de marionnettes « Les mains en l'air » a aussi vu le jour sous l'égide du coordinateur culturel et de la compagnie Signs diese! depuis 2017. Il accueille le public, dont de nombreux jeunes, une semaine par an.

- Bilan : Atouts, faiblesses, perspectives

Atouts

- La ville dispose de nombreuses infrastructures communales aptes à recevoir des spectacles différents. Elle est notamment dotée d'un lieu magnifique : le fort de Penfeld qui permet de nombreuses animations en plein air dans un lieu au patrimoine historique important. La salle de spectacle est, quant à elle, upgradeée chaque année pour améliorer l'accueil du public et des artistes.
- Une réelle politique culturelle est en place sur la commune. Les élus sont d'ailleurs très investis dans ce domaine.
- Bonne interconnaissance des différents partenaires présents sur la commune et travail en transversalité.

➤ **Passerelle Presk'ados**

Elle permet aux enfants de 10 à 12 ans de fréquenter l'espace jeunes sur des temps d'activités ciblées. La passerelle rencontre un franc succès depuis sa mise en place (cf. paragraphe espace jeunes)

De nombreux passerelles ont donc été entreprises ou créées ces dernières années grâce au travail des coordinateurs. Certaines permettent aux enfants de se déplacer dans les différentes structures, d'autres permettent un déplacement des animateurs au sein des autres entités. Elles permettent de souder les différents acteurs et rassurant les familles.

Faiblesses

- Contraintes budgétaires fortes.
- Difficultés pour faire émerger un projet commun à l'ensemble des associations.

Perspectives

- Continuer à proposer une programmation culturelle de qualité.
- Poursuivre le soutien aux associations guillériennes.

6. Les passerelles existantes

Le développement des postes de coordination a permis de mettre en place de nombreuses passerelles entre les différentes structures accueillant des enfants. Elles permettent aussi aux acteurs de se connaître. Ces passerelles sont issues de réunions partenariales animées par les coordinateurs.

➤ **Passerelle écoles maternelles 2015**

La passerelle écoles maternelles a été mise en place en 2015. Elle s'adresse à tous les enfants qui feront leur première rentrée en septembre de l'année en cours gardés chez les professionnels de la Petite Enfance (multi-accueil et assistantes maternelles).

Les trois écoles maternelles (publiques et privées) participent à cette passerelle.

Cette action a pour objectifs de proposer aux enfants une première approche de l'école et aussi de rassurer les parents. L'objectif est de découvrir une école mais pas forcément celle où l'enfant sera scolarisé.

Elle remporte chaque année un véritable succès tant du côté des professionnels que des enfants.

➤ **Passerelle assistantes maternelles/ALSH « Les flamboyants » et Multi-accueil/ALSH « Les flamboyants »**

Ces deux passerelles ont le même objectif, faire découvrir l'ALSH « Les Flamboyants » aux enfants qui fréquenteront l'année suivante la structure qu'ils soient accueillis par une assistante maternelle ou au multi-accueil. Elles permettent aussi de rassurer les parents.

Elles ont vu le jour à la suite des réunions partenariales organisées chaque année pour les acteurs fréquentant la maison de l'enfance.

➤ **Passerelle ALSH périscolaires / Espace jeunes**

Cette passerelle ne permet pas aux enfants de connaître les structures mais de connaître les équipes d'animation. Ainsi, les animateurs de l'espace jeunes interviennent dans les ALSH périscolaires notamment pour mener les activités de la pause méridienne et les directeurs des ALSH périscolaires interviennent à l'espace jeunes pendant les vacances.

Cela crée du lien entre les structures et permet aux enfants d'être plus rassurés lorsqu'ils fréquentent pour la première fois l'espace jeunes.

Par cette passerelle, les animateurs deviennent de réels repères pour les enfants comme pour les parents.

III. Développements et perspectives 2019-2022

A. Le constat

Les précédents CEJ ont permis de développer les secteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et de renforcer les coordinations nécessaires au bon fonctionnement des services et à leur interaction.

• Petite enfance :

- o Le RPAM est bien identifié sur la commune depuis 2005 et l'expertise de l'animatrice du relais est reconnue par tous. Cependant, il paraît important que le relais puisse ouvrir à temps plein à Guilers pour répondre à la demande croissante des familles liée au nombre important de logements en construction. Il y a donc de nouveaux foyers à accueillir.
- o La coordination enfance à 0,5 ETP depuis 2014 a permis de développer de nombreux partenariats et de nouvelles passerelles entre les acteurs. Cela a aussi été facilité par l'ouverture de la maison de l'enfance. Ce poste a, par ailleurs, permis de renforcer les relations partenariales entre les acteurs du territoire.
- o En janvier 2014, la commune a ouvert un multi-accueil géré par concession de service public. Cela a apporté une réponse à la demande de familles et aux nouveaux besoins générés par les développements économiques et démographiques de la commune. Le multi-accueil, dimensionné pour 42 à la construction, s'est ouvert à 30 places ce qui permet d'équilibrer l'offre d'accueil sur la commune.
- o Avec l'ouverture de 2 Maisons d'assistants maternels en 2018, l'offre d'accueil s'est diversifiée. Ces structures sont une alternative appréciée des familles, à mi-chemin entre l'accueil individuel et l'accueil collectif.

• Enfance, jeunesse :

- o Les ALSH périscolaires se sont professionnalisés. Leurs directions internes, avec des titulaires du BAFD, ont permis un développement qualitatif et quantitatif quart à l'offre d'activités proposées. Les réformes successives des rythmes scolaires ont obligé ces structures à évoluer et les ALSH ont dû s'adapter. Le partenariat associatif perdure malgré ces changements.
- o La création du poste de coordination périscolaire a permis de créer une cohérence entre les deux sites et de regrouper en un seul poste les missions auparavant diluées dans des postes administratifs qui ne permettaient pas un développement des activités proposées. La coordination est, dorénavant, identifiée par l'ensemble des acteurs.
- o L'ALSH « Les flamboyants » est toujours soutenu par la commune. Les nouveaux locaux à la Maison de l'enfance dans lesquels il est hébergé permettent un accueil de qualité. Cependant, les réformes des rythmes scolaires ont fait fluctuer les fréquentations ce qui n'est pas facile à gérer pour une structure associative.
- o L'espace jeunes, passé sous la direction de la commune en 2009 est reconnu par les familles. Il propose une offre variée d'activités aux jeunes guiliériens (sorties à la journée, stages, séjours, auto-financements, ateliers...). La passerelle presk'ados connaît un véritable succès. Le fait que les animateurs jeunesse interviennent sur le périscolaire et que les directeurs des ALSH périscolaires renforcent l'équipe jeunesse pendant les vacances amène une cohérence et une continuité entre services. Les équipes sont identifiées par les familles et les parents ont dépassé

l'image négative régulièrement renvoyée par les espaces jeunes. Elles inscrivent donc leurs enfants aux activités proposées.

- o Le coordinateur jeunesse, bien qu'ayant changé au cours du dernier CEJ, est identifié par tous. Il permet de créer du lien entre les acteurs jeunesse du territoire et propose aussi aux jeunes de monter de nouveaux projets comme la caravane à crépes financée en partie dans le cadre du dispositif ELAN.

Au vu de ce constat et de la politique enfance jeunesse de la commune, il s'agit aujourd'hui de faire vivre et évoluer l'existant pour maintenir une offre diversifiée et cohérente sur l'ensemble du territoire et de ce fait maintenir les fonctions de pilotage.

Ainsi, il n'est pas proposé d'augmenter en termes de places les ALSH communaux et la multi-accueil. En effet, les places proposées répondent aujourd'hui à la demande de la population. L'offre d'accueil diversifiée permet à chaque professionnel de trouver sa place sur la commune.

Un manque est, tout de même, constaté par les acteurs petite enfance. Il n'y a, en effet aujourd'hui, aucun suivi sur les familles n'ayant pas obtenu de place en crèche. Certaines sont « perdues dans la nature » suite au refus car elles souhaitaient exclusivement un accueil en crèche, elles ne contactent donc pas l'animatrice du relais qui pourrait les aiguiller vers d'autres modes d'accueil.

B. Les besoins identifiés

Au vu de l'offre d'accueil déjà proposée sur la commune, aucune évolution du nombre de places n'est envisagée à l'heure actuelle, en cas d'explosion du nombre de demandes dans la petite enfance, la commune se laisse la possibilité d'ouvrir le multi-accueil à 42 places.

En revanche, il apparaît clairement un besoin de suivi des familles en recherche d'un mode d'accueil pour les plus petits. Il semble donc nécessaire d'ouvrir le RPAM à temps plein sur la commune et donc de cesser la mutualisation avec Bohars. Ce temps de travail délégué va permettre de mettre en place un guichet unique sur la commune. L'animatrice devra donc la seule porte d'entrée pour les familles cherchant un mode de garde (collectif ou individuel). Cela permettra donc de suivre les familles et de savoir comment évoluent leurs recherches.

C. Tableau récapitulatif

| Types d'actions du CEJ | Actions | CEJ 2019-2022 |
|---|--|---|
| Actions antérieures non éligibles | <ul style="list-style-type: none"> - Association associatives maternelles - Activité théâtre amicale laïque - semaine de goûters/pique - Cyber espace (ACORA) - Hâte garderie "les petits poussins" | <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'inscription |
| Actions antérieures non éligibles | <ul style="list-style-type: none"> - Accueil enfance : - REAM - MJC Guilers - Accueil Jeunesse : - ALSH Les famboyants - ALSH Espace Jeunes - ALSH périscolaires - Séjours - Ploilage Jeunesse : - Formation BAF/BAFD - Coordination enfance - Coordination jeunesse | Maintenues |
| Actions nouvelles du CEJ 2019-2022 maintenues dans le nouveau CEJ | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la fonction de ploilage - Coordination périscolaire | Maintenues |
| Préparation nouveau développement | <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du REAM uniquement sur GUILIERS à temps plein à compter du 1er octobre 2019 - Mise en place d'un gîte/chaux unique enfance de niveau 2 à compter du 1er janvier 2020 | |

D. Le suivi et l'évaluation du CEJ

L'intérêt de participer au comité et de pilotage du Contrat Enfance Jeunesse est difficile à comprendre pour de nombreux acteurs (notamment des associations), il est souvent réduit à sa dimension financière. Cependant, ce contrat doit rester un texte fondamental pour tous, les rencontres doivent permettre aux différents acteurs de se retrouver et de pouvoir échanger sur des problèmes communs, les enfants accueillis étant les mêmes au sein de toutes les structures.

1. Les partenaires

Tous les acteurs de l'enfance sur la commune sont membres du comité au même titre que les acteurs communautaires et institutionnels.

Représentants de la commune :

- Monsieur Le Maire
- Madame l'élu(e) à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires
- La directrice générale des services
- Coordinatrice enfance et périscolaire
- Coordinateur jeunesse
- Coordinatrice scolaire
- Animatrice du Relais Parents Assistances Maternelles

Représentants institutionnels :

- CAF
- PMI
- DDCS
- Education Nationale

Représentants des établissements scolaires et des associations de parents d'élèves :

- Ecole élémentaire Chateaubriand
- Ecole maternelle Chateaubriand
- Groupe scolaire Paulette Keigomard
- Ecole Sainte Thérèse
- Collège Croas Ar Pennac
- Collège Sainte Marie

Représentants des associations :

- ACPRA
- Ecole de musique et de danse
- Multi-accueil « Les petits poussins »
- Amicale laïque : ALSH « Les famboyants », section tennis de table, section théâtre
- L'âge tendre (assistantes maternelles)
- Les Tchoupirocs (assistantes maternelles)
- MAM la ferdole des petits coups
- MAM La pathe cabane
- ASG (Football)
- Atkico club de Guilers
- Compteur Une Ecole (aide aux devoirs)
- Doto guillérien
- Flèche gymnastique guillérienne
- Guilers VTT nature
- Inceis athlétisme
- Karaté club de Guilers
- Les archers de Kéroual (tir à l'arc)
- Les bleus de Guilers (basket-ball)
- Les fous du volant (badminton)
- Saint-Benan Guilers Handball
- Tennis club

2. Périodicité du COPIL

Ces instances se réunissent au minimum une fois par an, et il conviendra de faire un point d'évaluation du CEJ au sein de ces instances en lien avec les parties les concernant.

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201900017 4E CEJ GUILERS

Date d'effet : 01/01/2019

Module 1 : 4E MODULE GUILERS

| Typologie | Type Action | Nature Action | Nom Action | Année 2019 | Année 2020 | Année 2021 | Année 2022 |
|-------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|
| Action nouvelle | Accueil Jeunesse | ALSH Extrascolaire | ADOS GUILERS | 2789,19 | 2769,35 | 2749,12 | 2728,51 |
| Action nouvelle | Accueil Jeunesse | ALSH Périscolaire | ALSH Périscolaire GUILERS | 12576,83 | 12769,96 | 12769,96 | 12769,96 |
| Action nouvelle | Accueil Enfance | Relais assistants maternels | RAM GUILERS BOHARS | 8635,87 | 11130,52 | 10977,54 | 10821,52 |
| Action nouvelle | Accueil Enfance | Multi accueil | MAC Les Petits Poussins GUILERS | 73043,18 | 54010,41 | 54010,41 | 54010,41 |
| Action nouvelle | Pilotage Enfance | Poste de coordination | Coordinateur Enfance GUILERS | 13200 | 13200 | 13200 | 5772,65 |
| Action nouvelle | Pilotage Jeunesse | Poste de coordination | Coordinateur Jeunesse GUILERS | 15039,5 | 8562,07 | 0 | 0 |
| Action nouvelle | Pilotage Jeunesse | Poste de coordination | Coordinateur Périscolaire | 8632,8 | 8632,8 | 8632,8 | 0 |
| | TOTAL | | ACTION NOUVELLE | 133917,37 | 111075,11 | 102339,83 | 86103,05 |
| Action antérieure | Accueil Jeunesse | ALSH Extrascolaire | ALSH EXTRA Amicale Laïque GUILERS | 20231,2 | 20231,2 | 20231,2 | 20231,2 |
| Action antérieure | Accueil Jeunesse | ALSH Extrascolaire | ADOS GUILERS | 16646,06 | 16646,06 | 16646,06 | 16646,06 |
| Action antérieure | Accueil Jeunesse | ALSH Périscolaire | ALSH Périscolaire GUILERS | 9311,81 | 9311,81 | 9311,81 | 9311,81 |
| Action antérieure | Accueil Enfance | Relais assistants maternels | RAM GUILERS BOHARS | 5377,32 | 5377,32 | 5377,32 | 5377,32 |
| Action antérieure | Accueil Jeunesse | Séjours | CAMPS GUILERS | 229,46 | 229,46 | 229,46 | 229,46 |
| Action antérieure | Pilotage Jeunesse | Formation BAFA BAFF | BAFA BAFF GUILERS | 349,25 | 349,25 | 349,25 | 349,25 |
| | TOTAL | | ACTION ANTERIEURE | 52145,1 | 52145,1 | 52145,1 | 52145,1 |

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Relais Assistants Maternels

Avenant

N° Dossier : **xxxxxx**

Juillet 2019

Entre :

La Commune ou l'association de xxxx représentée par xxxx, dont le siège est situé xxxx,

Ci-après désigné « le gestionnaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales du Finistère, représentée par Madame Pascale PLESSIS-MIOSSEC, directrice, dont le siège est situé 1 rue Portzmoguer 29200 BREST.

Ci-après désignée « la Caf ».

Il est convenu que la convention d'objectifs et de financement « Relais assistants maternels » du XXXXXX est modifiée dans les conditions fixées aux articles suivants.

Article 1 :

L'article « 4 - Le versement de la subvention » de la convention initiale, est remplacé et par l'article suivant :

« Les modalités de versement de la Ps « Ram » et des missions supplémentaires

- Le versement de la Ps « Ram »

Le paiement par la Caf est effectué en fonction des pièces justificatives, détaillées dans les « conditions particulières » de la présente convention, produites au plus tard le **15 avril** de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné.

Le versement des avances sur prestation de service s'effectue, en fonction des pièces justificatives produites au plus tard pour le **15 avril** de l'année en cours.

Ils sont versés dans la limite de **70%** du montant prévisionnel de la prestation de service calculé sur la base du nombre d'équivalent temps plein du poste d'animateur et du budget prévisionnel de l'année en cours.

L'absence de fourniture de justificatifs au **30 juin** de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné peut entraîner la récupération des montants versés et le non versement du solde. Après le 31 décembre de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné, aucun versement ne pourra être effectué au titre de N.

- Le versement du complément associé à la réalisation d'une mission supplémentaires

Si le Ram s'engage dans au moins une des missions supplémentaires suivantes :

- accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil (traitement de la demande d'accueil des familles formulées directement sur le site mon-enfant.fr ;
- promouvoir l'activité des assistants maternels (proposer aux assistants maternels en sous activité un accompagnement en vue d'améliorer leur employabilité) ;
- favoriser les départs des assistants maternels en formation continue.

Le versement du financement forfaitaire complémentaire de 3 000 € est conditionnée à la réalisation d'au moins une des missions supplémentaires, de l'atteinte des objectifs définis et de la fourniture des pièces justificatives.

Le versement de la Ps « Ram » et des missions supplémentaires est effectué sous réserves des disponibilités de crédits. »

Article 2 – Incidences de l'avenant sur la convention

Toutes les clauses de la convention initiale et de son(s) avenant(s), et leurs annexes, restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant. Ces stipulations prévalent en cas de différence.

Article 3 – Effet et durée de l'avenant

Le présent avenant prend effet à compter du **01/ 01/ 2019** et jusqu'au **31/ 12/ 20XX**.

Il est établi un original du présent avenant pour chacun des co-signataires.

Fait à Brest, le **xx/ xx/ 2019** en 2 exemplaires originaux

| | |
|--------------------------------------|---|
| La CAF | Le GESTIONNAIRE |
| Madame PLESSIS-MIOSSEC Directrice | MXXXXXXXXXXXXXXXXX Maire |



AVENANT CONVENTION CENTRE SOCIOCULTUREL L'AGORA Forêt des comestibles

Entre les soussignés,

Commune de Guilers, représentée par M. Pierre OGOR, Maire,

ET

Madame Françoise STERVINO, Présidente, représentant l'Association d'animation et de gestion du centre socioculturel l'Agora

Il a été convenu ce qui suit :

1 - OBJET DE LA CONVENTION

La commune de Guilers met à disposition du centre socioculturel L'Agora, à titre exclusif, le terrain en herbe à l'arrière du bâtiment, sur la droite (voir plan en bas du document) pour développer un projet autour d'une forêt de comestibles ouverte à tous les habitants. Le collectif qui mène à bien ce projet a établi un plan de plantation (voir plan en bas du document).

Qu'est qu'une Forêt des comestibles

Aussi appelée jardin-forêt, ou forêt nourricière, la forêt comestible est un espace de culture basé sur le modèle d'une forêt naturelle. Il dispose d'une grande diversité d'arbres et de plantes évoluant sur différents étages. Ce type de culture est conçu pour apporter, sur petite surface, une production condensée d'aliments diversifiés ainsi qu'une source de matières organiques pour de multiples usages. Effectivement, la forêt produit du bois (matériaux de construction ou d'artisanat), mais aussi du paillis, et des déchets verts pour le compost...

Aussi, une fois arrivé à maturité, ce système nécessite peu d'entretien : il suffit de tailler les branches des plus hauts arbres pour laisser passer la lumière aux étages inférieurs, mais les combinaisons de plantes, la tombe des feuilles et la gestion de l'eau dans le sol par les arbres assurent la fertilité du sol. Selon certains modèles, un demi hectare permet de nourrir jusqu'à 10 personnes à l'année.

2 - ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

L'Association s'engage à utiliser ce terrain dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène, des bonnes mœurs ainsi que des règles de sécurité notamment en ce qui concerne l'utilisation d'outillage de jardinage.

L'association s'engage à laisser un chemin traversant dans la Forêt des comestibles afin que les piétons puissent traverser de la rue Becquerel au parking de L'Agora. Ce passage devra faire un minimum de 3 m de large.

3 - STATUT DE L'OCCUPATION ET PLANIFICATION

La présente convention vaut autorisation d'occupation du domaine public de la Commune.

La mise à disposition du terrain est accordée à titre précaire et révocable à tout moment pour des motifs d'intérêt général.

En cas de nécessité, la Commune peut être conduite à supprimer ou à déplacer cette activité. Il ne sera alors dû aucune indemnité.

4 – CHARGES LOCATIVES

Le terrain est mis à la disposition de l'association gratuitement.

5 – RESPONSABILITES – ASSURANCES

L'Association est seule responsable vis-à-vis des tiers et de la Commune pour tous accidents, dégâts, dommages de quelque nature que ce soit survenus au cours de ses activités.

Assurances de l'Association :

L'association conclut les assurances nécessaires pour couvrir ces risques et pour garantir la Commune contre tous recours découlant de ses activités :

Assurance locative et assurance en responsabilité civile couvrant l'association vis-à-vis de tiers, à raison de dommages corporels, matériels et immatériels trouvant leur origine dans l'activité de l'Association.

Assurance de dommages aux biens souscrite par l'association pour son propre compte et ses propres biens.

L'association remet annuellement, une attestation d'assurance stipulant les garanties souscrites et les montants garantis.

Assurance de la commune

La Commune est assurée en sa qualité de propriétaire et également en responsabilité civile.

La Commune exercera tous recours légaux à l'encontre de personnes physiques ou morales pouvant être à l'origine d'incidents et de dégradations sur et à l'intérieur des locaux.

Responsabilité et recours :

L'Association déclare renoncer à tout recours en responsabilité contre la Commune en cas de vol, de cambriolage ou de tout autre acte délictueux ou criminel commis avec ou sans effraction, dont elle pourrait être la victime, de même qu'en cas de privation de jouissance suite à des dégâts ou dommages dont la Commune pourrait être responsable à quelque titre que ce soit.

Renonciation à recours : La Commune est titulaire auprès de son agence d'assurance d'un contrat comportant une clause de renonciation à recours vis-à-vis de l'Association, au titre des garanties incendie, explosions, actions des eaux.

6 – UTILISATION DU TERRAIN

L'exploitation du terrain débutera à la date de signature de la présente convention.

8 – MAINTENANCE, REPARATION ET ENTRETIEN / INTERVENTION DU PERSONNEL COMMUNAL

L'entretien du terrain et de ses équipements sont du ressort du centre socioculturel L'Agora.

9 – DUREE DE L'AVENANT

Durée de l'avenant et dénonciation

Le présent avenant est conclu pour une durée indéterminée.

Il peut être dénoncé à tout moment, moyennant un préavis de 6 mois adressé par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Résiliation anticipée

En cas de non-respect des obligations contenues dans l'avenant, elle pourra être résiliée de plein droit par la Commune à l'expiration d'un délai de 30 jours, suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure d'avoir à exécuter et restée sans effet.

La Commune pourra également résilier l'avenant pour motif d'intérêt général ;

La résiliation anticipée n'entraînera aucun versement d'indemnité au profit de l'association.

Caducité de l'avenant

L'avenant sera rendue caduc par la dissolution de l'Association.

10 – ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution du présent avenant, les parties font élection de domicile en Mairie de Guilers.

Fait à Guilers, le

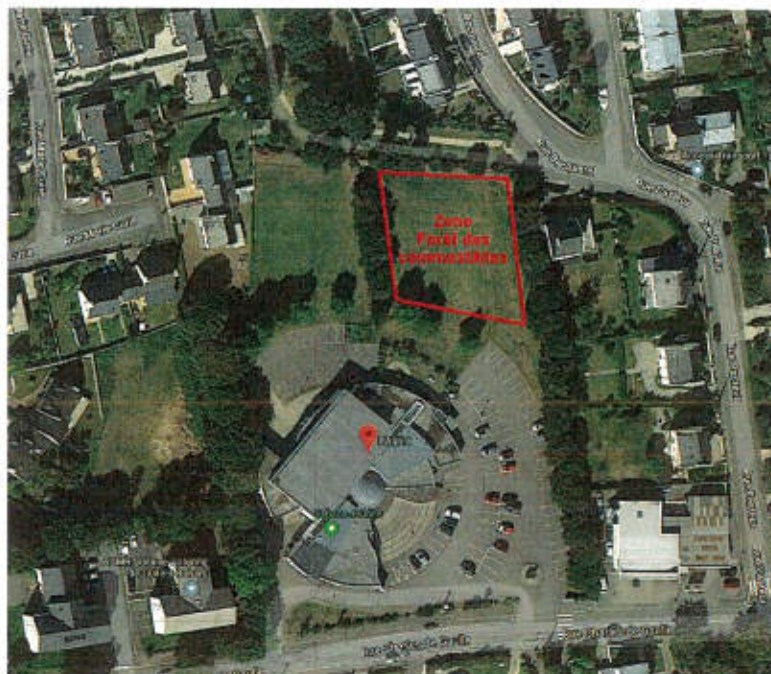
Le Maire,
Pierre OGOR

« Lu et approuvé »

La Présidente,
Françoise STERVINO

« Lu et approuvé »

Plan de la zone



Plan des plantations

Notre Forêt des comestibles
ou jardin forêt

Ce plan peut être
modifié bien sûr
à l'initiative etc...



Charte d'utilisation des services de Mégalis Bretagne n° 2019-28

Préambule :

Conformément à ses statuts, le Syndicat mixte a pour mission de :

- Mettre à la disposition des organismes éligibles un bouquet de services numériques mutualisé ;
- Assister et accompagner les organismes éligibles à la mise en œuvre et à l'utilisation du bouquet de services et, plus largement, au développement des usages du numérique ;
- Animer les communautés métiers des collectivités utilisatrices des services.

L'EPCI auquel vous êtes rattaché a conventionné avec le Syndicat mixte. La contribution forfaitisée et mutualisée au niveau de votre EPCI, lui permet ainsi qu'à l'ensemble des communes, CCAS et CIAS de son territoire d'utiliser les services numériques proposés dans le bouquet.

Ainsi, aucune facturation ne sera adressée aux communes, CCAS et CIAS sur le périmètre du bouquet de services numériques (liste des services inclus dans le bouquet de services disponible sur notre site Internet, rubrique « services numériques »).

Les communes, CCAS et CIAS doivent obligatoirement signer la présente charte d'utilisation des services pour leur propre compte afin de pouvoir utiliser les services numériques proposés dans le bouquet.

| | |
|------------------------|-------------------------------|
| Nom collectivité | Commune de Guilers (29820) |
| SIRET (obligatoire) | 212 900 690 00018 |
| Adresse | 16, rue Charles de Gaulle |
| Contact : nom – prénom | ROUDAUT Isabelle |
| Contact : fonction | Responsable commande publique |
| Contact : téléphone | 02.98.37.37.37 |
| Contact : mail | ville@mairie-guilers.fr |

ARTICLE 1 – CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES

- Pour chaque établissement signataire de la charte, un référent est identifié. Il est chargé de mettre en place et de gérer les services numériques pour le compte de son établissement. En outre, le Syndicat mixte lui transmet les informations nécessaires au bon fonctionnement du service.
- Pour l'utilisation des services, si le Syndicat mixte adresse à l'Etablissement des codes d'accès (identifiant / mot de passe), l'établissement s'engage à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit, en dehors des personnes habilitées à utiliser le service. En cas de perte ou de vol d'un identifiant ou d'un mot de passe, l'établissement en informe dans les meilleurs délais le Syndicat mixte.
- Les services peuvent faire l'objet de conditions générales d'utilisation spécifiques, conditions accessibles en ligne dans une rubrique dédiée. L'établissement signataire s'engage à prendre connaissance et à respecter ces conditions générales d'utilisation.

ARTICLE 2 – RESPONSABILITE – RISQUES

- La responsabilité du Syndicat mixte ne saurait être engagée dans les cas suivants :
 - Le Syndicat mixte n'assume aucune responsabilité et n'exerce aucun contrôle, de quelque forme que ce soit, sur le contenu, la nature ou les caractéristiques des données transportées et/ou qui pourraient transiter par l'intermédiaire de sa plate-forme ainsi qu'en cas d'utilisation des services de Mégalis non conforme à la présente charte;
 - Le Syndicat mixte n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le contenu et la nature des informations, signes, images, graphismes, sons ou toutes autres données que l'établissement transmet ;
 - La responsabilité du Syndicat mixte ne saurait être engagée dans le cas de l'intrusion d'un tiers dans le système informatique de l'Etablissement ;
 - Le Syndicat mixte ne peut être en aucun cas responsable de la fiabilité de transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur des réseaux et/ou serveurs spécifiques de l'établissement connectés au réseau Internet ;
 - Le Syndicat mixte ne se substitue pas, dans l'utilisation des services, à la responsabilité juridique du signataire de la charte.
- L'Etablissement doit utiliser les services dans le respect des lois et règlements. En conséquence il est strictement interdit à l'Etablissement d'utiliser les services mis à sa disposition pour stocker ou transmettre, quelle que soit leur forme, des fichiers dont le contenu serait en infraction avec la loi et les règlements applicables.
- Dans le cas où la responsabilité du Syndicat mixte serait retenue pour faute prouvée, il est expressément convenu qu'il ne serait tenu à réparation que du préjudice direct et immédiat, dans la limite d'un montant de dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant facturé au titre des six derniers mois au moment de la survenance de l'événement ayant engendré le

préjudice. Le montant total des dommages et intérêts versé au cours d'une année civile ne pourra excéder un montant égal au minimum de facturation annuelle.

- Sont exclus de toute demande de réparation, les préjudices indirects subis par l'Etablissement, tels que notamment les préjudices financiers, commerciaux, pertes de bénéfices ou pertes d'images.
- Dans le cadre des actions d'accompagnements proposées par le Syndicat mixte, l'Etablissement s'engage à ce que toute personne inscrite à une de ces actions, y participe ou prévienne de son absence au moins 24 heures à l'avance.

ARTICLE 3 – PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'USAGE

- Le Syndicat mixte concède à l'Etablissement un droit d'usage non exclusif, non transférable ni cessible sur les services objets de la présente charte.
- L'établissement s'engage à ne pas porter atteinte directement, indirectement ou par l'intermédiaire de tiers auquel il serait associé, aux droits d'usage et de propriété en cause.
- Tous les fichiers et données de l'Etablissement transmis au Syndicat mixte dans le cadre de l'utilisation des services restent la pleine propriété de l'Etablissement.

ARTICLE 4 – PROTECTION ET SECURITE DES DONNEES DONNEES ECHANGEES DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DES SERVICES MEGALIS

- Le Syndicat mixte collecte des données personnelles relatives aux utilisateurs des services numériques pour leur donner un accès sécurisé et personnalisé aux services, les former, les accompagner et les assister dans l'utilisation des services, les alerter en cas d'incident ou d'indisponibilité des services, les informer de l'actualité des services numériques. Ces données sont collectées pour une durée maximale de 3 ans après dernière connexion aux services.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Syndicat mixte s'engage à prendre toutes précautions utiles, au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité des données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Le Syndicat mixte s'engage donc à respecter les obligations suivantes :

- ne prendre aucune copie des données qui lui sont confiées, à l'exception de celles nécessaires à l'exécution des prestations prévues à la présente charte;
- ne pas utiliser les données traitées à des fins autres que celles spécifiées à la présente charte;
 - le Syndicat mixte collecte les données brutes relatives à l'utilisation des différents services par les établissements signataires de la charte afin d'avoir une vision agrégée des données à l'échelle régionale ou d'un territoire.

- ne pas divulguer ces données à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales, en dehors des prestataires titulaires des différents marchés publics objets de services numériques ;
 - prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des données en cours d'exécution de la présente charte;
 - prendre toutes mesures de sécurité, notamment matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des données traitées pendant la durée de la présente charte;
 - et, s'il est mis fin à la présente charte, procéder à la restitution et/ou destruction de tous fichiers manuels ou informatisés stockant les données saisies.
- Conformément à l'article 35 de la loi informatique et libertés modifiée, le Syndicat mixte s'engage à définir par contrat le périmètre d'intervention de ses sous-traitants.
 - Pour la mise en œuvre de ces services, et dans le cadre de clauses contractuelles de protection et de sécurité des données équivalentes, le Syndicat mixte sous-traite l'exécution de prestations aux sociétés (exploitation et maintenance des logiciels et matériels) dont la liste est disponible sur le site Internet de Mégalis. Cette liste est mise à jour à chaque changement de prestataires.
 - Les services sont hébergés sur des serveurs localisés en France, notamment en Bretagne au GIP SIB.

Opérations de maintenance ou de télémaintenance

- Chaque opération de maintenance fera l'objet d'un descriptif précisant les dates, la nature des opérations qui sera communiqué à l'Etablissement.
- Dans le cadre de l'accompagnement au quotidien, des opérations de télémaintenance ou prise de contrôle à distance peuvent être mises en œuvre. Dans ce cas, le Syndicat mixte prendra toutes dispositions afin de permettre à l'Etablissement d'identifier la provenance de chaque intervention extérieure. A cette fin, le Syndicat mixte s'engage à obtenir l'accord préalable de l'utilisateur concerné avant chaque opération de télémaintenance dont il prendrait l'initiative.

Droits d'accès aux données à caractère personnel

1.1. Conformément à l'article 49 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou effacement des informations la concernant, en s'adressant au Délégué à la protection des données du Syndicat mixte à l'adresse suivante : dpo@megalis.bretagne.bzh

ARTICLE 5 – LOI ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

La loi applicable est la loi française. Toute difficulté relative à l'application de la présente charte sera soumise, à défaut d'accord amiable, aux tribunaux compétents, auxquels les parties attribuent compétence territoriale quel que soit le lieu d'utilisation du Service de

Mégalis Bretagne ou le domicile du défendeur. Cette clause, par accord expresse des parties, s'applique même en cas de référé, de pluralité de défendeurs, ou d'appel en garantie.

ARTICLE 6 – DUREE – RESILIATION

Les services objets de la présente charte d'utilisation sont proposés dans le cadre du plan de programme 2020-2024 voté par délibération du comité syndical du 28 février 2019, et seront donc disponibles sur cette même période. La validité de cette charte court à compter de sa signature et jusqu'au 31/12/2024 au plus tard.

La charte étant liée à la convention d'adhésion signée par l'EPCI de rattachement, elle est ainsi conclue pour une durée identique. A noter que la résiliation par un établissement membre de type EPCI de la convention qui le lie à Mégalis entraînera automatiquement la résiliation du bouquet de services numériques pour les communes, CCAS et CIAS du territoire concerné et mettra fin également à cette charte d'utilisation.

ARTICLE 7 – CLAUSES FINALES

- Toute modification aux présentes conditions d'utilisation devra, pour être valable, faire l'objet de la signature de la nouvelle charte d'utilisation modifiée.
- Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions sont déclarées nulles ou caduques par application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision judiciaire ou administrative définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions garderont leur force et leur portée.

[Si possible, merci de privilégier la signature électronique](#)

Date :

Signature :

Pour le retour de cette charte d'utilisation des services, merci d'utiliser le formulaire de contact disponible sur notre site Internet [lien](#)